

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

L'abbé de Foere et l'élection de Léopold Ier  
Le service de l'Etat  
Catholicisme espagnol et République  
La monarchie condition de la Belgique  
Lamennais ou le prêtre malgré lui  
Eloge ou refus de l'inquiétude  
Le vrai visage de saint Alphonse de Liguori  
L'éminence grise  
Le plan Hoover et la politique américaine

Comte Louis de Lichtervelde  
Charles d'Ydewalle  
Giovanni Hoyois  
Albert Fasbender  
Robert Vallery-Radot  
Jean Maxence  
Comte Gonzague de Reynold  
Henri d'Yvignac  
Baron Snoy d'Oppers

Les idées et les faits : Chronique des idées : « Blaise Pascal et sa sœur Jacqueline », par Mgr J. Schyrgens.

## La Semaine

« Les organismes et les banques centrales ont en main les moyens techniques financiers de sauver encore la situation. Le Reich fait appel à eux pour qu'ils usent de ces moyens sans délai et sans y mêler leurs considérations politiques. Poser des conditions politiques dans les circonstances présentes serait aller contre les vœux du gouvernement allemand et du peuple allemand. Ils demandent à la B. R. I. d'entreprendre son œuvre de sauvetage sans se soucier d'autre chose que des moyens. »

On a beau lire et relire cette partie de l'exposé « émouvant, pathétique même » fait lundi dernier par le D<sup>r</sup> Luther à Bâle, devant le Conseil de la Banque des Règlements internationaux, on ne parvient pas à comprendre l'audace ou la candeur du représentant du Reich. Acculée à de terribles difficultés financières et monétaires, « qui ne peuvent être réglées que par des moyens monétaires, à l'exclusion de tous autres » — a déclaré ce bon D<sup>r</sup> Luther —, obligée d'implorer aide et assistance de l'étranger, l'Allemagne s'est-elle vraiment imaginée un seul instant que la France allait s'empresser de voler à son secours sans s'informer le moins du monde des causes de la débâcle allemande et sans penser à s'entourer de garanties? Une politique financière et monétaire extrêmement délicate parce que basée sur le crédit et postulant donc la confiance, car qui dit crédit dit confiance, fut compromise par une politique intérieure et extérieure agressive, militariste et revancharde. L'Allemagne s'est appliquée à scier la branche sur laquelle elle était assise. Et voilà qu'elle entend qu'on l'aide à restaurer ses finances, mais sans que l'on se permette de lui poser des conditions politiques! Cela irait contre les vœux du gouvernement et du peuple allemands! N'est-ce pas délicieux? Faites-moi de la bonne politique et je vous ferai de bonnes finances, disait le baron Louis. Une politique déplorable a chassé d'Allemagne aussi bien les capitaux allemands que les capitaux étrangers. Le délicat édifice du crédit s'est écroulé. Inutile de se remettre à reconstruire sans prendre d'élémentaires précautions. La France serait inexcusable si elle laissait passer l'occasion de faire « de la bonne politique » en obligeant l'agresseur d'hier à changer de « manière ».

\* \* \*

Vous voulez mon or? Volontiers, mais puisque vous avez fait tant de folies depuis novembre 18, permettez que je m'assure que cet or, dont vous avez le plus pressant besoin, ne servira pas, en fin de compte, à me nuire. Vous avez gaspillé vos ressources, vous êtes les maîtres du camouflage et vous avez trompé tout le monde, vous vous armez de formidable façon, avant de vous tirer de l'abîme monétaire où votre suffisance et votre imprévoyance vous ont précipitée, donnez donc des preuves manifestes de votre repentir et de votre ferme propos.

— Pas d'immixtion dans ma politique intérieure! répond l'Allemagne, ce n'est pas de jeu. J'ai des difficultés monétaires qui intéressent mes créanciers, je demande à ces créanciers de m'aider à en sortir.

— Examinons d'abord les causes de vos difficultés et si

ces causes ne continueront pas leur action néfaste demain.

— Non, non! Je me refuse à parler d'autre chose que de devises! Le reste ne regarde que les Allemands...

— Alors, Dame Germanie, débrouillez-vous toute seule...

Les pauvres politiciens qui président aux destinées des peuples dits démocratiques sauront-ils comprendre et tenir bon? Treize années d'erreurs et de fautes ne portent pas à l'optimisme...

\* \* \*

L'*Anschluss* d'abord. L'*Anschluss* qui nourrirait l'instinct de puissance allemand et qui représente à la fois une immense force et un immense danger, comme vient de l'écrire dans le dernier numéro de la *Revue universelle* le comte Robert d'Harcourt, qui connaît admirablement l'Allemagne.

Et le croiseur B! Le traité de Versailles autorise le Reich à construire quelques croiseurs de 10,000 tonnes maximum. Dans l'esprit des négociateurs, il s'agissait de petits cuirassés garde-côtes. L'Allemagne a construit le *Deutschland*, bâtiment « d'un type entièrement original, à la fois rapide, puissant, et doté d'un immense rayon d'action, qui constituera pour toute la navigation mondiale un danger terrible ». Un second « croiseur de poche », le B, est sur chantier. Deux autres suivront rapidement.

Dans la plus grande revue maritime anglaise, *Naval and military record*, l'éminent critique sir Herbert Russell vient d'écrire : « ... Le rayon d'action du nouveau navire allemand en fera un magnifique croiseur de haute mer, un *Super-Emden*. Grâce à sa vitesse et à son armement, le *Deutschland* sera capable de détruire des convois entiers. Les croiseurs qui composent normalement l'escorte de ces derniers ne pourront pas lui résister, avec leurs canons de 203 millimètres et au-dessous ». « Il faut considérer le *Deutschland* — conclut-il — comme la menace la plus formidable qui ait été jamais imaginée contre le commerce océanique. [...] Il représente une menace bien plus sérieuse contre le commerce britannique que contre celui d'aucune autre puissance au monde. »

L'Allemagne est pauvre et ruinée. Elle veut qu'on la soutienne. Mais elle dépense 700 millions de francs belges par croiseur pour des navires parfaitement inutiles si elle voulait vraiment faire œuvre pacifique.

Et les associations militaristes, les *Casques d'acier* surtout, qui poussent à la guerre de revanche et qui, demain peut-être, acculeront le gouvernement allemand à attaquer la Pologne? Décidément si la France fait une nouvelle fois le jeu de la finance internationale et cède, et prête son concours financier pour aider Berlin à poursuivre une politique qui vise, avant tout, à refaire une Allemagne capable de se retourner contre la France, c'est à désespérer de tout.

Déjà la Haute Banque s'est appliquée, avec le succès que l'on sait, à réduire le plus possible les réparations allemandes. Le peu que la France et la Belgique touchent encore se trouve compromis et il n'y a guère de risque à parier que ce peu ne sera plus payé pendant longtemps. Les garanties politiques que la France semble vouloir exiger en ce moment, avant de participer au sauvetage du mar, doivent exaspérer les financiers internationaux

\*\*\*

qui ne connaissent que l'argent. Si l'Allemagne avait à sa tête l'homme de génie à la hauteur des circonstances, elle retournerait complètement son jeu. Plus de politique de prestige et de cocarde. Une paix véritable avec la France. Un Etat fort secourant la dictature de la finance. Une politique économique dont les conquêtes pacifiques assureraient des résultats autrement tangibles qu'une guerre de revanche!

\* \* \*

« Les catholiques ne sont pas le catholicisme. Les fautes, les lourdeurs, les carences et les sommeils des catholiques n'engagent pas le catholicisme. Le catholicisme n'est pas chargé de fournir un alibi aux manquements des catholiques. La meilleure apologétique ne consiste pas à justifier les catholiques ou à les excuser quand ils ont tort, mais au contraire à marquer ces torts, et qu'ils ne touchent pas la substance du catholicisme, et qu'ils ne mettent que mieux en lumière la vertu d'une religion toujours vivante en dépit d'eux. L'Eglise est un mystère, elle a sa tête cachée dans le ciel, sa visibilité ne la manifeste pas adéquatement; si vous cherchez ce qui la représente sans la trahir, regardez le Pape et l'épiscopat *enseignant la foi et les mœurs*, et regardez les saints au ciel et sur la terre; ne nous regardez pas, nous autres pécheurs. Ou plutôt regardez comment l'Eglise pense nos plaies, et nous conduit clopin-clopat à la vie éternelle. Leibnitz prétendait justifier Dieu en montrant que l'ouvrage sorti des mains de ce parfait ouvrier était parfait lui-même, alors qu'en réalité c'est l'imperfection radicale de toute créature qui atteste le mieux la gloire de l'Incréé. *La grande gloire de l'Eglise, c'est d'être sainte avec des membres pécheurs.* »

Cette belle page de notre ami Jacques Maritain (les italiques sont de nous) donne l'éclairage sous lequel il faut lire l'article sur la situation espagnole que l'on trouvera plus loin. L'Eglise d'Espagne n'a pas été à la hauteur de sa tâche. Si les cadres étaient encore catholiques, ce qu'ils contenaient ne vivait guère. Les gestes traditionnels se posaient toujours, mais les réalités surmatérielles qu'ils sont sensés traduire s'effaçaient et disparaissaient. Le catholicisme espagnol s'est vu abandonner par l'*intelligentia* et il n'a pas su aller aux masses (85 % des étudiants universitaires y sont antireligieux et tel faubourg de Madrid ne possède qu'une seule église pour ses 70.000 habitants). D'autre part, il paraissait avoir lié son sort à celui des puissants de ce monde, les nobles et les riches. Et voilà que la « catholique » Espagne court, d'une haleine, tellement à l'extrême-gauche que le socialisme y fait, en ce moment, figure de rempart de l'ordre!

Le pire est évidemment à craindre. « Les fautes, les lourdeurs, les carences et les sommeils des catholiques » risquent de se payer fort cher. Puisse le noble peuple castillan ne pas pousser trop loin la mortelle expérience d'une démocratie politique appuyant toujours plus à gauche et lui étant chaque jour davantage les forces de désordre et d'anarchie.

Quant à nos frères d'Espagne, seule l'action catholique, l'œuvre de rechristianisation lente et progressive permettra de préparer un avenir meilleur. Sans doute auront-ils des temps fort durs à traverser. Il est probable que les puissances de gauche s'appliqueront à stabiliser la déchristianisation par une Constitution nouvelle dite laïque. Et si un droit public catholique sans vie religieuse réelle, ardente et généralisée dans le pays qu'il régit, n'arrête pas une œuvre de déchristianisation, des institutions « de gôche », un droit public laïciste, non seulement précipite cette déchristianisation, mais oppose les plus grands obstacles à un redressement chrétien, à une rechristianisation des masses.

Daignent les innombrables saints produits par la terre d'Espagne, assister leur Patrie terrestre à ce grave tournant de son histoire. Puissent-ils obtenir pour les évêques, le clergé, les fidèles, en surabondance, les dons d'intelligence et de force!...

\* \* \*

Le directeur du *Peuple* vient de terminer ses « Témoignages sur la Flandre ». Le mouvement flamand, écrit-il, peut être comparé à un véritable cyclone, à un raz-de-marée.

Le nationalisme flamand exerce une véritable fascination sur la jeunesse de tous les partis, y compris le nôtre. Une âpre, brûlante et sombre passion la dévore; celle de sa race, de sa langue, du passé et du destin de la Flandre. Elle franchit, avec une folle témérité, les objections les plus pertinentes et les plus concrètes. On a beau lui dire que la méconnaissance de certaines nécessités économiques peut chèrement s'expier dans l'avenir. Cette préoccupation est obscurcie chez elle par l'ardeur du combat. Un grand nombre de Flamands ont le cœur ulcéré. On les a jadis humiliés, offensés, tournés en dérision, traités en coolies. La rancœur, la rancune, le ressentiment, le désir sauvage d'éclatantes réparations travaillent les moins éclairés parmi eux.

Bien que ce sentiment n'atteigne peut-être pas encore la masse des adultes, la désaffection à l'égard de la Belgique fait de rapides progrès chez les jeunes. Quand on froisse la langue d'un individu, on lui fait une blessure aussi venimeuse que quand on s'attaque à sa religion. Cette plaie, au lieu de se cicatriser, devient purulente. Les Flamands — extrémistes — ressassent avec une énergie funeste tous les griefs, petits et grands, qui leur furent infligés.

L'exaspération grandit. Elle est entretenue par de criminelles et stupides erreurs.

Est-il vrai, comme l'affirment les frontistes, que l'autorité militaire, lors du regroupement des sépultures de soldats, a, de propos délibéré, profané cinq cents pierres tombales de soldats flamands. Ces pierres portaient, suivant le désir exprimé par les défunts, la mouette et la croix flamande A. V. - V. V. K. (Alles voor Vlaanderen, Vlaanderen voor Kristus). Est-il vrai que les débris de ces pierres ont servi au rempierrage de la route d'Adinkerke? Si c'est exact, ce geste odieux doit être flétri. Que diraient les habitants du Borinage ou du Centre si l'on avait agi ainsi avec les tombes de cinq cents de leurs fils tombés au front?

Est-il, dès lors, surprenant que le mouvement flamand puisse organiser avec un succès grandissant cet étonnant pèlerinage à la Tour des Héros flamands à Dixmude? Cette tour, d'une beauté sévère et tragique mesure 52 mètres. Elle a une triple signification : elle est flamande, elle est catholique et elle traduit l'éperdue aspiration pacifiste des Flamands. Cent mille personnes s'y rendent toutes les années au mois d'août. En 1931, il faudra 35 trains spéciaux et 25 trams supplémentaires pour y amener cette foule énorme; sans compter tous ceux qui s'y font conduire en auto ou qui y viennent à bicyclette ou tout simplement à pied. Cent mille personnes qui ne sont pas nécessairement frontistes, parmi lesquelles un œil exercé rencontrerait pas mal de catholiques traditionalistes et même des socialistes.

Quel est le parti politique qui aujourd'hui, dans notre pays, à un même endroit, pourrait réunir chaque année une foule aussi considérable?

Je sors de cette enquête avec un sentiment d'inquiétude, de mélancolie et d'irritation. J'ai l'impression que dans ce domaine des langues, la Belgique a pratiqué, avec une virtuosité digne d'une meilleure cause, la plus funeste des politiques des occasions perdues. Des problèmes dont la solution était enfantine il y a dix ans sont devenus d'une complication redoutable. Il me semble que le problème flamand a franchi l'étape législative. On ne donnera plus satisfaction à cette population par des lois et des règlements. Ses aspirations sont plus ambitieuses, plus profondes et plus hautes tout à la fois. Ah! si déjà on avait eu la scrupuleuse loyauté d'appliquer correctement toutes les lois linguistiques!

Qui donc est responsable? Ce néfaste système « des petits paquets » n'a fait qu'encourager le ressentiment et l'exaspération.

Le temps où l'on combattait le mouvement flamand avec des railleries, des sarcasmes et des quolibets est définitivement passé. Je souhaite pour l'avenir de mon pays, tant qu'il en est encore temps, qu'il trouve des solutions qui ne seront inspirées ni par la panique, ni par la lassitude, ni par le désespoir.

\* \* \*

Il n'y a qu'une politique qui puisse encore tout sauver : accueillir l'inévitable flamandisation de la Flandre avec une cordiale sympathie, y voir un enrichissement de la commune patrie et une consolidation de la Belgique. Il faut bien avouer que nous sommes encore loin de compte. Si l'atmosphère parlementaire est excellente — la discussion close par un vote vraiment national, au Sénat, de la loi sur l'enseignement primaire, en est une manifestation nouvelle —, dans la presse et dans le pays sévissent toujours les vieilles erreurs! « Le français va être expulsé de Flandre! » — La loi votée au Sénat « sera considérée, en Wallonie, comme une nouvelle marque d'hostilité envers la civilisation française (*sic*) et ne pourra qu'y accentuer le sentiment de désaffection à l'égard de la Belgique qui s'y développe non sans raison »!

« Désormais, toute la vie officielle et intellectuelle de cette partie du pays (la Flandre) sera exclusivement flamande : le français en sera banni; il ne sera plus employé, dans les provinces du Nord, qu'au titre de langue étrangère, comme l'allemand, comme l'anglais. »

Le vœu du Roi, de MM. Louis Franck, Camille Huysmans, Franz Van Cauwelaert et Auguste Borms, va être réalisé : La Flandre et la Wallonie seront l'une et l'autre dotées de « l'autonomie de culture ». Les Flamands se cultiveront intellectuellement en flamand, et les Wallons en français. Entre les élites des deux régions, le contact intime et suivi va se relâcher, puis sera rompu. Ces élites pourront encore être en rapport, comme celles de France le sont avec celles d'Allemagne ou d'Angleterre. Ces rapports pourront être courts : ils ne pourront plus avoir le minimum de continuité et d'intimité indispensable pour maintenir entre les gens des deux régions le sentiment d'appartenir à une communauté nationale.

Il va fort M. Ivan Paul, le directeur de la *Défense wallonne* et secrétaire de l'*Assemblée wallonne*, auquel nous empruntons ces extraits. Il est plus que francophile. A chaque instant, et plusieurs fois dans chaque numéro de son journal, il menace de faire demi-tour vers le Sud. Il est partisan de l'annexion de la Wallonie à la France. Il s'imagine que sa Wallonie serait plus heureuse si elle dépendait de Paris. Il s'illusionne singulièrement. Il méprise tout ce qui est flamand et en est encore à croire que l'idiome flamand « suivant le mot de l'illustre Flamand Maeterlinck, [n'est] qu'un jargon vaseux ». Comme son compagnon de lutte, M. Remouchamps, il s'applique à empêcher la détente de se produire et la concorde de régner. Pour cela il crie à l'impérialisme flamand et il prêche la croisade contre les menées flamingantes en Wallonie. Nous espérons bien que l'œuvre d'union nationale progressera malgré ces antibelges qui espèrent que nos querelles intérieures, qu'ils entretiennent et attisent de leur mieux, finiront par opposer irrémédiablement les deux races. Mais leur propagande opère malheureusement dans des milieux où les journaux d'expression française ont laissé s'accréditer, au sujet du mouvement flamand, les plus grossières et les plus mortelles erreurs.

\* \* \*

M. Wauters a très bien vu « qu'on ne donnera plus satisfaction à la population (flamande) par des lois et des règlements ». Il faut que cette population se sente aimée en Belgique et aimée *parce que flamande*. Que de fois n'avons-nous pas écrit ici que certains « gestes » seraient tellement plus efficaces que les meilleurs textes de lois. Le drapeau flamand sur une aile du palais Royal le 11 juillet. Le Roi, les autorités religieuses, civiles et militaires au pèlerinage de Dixmude, à la tête de ces foules flamandes allant rendre hommage aux soldats flamands morts *pour leur Roi et pour leur Belgique...*

Peut-être faudra-t-il doter notre ménage belge d'un nouveau statut constitutionnel. Décentralisation? Fédéralisme *sui generis*? Les mots n'ont pas grande importance. Les formules nouvelles se trouveraient aisément si tout le monde s'appliquait à considérer la *réalité belge* telle qu'elle est et non pas telle que la définissent les passions raciales, linguistiques et culturelles, ces aberrations contemporaines, ces créatrices de nuées et ces génératrices de haines fratricides et d'oppositions absurdes.

\* \* \*

Dans un des derniers numéros de la *Vie intellectuelle*, un compatriote, professeur de Droit naturel, a publié un article intitulé : *Crise économique et Civilisation*, où nous avons trouvé ces lignes :

« Les vues que je viens d'énoncer paraîtront peut-être utopiques à un bon nombre; c'est parce qu'on n'imagine pas d'habitude que nous soyons seulement, de nos jours, à un stade de civilisation inférieure. Supposons qu'un jour le moindre ouvrier possède cette culture intellectuelle que nous appelons aujourd'hui supérieure, analogue à celle qu'on acquiert actuellement dans les universités; que cet ouvrier gagne de quoi vivre dans l'aisance en travaillant deux heures par jour à une occupation facile, — en surveillant une machine; que le reste de sa journée soit consacré à la culture de son esprit, à l'exercice physique non rémunérateur, à l'éducation de ses enfants, à la prière et au soin de sa vie morale, alors, et alors seulement on pourra dire que l'homme est civilisé. »

Voilà où conduit le goût immodéré de l'originalité et la préoccupation presque morbide de ne pas fréquenter les chemins battus... Evidemment les définitions des mots étant libres, si on commence par définir que l'homme ne sera civilisé (« alors, et alors seule-

ment!... ») que quand se trouveront réalisées les conditions énumérées par notre professeur, le monde ne connaît pas, n'a pas connu, ne connaîtra pas avant longtemps, et ne connaîtra certainement jamais la civilisation... Mais qui donc reconnaîtra à chaque professeur de Droit naturel — et pourquoi pas à tout orateur ou à tout écrivain? — le droit de donner ainsi aux mots usuels une définition... personnelle et originale, heurtant le sens reçu et même le simple bon sens? Le savant professeur de Droit naturel que nous venons de citer, trouvera-t-il un seul moraliste, pour prétendre, avec lui, que nous sommes encore à un stade de civilisation inférieure et que *alors, et alors seulement on pourra dire que l'homme est civilisé*, quand... (voir plus haut)?!...

Nous ferons aux lignes citées un autre grief. Non seulement elles s'inspirent d'une psychologie fantaisiste et arbitraire, non seulement elles méconnaissent la nature humaine et les leçons de l'histoire, mais elles ont l'air de postuler que la marche du monde nous rapproche de la civilisation rêvée. Elles ont l'air, disons-nous, car la pensée et l'expression y sont également vagues et équivoques. Or n'est-il pas évident que le monde moderne a tourné le dos à la conception du moyen âge qui fondait la civilisation « sur la conviction que les institutions terrestres, avec toute leur verdeur et leur force, sont au service de Dieu et des choses divines pour réaliser son règne ici bas »? La culture moderne au contraire, la civilisation contemporaine, « se propose des fins purement terrestres qui désormais se suffisent à elles-mêmes, ne sont plus surélevées dans leur ordre propre par leur ordination au royaume de Dieu; pour employer un mot dont ces derniers temps on a fait grand usage, c'est un type de culture anthropocentrique ». Jacques Maritain, auquel nous empruntons les citations que nous venons de faire, a écrit sur ces problèmes un petit livre admirable (*Religion et Culture*, chez Desclée de Brouwer) dont nous ne saurions assez recommander la lecture. Et le saint pape Pie X n'a-t-il pas dit dans sa Lettre sur le Sillon que c'est une erreur d'imaginer l'idéal de la société chrétienne dans l'avenir alors qu'il se trouve dans le passé?

\* \* \*

Que la marche du monde ne se déroule pas tout à fait dans le sens des folles et dangereuses rêveries de notre professeur de Droit naturel — folles, parce que sans rapport avec les hommes *tels qu'ils sont*; dangereuses, parce que proposant aux simples un idéal impossible — et que le développement du machinisme, loin de tendre à procurer l'aisance par un travail facile — « en surveillant une machine deux heures par jour » — abaisse le niveau de la civilisation au lieu de l'élever, se trouve démontré dans le livre du plus haut intérêt que vient de publier M<sup>me</sup> Gina Lombroso sous le titre : *La Raison du machinisme*.

Citons :

La conclusion de toutes les brillantes conquêtes de l'industrie est l'ennui qui opprime les hommes, en ce siècle qui regorge de richesses, de biens matériels, de possibilité de jouissances; ennui dû à la décadence de l'intelligence et du sens moral, au manque d'idéalisme; ennui consécutif aussi à la suppression du travail manuel, à la concentration des hommes en d'énormes agglomérations; à la standardisation de la vie, au caractère artificiel de la vie, des aspirations, des fonctions voulues par l'industrialisme.

... Otez à la vie la réalisation des goûts naturels, otez-lui la joie de lutter, d'exceller, de triompher, de laisser un souvenir, d'imprimer sa personnalité dans son travail, otez-lui la joie d'aimer, l'aiguillon qui crée le rêve et pousse à chercher la réalisation de ce rêve; et la vie ne sera plus qu'un long sommeil gris. Otez à la vie les joies naturelles pour les remplacer par les joies artificielles et l'avenir ne sera plus qu'un écran vide. En vain les distractions et le travail le remplissent d'ombres mécaniques, elles le remplissent vainement, car elles ne servent qu'à faire passer le temps, à vous distraire, et parfois même à vous procurer de l'argent, mais elles ne donnent jamais cette anxiété, cette excitation, cette satisfaction qui peuvent rendre bonne une vie même douloureuse.

Voilà qui rend un son autrement réaliste que les élucubrations de notre professeur. Il est vrai que celui-ci termine son étude par ces mots : « Il va de soi, d'ailleurs, que tout ceci n'est qu'une esquisse; quelques réflexions à propos de la crise; et qu'il faudrait dix articles pour traiter à fond tous les problèmes que ces questions soulèvent ». Dix articles, sans parler d'un petit lexique qui donnerait les définitions des mots employés...

# L'abbé de Foere et l'élection de Léopold I<sup>er</sup>

Nous nous sommes efforcé, un jour, d'esquisser le rôle particulier des membres du clergé qui ont siégé au Congrès National (1). Ils furent treize, envoyés tous par les électeurs flamands et leur présence sur les bancs de l'assemblée qui allait élaborer la constitution la plus libérale de l'Europe eut un grand retentissement. Elle témoigna clairement de la profondeur du sentiment qui unissait tous les Belges dans un même élan de patriotisme et de concorde.

Parmi ces curés et ces vicaires, députés à Bruxelles par leurs concitoyens, l'abbé de Foere est la personnalité la plus marquante. Agé d'un peu plus de quarante ans, il a déjà tout un passé politique. Depuis 1814, il s'était consacré à la direction d'un périodique : le *Spectateur belge* qui avait exercé une influence considérable sur l'opinion. Ardent défenseur des droits de l'Eglise, l'abbé de Foere s'était élevé, dès le début du régime hollandais, contre le césaro-papisme du roi Guillaume et il avait, de ce chef, subi deux ans de prison dans la maison de détention de Vilvorde. L'abbé de Foere avait engagé la lutte sur le terrain constitutionnel et s'était ainsi habitué à conduire ces discussions politiques qui passionnaient tant les esprits. Après la Révolution, à laquelle il n'avait point pris part, les électeurs de Bruges se souvinrent de son dévouement passé et lui imposèrent le mandat de les représenter au Congrès.

L'abbé de Foere était né à Thielt le 8 février 1787 d'une famille de la bourgeoisie industrielle. Son père, trésorier de la Chambre de Rhétorique, lui inculqua de bonne heure le goût de la poésie flamande. L'enfant grandit au milieu des guerres, de l'invasion, de la persécution. Il fit sa première communion à Bruges chez un prêtre qui y vivait caché. En 1801, quand l'ordre se rétablit, il commença ses humanités chez les Récollets de sa ville natale et les poursuivit brillamment. En 1805 il entra au séminaire de Gand. Ordonné prêtre à Namur en 1810, il ne tarda pas à être nommé vicaire à Bruges. Mais très vite l'abbé de Foere quitta le ministère paroissial. Il se voua à la direction de sa revue; il fonda un institut pour l'éducation de jeunes filles pauvres et devint en 1823 directeur d'une célèbre communauté religieuse de Bruges : le Couvent Anglais.

Les prêtres de cette génération avaient été à dure école. Enfants, ils avaient connu le terrible régime de la Convention et du Directoire; ils avaient durement travaillé après la tourmente à rebâtir l'édifice brutalement renversé; mais le despotisme impérial avait pesé cruellement sur l'Eglise de Belgique, surtout, sur le diocèse de Gand où la résistance de Mgr de Broglie aux volontés de Napoléon avait attiré la foudre. Le régime hollandais n'avait pas amené la paix. L'abbé de Foere était taillé pour la lutte. Energique, audacieux, rompu aux joutes intellectuelles comme il l'était aux jeux du corps, c'était un homme qui ne reculait devant rien quand le devoir était en jeu.

(1) Cfr. notre ouvrage : le *Congrès National*.

L'abbé de Foere était donc bien préparé à sa tâche; il est au Congrès, l'ecclésiastique le plus à son aise dans l'hémicycle. C'est, à la vérité, un orateur volontiers disert, un peu diffus, désireux de traiter toutes les questions « ab ovo ». Plus d'une fois ses interventions excitent la nervosité de l'auditoire et le pauvre abbé se voit contraint, comme disent noblement les gazettes, « de sacrifier son discours à l'impatience de l'assemblée ». Il avait cependant sur ses collègues une supériorité. Il parlait avec une égale aisance le flamand, le français et l'anglais. La connaissance qu'il possédait de cette dernière langue lui a permis de comprendre l'esprit anglo-saxon ainsi que les institutions britanniques. C'est un des seuls Belges qui vit clair dans la politique de la Grande-Bretagne. Il en a bien saisi la continuité et il se rend compte, contrairement à ce que l'on s'imagine au Comité diplomatique, que dans les questions extérieures, il n'y a pas de différence essentielle entre un whig et un tory.

L'abbé de Foere prit une part active aux débats sur la Constitution. L'expérience qu'il avait du despotisme l'a rendu, comme la plupart de ses contemporains, partisan de toutes les libertés. La liberté de la presse, en particulier, il la veut, en journaliste qu'il est, « dans toute son intégrité et toute son étendue », « sans exclusion, sans catégorie, sans restriction aucune, sans arrière-pensée », et il est convaincu que cette liberté contient en elle-même le remède à l'abus qui peut en être fait. Mais il n'est pas menaisien. Il distingue très bien l'intolérance dogmatique de la tolérance civile. Il a jadis écrit tout un ouvrage sur ce sujet, au moment de la grande dispute du jugement doctrinal. A ses yeux, la tolérance civile est une forme de la charité fraternelle et si cette opinion a l'inconvénient de ne pas fixer suffisamment la limite des concessions justifiées par les exigences de la paix sociale, elle permet cependant de trouver une solution aux difficultés pratiques de la vie en commun. Le député de Bruges combattit vigoureusement ceux qui ne voulurent point faire confiance à la liberté dans la question du mariage civil. Eloigné des doctrinaires, il prôna l'élargissement du droit de suffrage et proposa de l'accorder à tous les contribuables. Son opinion était si nette sur ce point qu'il aurait voté contre la Constitution si elle avait été soumise à un vote d'ensemble, tant l'exigence d'un cens trop élevé lui paraissait injuste. L'abbé de Foere était un esprit original, hardi; versé dans les questions économiques et financières, c'était un parlementaire averti, sympathique à ses collègues, bien préparé au travail législatif par ses études et par la direction des œuvres importantes dont il avait assumé, à Bruges, la responsabilité.

C'est dans la grosse affaire de l'élection au trône du prince Léopold de Saxe-Cobourg que l'abbé de Foere fut amené à jouer un rôle en vue. Adversaire d'une politique exclusivement française, il s'était rallié, après la crise de mars 1831, à la politique de Lebeau et celui-ci eut l'idée de le désigner au mois d'août pour faire partie de la mission envoyée à Londres, afin de sonder les dispositions

du candidat du ministère. La délégation était composée, outre l'abbé, du comte Félix de Merode, du vicomte Hippolyte Vilain XIII et d'Henri de Brouckere, trois membres du Congrès. Dans ses *Souvenirs*, Lebeau insiste sur l'importance de deux choix qu'il avait fait : celui du comte de Merode destiné à montrer à l'Europe que le gouvernement de Bruxelles n'était pas composé d'une bande d'émeutiers et celui de l'abbé de Foere qui prouvait que les catholiques ne se séparaient pas des autres Belges quand ceux-ci demandaient à un prince protestant de s'établir parmi eux.

Le fait que le prince Léopold appartenait à la confession luthérienne était incontestablement une difficulté. Le candidat de Lebeau aurait pu s'attirer de ce chef certaines préventions. Lors du débat qui précéda l'élection, l'abbé de Haerne tira en effet argument de cette circonstance contre la combinaison envisagée, mais sans rencontrer d'écho. Deux autres prêtres, les abbés Andries et Boucneau de Villeraie déclarèrent expressément que ce n'était point là un motif pour rejeter une solution dont dépendait, en vérité, le salut de la révolution. Assurément, les catholiques eussent préféré un prince catholique, mais on n'en trouvait pas; ils ne craignaient pas un prince protestant tant on avait pris de précautions contre la royauté. Dans le régime de quasi séparation entre l'Eglise et l'Etat, qu'on voulait instituer dans le nouveau royaume, le culte pratiqué personnellement par le monarque constitutionnel ne pouvait avoir qu'une faible influence. Mais il s'agissait de montrer à la conférence de Londres et au prince Léopold lui-même que le candidat désiré par le ministère des Affaires étrangères recevait l'appui de toutes les fractions de l'opinion et ne se heurterait dans cette Belgique, connue pour l'ardeur de sa foi, à aucune exclusive. N'avait-on pas dit de la révolution belge qu'elle n'était que de l'eau bénite en ébullition? La présence d'un prêtre-député dans la délégation envoyée par le gouvernement belge auprès du prince, avait une signification sur laquelle nul ne pouvait se tromper.

L'abbé de Foere, qui s'était formé dans l'opposition, n'était point un diplomate, et les lettres de Jules Van Praet qui s'essayait au métier à Londres ne font point l'éloge des talents déployés dans la capitale anglaise par le député de Bruges : « la députation », écrit-il le 22 avril, après la première entrevue, « s'est bien tirée d'affaire. Merode, Vilain et Brouckere ont été bien. Vilain surtout a été fort adroit en plus d'une occasion. C'est lui qui portait la parole en entrant... L'abbé a fait une couple de croûtes qui ne tirent pas à grande conséquence » (1). Mais l'abbé était présent, et c'était là le principal; il eut bientôt l'occasion de jouer précisément le rôle discret que le sagace Lebeau lui avait assigné dans sa pensée. Le Prince avait été tout de suite frappé par la présence d'un prêtre dans la délégation belge. Il cherchait à comprendre le pays où son ambition le poussait à assumer une tâche directrice. Le 23 août, il fit venir à Malborough house, en audience particulière, le député de Bruges. Celui-ci a laissé dans ses papiers un compte rendu de cet entretien qui est resté jusqu'ici inédit. Nous devons à l'obligeance du R. P. Rutten la primeur de ce document tel qu'il est résumé dans un manuscrit de M<sup>me</sup> de Mazière, nièce de l'abbé de Foere, qui a écrit pour sa famille un récit de la vie de son oncle.

Le prince Léopold ne voulait marcher de l'avant dans ce qui, à certains égards, était une redoutable aventure, que s'il trouvait en Belgique de sérieux appuis. Or il avait constaté qu'une partie de l'opinion européenne voyait dans l'antipathie des Belges pour le caractère protestant du roi Guillaume une des causes de la révolution. « Le Prince demanda si, lui, professant la religion protestante, pouvait accepter sans inconvénients sérieux, la royauté d'un pays entièrement catholique? Si un pareil état de choses était compatible avec la paix intérieure du pays et s'il

pouvait offrir quelque stabilité? Son Altesse demanda l'opinion de l'abbé à cet égard et celle de la majorité sensée et sincèrement religieuse de la nation belge. »

La demande était sage et témoignait de la prudence du Prince, de son esprit réaliste, de l'attention qu'il portait aux facteurs psychologiques qui dominent toujours la politique.

La réponse de l'abbé de Foere mérite d'être citée car elle paraît avoir eu une influence décisive sur l'esprit du futur roi des Belges. Après avoir constaté que l'union de la Belgique et de la Hollande, conclue sous d'heureux auspices, n'avait provoqué que désaffection et défiance dans l'esprit de nos populations, le député de Bruges dit au Prince « Si le roi de Hollande, quoique protestant, avait respecté la liberté des consciences en matière de religion, garantie d'ailleurs par la loi fondamentale que lui-même avait octroyée, si conformément aux enseignements les plus clairs de l'histoire des peuples et de leurs gouvernements il avait ménagé la religion, les mœurs et les traditions de la Belgique; si surtout et même après avoir commis des fautes énormes il n'avait pas persisté opiniâtement à entraver l'action libre de l'enseignement et à vouloir dominer ce grave intérêt, il n'aurait rencontré en Belgique, du chef de religion, aucune opposition. Mais le roi de Hollande semblait frappé d'un aveugle esprit d'opiniâtreté et à tort ou à raison la Belgique catholique se croyait menacée d'une réforme religieuse conçue dans le sens protestant.

» Votre Altesse ne doit, en aucune manière, se préoccuper de la différence de religion qu'Elle professe. La Belgique est essentiellement tolérante par caractère et même par principe de religion. Elle comprend parfaitement bien la différence qui existe entre la tolérance personnelle et la tolérance dogmatique, entre les devoirs constitutionnels et politiques d'un prince qui gouverne une nation catholique et la religion qu'il professe personnellement. »

Notons cette observation de l'abbé de Foere. Il est douteux qu'un prêtre français l'eût formulée en 1831. L'état d'esprit qu'elle accuse indique que le culte de la liberté n'avait point chez nous troublé le jugement de la majorité et l'on comprend pourquoi l'Encyclique de 1832 ne provoqua pas chez nos compatriotes l'émoi qu'elle suscita chez nos voisins.

« La religion que vous professez, Mon Prince, continue M. de Foere, est une question pendant exclusivement entre Dieu et la conscience de Votre Altesse. Au point de vue politique, nous n'avons pas le droit de nous y immiscer. La Constitution belge a d'ailleurs pris toutes les dispositions nécessaires pour rendre à l'avenir impossible les usurpations du pouvoir politique sur le pouvoir religieux. L'un et l'autre ont été déclarés complètement indépendants dans la sphère de leur action. Au surplus, l'enseignement a été proclamé libre de toutes entraves. Si Votre Altesse daigne accepter la couronne de la Belgique et que pendant son règne elle respecte et fait respecter ces dispositions constitutionnelles et protège la religion catholique contre les envahissements possibles ou éventuels, bien loin de rencontrer un obstacle dans la religion qu'Elle professe, Elle recueillera l'amour et les bénédictions de la Belgique catholique. »

Les assurances données par le député de Bruges étaient de nature à peser sur les décisions du prince Léopold. Celui-ci voulut en donner à son tour à son interlocuteur et on peut croire que, répétées discrètement à Bruxelles, elles influencèrent favorablement la majorité qui se formait au Congrès :

« Monsieur l'abbé, dit le Prince, je ne partage pas tout à fait votre opinion. Il faut de l'harmonie en toutes choses. Aussi les moindres causes ébranlent la confiance. Je ne pense pas qu'il soit conforme avec (*sic*) une saine politique de placer pour toujours une tête protestante sur un corps catholique. Si je deviens votre Roi, je marierai une princesse catholique. Je stipulerai comme

(1) Baron A. BUFFIN : *La Jeunesse de Léopold 1<sup>er</sup>*, p. 227.

condition de mariage que mes enfants, si Dieu m'en accorde, soient élevés dans la religion catholique. Cette alliance enlèvera tout prétexte à la méfiance. Elle sera un gage de mes propres sentiments envers la religion des Belges et elle offre le seul moyen de donner une solution heureuse à cette grave question. Entretemps, vos compatriotes peuvent se rassurer complètement sous ce rapport. Alors même que la Constitution belge n'eût pas garanti le libre exercice de la religion catholique, le profond respect que j'éprouve personnellement pour la liberté des consciences et pour les usages et les traditions des peuples ne me permettrait jamais de violer ce droit que je regarde comme le plus sacré. Ce qui est d'ailleurs très dangereux. Il n'y a rien à y gagner et il y a tout à y perdre. C'est toujours une grave faute en politique que de molester les peuples sous le rapport de leur religion. » L'entretien continua sur le même sujet, sur l'attachement des populations belges à leur religion, sur le bon esprit du clergé belge et sur le besoin urgent qu'éprouvait la Belgique d'être définitivement constituée.

L'abbé de Foere fut donc le premier à savoir d'une façon certaine que le prince de Saxe-Cobourg avait l'intention, s'il venait en Belgique, de fonder une dynastie catholique. Il faut admirer la dignité et la simplicité que le futur roi mit dans sa déclaration. Il parlait en homme d'Etat, mais en homme d'Etat conscient de la haute valeur des choses spirituelles. C'est par la reine Louise-Marie, de sainte mémoire, que s'accomplit un peu plus tard, la conversion de sa Maison. Si Léopold I<sup>er</sup> ne reçut point la grâce de franchir le seuil de l'Eglise, il montra d'une part, par son abstention même, qu'il l'honorait trop pour adhérer à elle sans une foi sincère; il montra, d'autre part, par ses actes publics qu'il la considérait comme une force bienfaisante digne de recevoir ce qu'il avait de plus cher.

L'abbé de Foere soutint énergiquement au Congrès la candidature du prince. Sur les dix prêtres qui siégeaient au Congrès au mois de juin, six votèrent avec lui. Il appuya Lebeau dans sa défense des XVIII articles. Après le magistral discours prononcé par le ministre des Affaires étrangères, l'abbé de Foere renonça à la parole, ne trouvant rien à ajouter « à ce chef-d'œuvre de raisonnement, d'éloquence et de convenance parlementaire ». Il fut de nouveau envoyé à Londres pour annoncer au prince son élection et recueillit dans ce scrutin 119 voix. C'est l'abbé de Foere qui le 18 juillet eut l'honneur de saluer le nouveau roi à Bruges et de le haranguer au nom du clergé. Après un siècle écoulé, ces souvenirs sont dignes d'être évoqués, car ils honorent à la fois le premier roi des Belges, si désireux de contracter avec le pays des liens indissolubles et le prêtre patriote qui sut le convaincre des bonnes dispositions qu'il trouverait chez nous.

Comte LOUIS DE LICHTERVELDE.

## Le service de l'Etat

Il y a quatre ans, en sortant de l'Université, j'avais pour camarades et pour aînés une équipe de jeunes gens dont la destinée excitait indéciblement ma curiosité...

Pour moi, c'était graine de grands hommes. Tous avaient des programmes de réforme de l'Etat, des ébauches de romans, de livres d'histoire, de drames, de traités scientifiques. Tous voulaient écrire et se plaignaient lamentablement de la déficience de notre presse, coupable à leurs yeux de ne pas faire place à leur copie. C'était, il y a quatre ans. Ils en sont encore au même point et ils se plaignent toujours. Ils ne sont pas députés et ils n'ont pas publié de livres. La presse, ils ne l'ont pas réformée et, ce qui est pire,

ils n'ont pas créé de presse à eux. A cette halte forcée doit exister une cause, ou des causes. J'ai essayé d'en démêler quelques-unes.

\* \* \*

A l'origine, il y a qu'ils n'ont pas eu de vie universitaire. Ils ont passé cinq ans à Louvain, à Gand ou à Liège, livrés à eux-mêmes et n'ayant, entre les heures de cours, pour toute ressource que l'étude ou la vie de café. Aucune place pour la formation virile, intellectuelle, ou seulement sportive ou mondaine. Beaucoup de loisirs inutilisés. Je ne veux pas refaire le procès de la vie universitaire en Belgique. On n'y a que le choix entre l'étude forcenée ou le temps perdu. Celui qui ne se sent pas un tempérament de bûcheur, qui n'a pas cette vocation des fouilleurs d'archives et du bourreau de travail, ne doit s'en tenir qu'à la vie des comités et des associations. On en connaît la qualité cabaretière et la platitude. Bref, au sortir de la rhétorique, le jeune étudiant belge est censé formé. C'est lui qui fera l'élite et dans ses rangs qu'on recrutera les hommes de demain. Sauf les programmes d'examen, ces jeunes gens savent tout, et s'ils ne le savent pas, c'est tant pis pour eux. Sauf celles qu'ils passent à potasser des cahiers, leurs heures sont vides. Surtout on ne leur apprendra ni la politique, ni la diplomatie, ni la colonisation. Ce n'est pas au programme et celui-ci ne se soucie que de faire des techniciens, jamais des gentlemen.

Quand il sort de l'Université, le jeune homme de chez nous ne sait donc rien. Il n'a jamais été à la Chambre, n'a jamais appris à parler en français en public, à prendre le ton d'un débat et, la plume à la main, celui qui convient à une polémique de journaux. Peu ou point de salons politiques. Peu de groupes organisés. L'Université a pris un jeune homme à sa famille, lui a donné des cours et pour le restant lui a dit : « débrouillez-vous ». Si le jeune homme veut entrer au service de l'Etat, surtout en se mêlant à la vie des assemblées, il a tout à apprendre. L'Université n'a rien prévu.

Ainsi livré à lui-même, le brillant sujet de jadis se réfugiait dans sa famille. S'il avait un fief électoral, il pouvait s'appuyer sur lui pour faire carrière. On l'accueillait dans les comités. Les associations lui ouvraient leurs portes. Elles sont fermées. Il lui reste d'écrire et de publier. Personne, depuis le collège, ne s'est occupé de lui faire un style mais, avec un bon fonds naturel et de la facilité, il pourra s'en faire un lui-même. C'était notre seule ressource, il y a quelques années, quand nous quittions les bancs de l'école et nos prédécesseurs immédiats avaient fait comme nous. On voit d'ici le résultat. Dix ans de ce régime ont jeté sur la jeunesse intellectuelle une telle exclusive, que le Parlement lui-même s'en est déjà senti. Une récente crise ministérielle a affiché brusquement des noms d'obscur avocats. Le bâtonnier de Bruxelles, heureusement égaré dans cette galère, y siège à côté de quidams encombrés d'eux-mêmes, et on se demande, avec effarement, si c'est bien là tout ce qui nous reste de ministrable. Après eux, ce sera pis encore. C'est la crise.

D'autre part les jeunes lettrés, dont on ne veut pas à la Chambre, fatigués de cette stagnation, sentent s'affaiblir leur goût des lettres. Je me rappelle leurs triomphants débuts, il y a une dizaine d'années. Avec quelle fierté sympathique ils se proclamaient une jeunesse nouvelle et revendiquaient le droit de prendre leurs responsabilités. J'attendais leurs chefs-d'œuvre, leurs discours, leurs ouvrages. C'était bien une nouvelle Jeune Belgique qui s'annonçait. Elle s'annonce encore, mais ses œuvres, on les attend toujours. On dirait qu'écoeurée de la vie qu'on lui fait par ailleurs, elle démissionne. L'après-guerre aura vu naître et se développer chez nous, en Wallonie surtout, un formidable et magnifique mouvement d'action catholique religieuse, mais qui ne réussit précisément que parce qu'il est affranchi de toute compromission politique. Dans l'action extrareligieuse, nous sommes au point mort. On a autant de peine à obtenir d'un jeune intellectuel d'aujourd'hui un article pour une revue qu'on a de peine à empêcher les cuistres d'entrer à la Chambre. Répétons-le, c'est une démission, la démission de la jeune élite, de celle qui est née d'une sélection, la sélection dont personne ne veut plus aujourd'hui.

\* \* \*

Le désir de sélection, on le retrouve dans tous les temps et dans tous les milieux. L'Ancien Régime connaissait la noblesse, terme imprécis pour désigner une catégorie de découverts et de héros,

de grands hommes et de parasites, de savants arrivés et de nullités bien établies. Au moins, le fondement en est-il solide. Il fallait pour être noble, avoir servi l'Etat et parmi ceux qui portaient le blason, on reconnaissait entre mille ceux qui l'avaient acquis par l'épée. L'Etat anglais, seul au XIX<sup>e</sup> siècle, a gardé à son service une aristocratie héréditaire et celle-ci n'a pas connu de meilleur moyen de conservation que de continuer à servir. On ne lui réservait aucun monopole des emplois, mais comme elle était née dans le sérail, ses fils n'étaient rien moins qu'émigrés et allaient aux emplois d'eux-mêmes. Ce fut le contraire en France; et en Belgique, ce fut encore tout autre chose. Nous avions du monde titré en Belgique qui demandait à servir et qui servait bien, mais nous n'avions pas une noblesse, c'est-à-dire un corps uni qui se réservait la primauté des tâches difficiles. Elle existait par individus mais pas par catégorie. L'ancienne catégorie des privilégiés s'est dissoute et se refuse à faire école. Nous n'aurons en aucun cours pour cadets, ni militaires, ni civils.

En Angleterre, Société veut dire société noble. Un majorat et des terres obligent à des corvées multiples, à des carrières dans la marine ou aux colonies, sans lesquelles on ne peut que déchoir. C'est une sélection forcée, imposée par une ascendance intraitable et qui astreint au service du Roi. Un diplomate belge me dit qu'il a terminé ses études à Oxford en 1910. En 1914, il avait quinze anciens camarades à la Chambre des Communes. En 1926, en avait quarante. Ces collègues d'Oxford et de Cambridge, ce sont pépinières pour gens de loi, de science politique et de pratique parlementaire. Je cherche en vain dans tout notre XIX<sup>e</sup> siècle quelque chose qui y ressemble. Nulle part d'écoles. Au contraire, nul goût de faire école même et surtout chez les plus grandes vedettes. Frère Orban les domine toutes de sa raideur jupitérienne, et Woeste de son puritanisme au vinaigre. Le premier en occupant sa banquette rue de la Loi, semble avoir empaillé un régime dans les plis de sa redingote. Le second, aussi doctrinaire que le premier, est d'un autre canapé, mais n'admet autour de lui que des redingotes d'un même tailleur, dont lui seul a fait le patron. Le bon Beernaert, avec son faible pour le foie gras et le Château Yquem, en reçoit de constants jets de fiel. La démocratie connaît les anabaptistes. Woeste est de l'époque presbytérienne. Un jour qu'il plaide contre Beernaert, celui-ci, bonnement, lui lâche : « Cette fois, M<sup>e</sup> Woeste et moi nous sommes d'accord... car tout de même il nous arrive quelquefois d'être d'accord ». A quoi Woeste répond : « Oui, quand vous avez raison ». Il rendrait le bon sens désagréable et la vérité agaçante.

Mais quelle est cette morgue? Celle des robins. Ecoutez-les s'interpeler : « Cher Maître ». Ils sont tout entiers dans ce vocable en toque et en toge, savants à dossiers, gentilshommes à archives de papiers buvards. Les privilèges sont pour eux, pour le Tiers. C'est eux qui ont fait le Code, avec Sieyès et ils ne peuvent pas s'être trompés. Leur « cher Maître » est l'annonce seréine d'une vanité de clerc et le nouveau baron c'est le clerc, celui des textes de lois, de la basoche, de la chicane et de la glose.

Celui-là non plus n'a pas fait école. Il n'y a pas d'académies pour avocats politiques en Belgique, comme il y en a pour officiers à Berlin, ou pour diplomates au Vatican. Cela rappellerait bien trop les ordres et les corporations, tout ce qui se donne une charte et s'impose une discipline. Un Lejeune ou un Bonnevie peut former un Jaspar, mais seulement aux choses du Barreau. Le père Janson en a aidé bien d'autres. Un Jules Lejeune déborde de bonté. Mais quand Henri Jaspar entre au Parlement à cinquante ans, il a tout à apprendre. Delacroix, cerveau de robin, n'y a jamais rien appris et Theunis n'y a jamais compris grand chose. Un seul, depuis vingt ans, semble avoir poussé jusqu'au grand art le maniement des hommes et la pratique des grandes affaires. C'est le comte de Broqueville, mais il a fait son chemin tout seul. C'est un autodidacte.

Pas de corporation, de compagnie, de confrérie, de maisons enfin, où l'on apprenne le métier de député. Le privilégié du XIX<sup>e</sup> siècle ne laissera pas d'organisation derrière lui. Tout au plus pourra-t-il se renouveler. Jamais faire souche. Quand le grand vent démocratique le jetera bas, il ne laissera rien après lui, pas même une caisse. Les partis anglais ont des fonds pour les élections jeunes et les candidats intellectuels. C'est aux archontes du parti à faire leur choix et à tirer de l'ombre les moins de trente ans. Ici ces fonds serviraient vite à réélire des anciens, qui ont eu des malheurs. Les sénateurs cooptés (Segers, Broqueville, Tshoffen, Ligy...) ne sont pas autre chose et les fauteuils de cooptés vont aux

chevrons, ce qui est bien, mais ce qui est trop tentant pour être conforme aux vues de la loi. Si on dévie ainsi pour ramener au Parlement d'éminents vieillards, on se hâtera peu d'employer du bel argent à s'imposer une jeunesse encombrante. Il n'y a donc rien pour attirer aux affaires une jeunesse studieuse. Un jeune homme qui étudie ne fait pas de politique. On n'aurait pas de place pour lui. Cela vaut qu'on s'y arrête.

\* \* \*

Cela le vaut parce que le mal est plus grave qu'on ne pense. Je mets de côté naturellement le journalisme politique. Le journalisme étant, grâce à Dieu, une industrie en même temps qu'une profession, peut nourrir son homme, le choisir et le mettre à son rang. Les déshérités ne sont pas des gens de plume. Mais il en est d'autres qui voudraient servir autrement que par l'écrivain. La politique est un métier. Il y faut des loisirs, le temps d'étudier, de voyager, d'attendre, de conférer et de préparer ses conférences, de voir des bibliothèques et des expositions. Je prends un jeune homme pressé de bien faire. Il n'a pas de rentes et, dès lors, il ne lui faut songer à descendre sur l'Agora qu'à ses heures libres. Heureusement, le Barreau sert la politique et celle-ci peut très bien servir le Barreau. L'un aidant l'autre, on peut se débrouiller. Mais remarquons que cela limite le champ aux seuls avocats. Et ces avocats eux-mêmes, comme ils se limitent à leur tour à ce jeu! Un avocat peut plaider de belles affaires tout en présidant le soir un meeting contradictoire à Berchem-Sainte-Agathe et en s'occupant le dimanche d'un Congrès d'étudiants à Louvain ou de jeunes ouvrières à Patria. On dira de lui : « C'est une belle situation, la politique lui amène des clients et puis il plaide beaucoup d'affaires de loyers à Laeken. Les gens aiment ça. A trente-cinq ans, il sera député suppléant. A quarante, s'il sait se maintenir au conseil communal de Molenbeek, il a des chances d'arriver à la Chambre ».

C'est un heureux, un chambard, mais à quel prix? Sa vie se passe en parlottes affreuses dans des « locaux d'œuvres », aux terrasses de cafés qui sentent le fond de verre aigre et le cigare refroidi. Ou bien au vestiaire des avocats, le matin, à lire des journaux à trente centimes, à gros titres, heureusement, ce qui dispense de les lire en entier; ou à débattre sur la querelle qui met aux prises M. l'abbé Untel avec l'avocat Unautre; ou à subir des fins de banquets désolants, dans la pauvreté enflammée des toasts cacochymes. En cinq ans de cet exercice, l'esprit s'est appauvri. On lit rarement et tout livre riche semble une fatigue. Théâtres, voyages, salons d'art, polémiques littéraires, lettres à des amis longuement méditées, tout est oublié. Dans le monde, entre deux femmes charmantes et lettrées, il s'ennuie, ou leur impose ses rengaines étriquées de grand homme d'association et de plaisantin de caucus ignare. Pourtant il passe pour faire de l'action politique. Il fait même son chemin, un chemin médiocre, fait de cailloux de toute petite qualité. A moins d'une grosse fortune, d'un cynisme colossal ou d'une chance extraordinaire, tout le monde aujourd'hui en est réduit là. On comprend qu'alors la jeune Intelligence se tienne à l'écart, abandonne à des subalternes ce travail de primaires et se relègue dans une quiétude boudeuse. La prime à la médiocrité l'intéressant peu, elle l'abandonne aux avocats de seconde zone, à ceux qui ne devraient pas dépasser les conseils communaux.

C'est là travail d'avocats, de ceux qui se croient élus pour gouverner les hommes et parmi lesquels, pendant longtemps, on a choisi. Ecrivains, savants, coloniaux, chefs d'entreprises sont bien plus exclus encore. C'est ici qu'il importerait de créer un ordre, un noviciat politique, avec ses cours, ses conférences, ses travaux de thèse et de documentation, ses revues, ses salles et au besoin ses postes de radiodiffusion. Le gouvernement, à l'initiative très heureuse de M. Janson, a créé des bourses pour stagiaire; aux grandes sessions de Genève. Jamais un parti politique n'eût osé prendre sur lui pareille initiative. On imagine le frémissement founard des nez de ces messieurs gérantes au retour des éliacins cosmopolites. Qui sont ces intellectuels imberbes qui voudraient distraire de la propagande les fonds destinés à l'Orphéon royal de Berchem-Sainte-Agathe ou aux Vogelviks Réunis de Jandrain-Jandrenouille? D'ailleurs, nos comices se soucient bien de Genève, de Westminster, du Reichstag ou du Palais Bourbon. Si des jeunes gens ont des loisirs et de l'argent pour y aller, qu'ils y aillent donc, mais jamais eux-mêmes n'en fourniront ni ne s'en sont vu fournir

et cette tradition remonte bien haut dans l'histoire des partis. L'égoïsme sacré des gens en place s'est si peu soucié de faire des élèves et de leur apprendre le métier que chaque fois que je vois le buste d'un vieux parlementaire censitaire, je crois l'entendre siffler d'une voix aigre : « Après moi, vous vous débrouillerez ! »

\* \* \*

Résumons-nous. Nous avons eu des nobles mais point de noblesse. Des aristocrates, mais point d'aristocratie. Ces privilégiés ayant disparu, les privilèges sont allés aux bourgeois, en l'occurrence aux avocats, aux juriconsultes. Ceux-ci ont voulu que le Parlement fut tout et que le Parlement fût à eux. Ils ont fait des belles et bonnes choses. Ils n'ont pas fait d'élèves. Eux morts, il ne restait rien d'eux et pour n'avoir songé qu'à eux, il se fit que c'est eux qu'on oublia les premiers.

Point d'élèves, point d'écoles. Un jeune Anglais se voit demander des brevets et quand il en a, les portes s'ouvrent d'elles-mêmes à son exubérante activité. Chez nous, rien n'appartient plus qu'aux comités. Ce sont eux qui recrutent et, naturellement, le brevet n'a aucune valeur à leurs yeux. Les partis n'ont de traditions que négatives. Quand ils combattent, ils savent contre qui, mais rarement pour qui. Quand, par un coup de chance, un Jaspas arrive au faite du pouvoir, il n'a reçu aucune formation. On ne l'a jamais vu à Oxford. Ceux qui se forment sont gens de faubourg et de cantonales et leur esprit a du prendre, bon gré mal gré, la mesure de leurs secteurs électoraux.

\* \* \*

Ce mal-là est parlementaire. C'est la crise des élites dans les assemblées. On n'y entre plus sinon avec beaucoup d'argent. Mais ce qui est beaucoup plus grave, c'est que le but suprême est d'y gagner énormément d'argent. Quand un homme démesurément riche a quelque coquetterie, il regarde du côté de la rue de la Loi. Cela le fascine comme d'avoir un journal, une danseuse, une écurie de course, un titre de baron. C'est logique. Je suis heureux que M. Marquet vienne avec son gros melon gris perle et sa belle canne à pommeau d'argent dans cette maison, comme à un salon bien ou, peut-être, on se désencanaille. M. Dens n'avait pardonné à personne, ni à ses amis, ni à ses ennemis, ni à ses millions, ni à M. Jaspas de n'être pas ministre et lui qui eût pu se contenter du rougeoiement frissant de sa calvitie, de ses millions et de sa satisfaction, il a voulu être ministre parce qu'il aimait cela comme un démocrate aime d'être vicomte. C'est dans l'ordre. Il faut que la médiocrité du million s'empresse autour de ce qui n'est réservé qu'aux serviteurs nés de l'Etat.

Mais le pire est que le député démuné va aux coffres-forts comme les coffres-forts vont à la Chambre. Timidement d'abord, comme font les gens de chez nous qui tiennent petite boutique avant de se risquer en de trop grands magasins. Puis le million vient. Les voitures s'alignent, dans la cour du Palais de la Nation. Un chauffeur se précipite et ouvre une portière d'où s'élanche le petit bedon de M. Dens. Le député de Liège prend un hôtel à Bruxelles. Celui de Charleroi va faire un tour au Congo. Sa femme ne veut plus rentrer dans sa famille. On s'habitue si bien à Bruxelles. Et puis il faut se montrer actif et l'arrondissement vous en sait gré.

Et c'est ainsi du haut en bas de l'échelle sociale. Dans les meilleures familles, les parents scrutent l'avenir avec angoisse. Quelle carrière conseiller aux enfants ? Peu à peu l'imagination se blase, elle aussi. L'argent prend des proportions énormes. On entend dire de X... : « Il a une situation très bien, vraiment étonnante pour son âge, une situation de premier plan ». Il s'agit d'un agent de change. Des parents avouent : « Mon fils aîné est content de son travail de magistrat, mais son cadet a beaucoup mieux réussi ». Il s'occupe d'un garage.

Ainsi se perd une notion très précieuse et infiniment noble, celle du travail qui ne rapporte pas, sinon tout juste de quoi vivre. Au préjugé du titre et de l'oïveté voulue succède celui de beaux écus vite gagnés. On a toujours le parti pris obtus de l'aristocrate pour le médecin, mais la grande quincaillerie fait florès. Dans le monde des fortunes colossales, il se forme une hiérarchie qu'on aborde, puis qu'on flatte, puis qu'on tutoie, enfin à qui on pardonne tout. Et franchement, à voir évoluer les jeunes ducs et pairs de la haute finance, on se prend à regretter les autres.

\* \* \*

La meilleure vengeance infligée aux hommes politiques d'hier est l'ignorance extraordinaire du public actuel pour tout ce qui les concerne. Je ne l'excuse pas. Je constate. Une année de jubilé a permis de mesurer tout ce que les Belges ignoraient de la Révolution. C'est énorme. Sauf l'imagerie populaire, ils n'ont rien gardé, et le public lettré n'en connaît souvent pas plus que l'imagerie. Il sait que Gendebien a dit : « Non ! Trois cents soixante mille fois non... » ; que Merode, que Charlier, que les volontaires liégeois de Rogier, que la loi des Couvents en 1857, que... C'est à peu près tout. Quand les gens du monde et les écrivains, les gens « qui lisent tout » et qui « sont au courant de tout » abordent ces cent ans de vie belge, ils n'abordent qu'en passant... vite, très vite. Que peut-on lire là-dessus ? On commence à le savoir maintenant. Mais ces messieurs de jadis qui ne faisaient pas école auraient mauvaise grâce à nous traiter d'écoliers. Au moins la Commune, le Deux Décembre, les Ateliers nationaux sont des choses qu'on nous a apprises parce que Guizot et Thiers écrivaient et qu'on a besoin de s'arrangeait bien pour écrire à leur place. Chez nous, de cette époque, les initiés seuls savent quelque chose. Entre 1839 et 1914 une grande grisaille d'oubli couvre la Belgique. Ceux qui veulent s'en occuper doivent s'en aller chercher de gros volumes dans des coins poussiéreux, avec la collection complète du *Bien public*, le *Dechamps* du P. de Moreau, le *Bruxelles à travers les âges*, de L. Hymans et le compte rendu du Congrès d'Huytens de Teerbecque. Mais on n'en parle pas entre gens cultivés.

Sait-on pourtant ce que c'est qu'un doctrinaire et quelle singulière faune se cachait, hier encore, sous ce vocable générique ? A Bruxelles, il est recroquevillé, racorni, ratiocinant et châtimenteux avec Verhaegen ; empêtré dans son col et perdant pied dans sa toge avec les professeurs de Gand ; enfin fossile, homaisien, obtus, pesant, pachydermique en province. Ce Bouvier dont parle M. Neuray dans son *Kurth*, c'est un être énorme, un fantoche réel, et mécanisé affreusement, ridicule aujourd'hui, mais qui alors angoissait les pauvres gens. Les disputes entre « Guelfes et Gibelins » (prince de Ligne) nous ne pensons plus à ce qu'elles pouvaient être ; pas plus qu'aux angoisses nationales de 1839 ; au paroxysme de 1857. Tout cela est mort, étouffé dans des boîtes grises qui, en se laissant ouvrir, dégagent une odeur lointaine de mois. Manque d'éducation. Nos jeunes docteurs en droit, en sortant de l'Université, ont à peine lu Lichtervelde et les volumes de la collection Deharvengt... Jamais on ne leur en a parlé pour l'examen.

Notre histoire coloniale n'est pas logée à meilleure enseigne. Qui connaît ce petit bibliothécaire infirme et génial, boiteux et visionnaire, prophétique, extatique et pourtant merveilleux d'équilibre et de santé nationale qui s'appelait Banning ? Sans cesse son nom revient dans notre épopée, le Congo, le Territoire, la Monarchie, les conflits sociaux. Brialmont a sa fresque. Mais tout cela n'est divulgué qu'à moitié. Ce n'est pas encore au répertoire des honnêtes gens, des diners d'amis, des enthousiasmes de collégiens, des dadas de journalistes. De même pour la conquête du Congo ; l'aventure abracadabrante du Bahr-el-Ghazal, du sultan Rabah, de l'assaut vers le Nil ; la course de Bia et Franqui vers le Katanga. Il faut les retrouver dans les pamphlets de Watters et les lourdes compilations de Delcommune et de ses contemporains.

Manque d'éducation. Le public belge ne sait pas : il faut tout lui apprendre et quand on publie sur ces choses, commencer par l'A, B, C. Il ne comprendrait pas. On dirait que depuis cent ans, aucun grand mouvement n'a été tenté pour l'éducation de l'esprit public. Un ouvrier intelligent, en France, en sait plus long sur Louis Blanc et sur Cavaignac qu'un avocat de Bruxelles sur Rogier et sur Lebeau. Sait-on ce que furent les débuts du socialisme, les grèves de Baudour, les chapelles néo-marxistes pour jeunes bourgeois pétroleurs de 1880 ; et les réfugiés français de Bruxelles, les Madier Montjan, Deschanel, Bancel ? C'est qu'une histoire aussi proche ne nous parle guère. On ne nous en parle pas, sinon en de vieilles brochures. Aussi, comme Belges, nous ne sommes pas très intéressants. L'étranger qui se penche vers nous pour nous demander ce que nous avons été depuis cent ans doit nous trouver désespérément quelconques. Nous n'avons rien à lui raconter, sinon qu'en 1863 Frère Orban a supprimé les octrois et qu'en 1885 Léopold a provoqué une Conférence européenne à Berlin, mais au fait on ne sait pas trop ce qu'à Berlin, en 1885, on a décidé. Je mets à part, évidemment, les exceptions, les érudits et publicistes, nos maîtres en histoire et en journalisme, etc... Mais je prends pour exemple le milieu frémissant, éloquent et



trépidant du jeune barreau, de la fleur du jeune barreau, tant de province que de Bruxelles. Son ignorance m'a souvent abasourdi. L'histoire de Belgique depuis cent ans n'est pas comprise dans ce que tout le monde doit savoir. Entre la science des savants et la culture des hommes d'action, il y a un hiatus effrayant.

\* \* \*

Ce sont encore ces problèmes qui m'inquiètent quand je vois, du haut de ma banquette de journaliste, s'aligner les dos importants des nouveaux ministres d'un cabinet qui a perdu la majeure partie de sa crème pour remplacer le restant par du petit lait. L'un à l'œil vitreux, un bon dos de petit avocat d'Ixelles très occupé, des agitations onctueuses de grand homme de loi. Un autre frétille dans sa petite jaquette et un troisième se tasse dans une plénitude satisfaite d'avocat de Namur pendant que M. Dens roule de gros yeux de poisson qui a bien mangé, en tapotant son pupitre de ses petites mains grasses d'ecclésiastique de comédie. C'est tout ce qu'on a trouvé pour remplacer MM. Jaspar, Janson, de Broqueville et Lippens. C'est tout ce que la sélection des comités démocratiques a laissé passer, l'élite de l'élite, l'élixir de la volonté populaire. Et après eux, ce sera la bouillie pour les chats. Il ne se peut pas cependant que Marcel Jaspar soit un jour le seul intellectuel du Parlement. Il est vrai qu'entre M. Foucart et M. Vroomel... Et à droite ce n'est pas beaucoup mieux qu'à gauche. Ainsi se perd le goût du service de l'Etat.

Ce service, je m'obstine à le voir comme un métier noble, d'autant plus noble, que le nom ou la particule n'ont rien à y voir. Je voudrais qu'une nouvelle noblesse naisse, celle de ceux qui servent. Son code serait celui des gens d'épée, avec pour devise : honneur et discipline. Que l'on serve au Congo ou dans la diplomatie, dans la presse et au Parlement, entre gens qui créeraient une nouvelle tradition et, enfin, formeraient des élèves. Eux-mêmes auraient leurs écoles et leurs clubs. Qu'on prenne cette expression au sens londonien : des académies avec leurs serments, leurs chartes et leurs privilèges, enfin leur catéchisme ; une chevalerie, enfin quelque chose comme des ordres où on se retrouverait entre fonctionnaires et journalistes, députés, propagandistes, coloniaux, hommes d'affaires même, si leurs affaires servent la cause commune, médecins surtout, officiers enfin. Il y aurait beaucoup d'appelés et peu d'élus et il n'y serait pas défendu de faire fortune, au contraire, pourvu que la fortune soit autant de gagné pour la Belgique. Les œuvres de jeunesse ont fait l'armée des boys-scouts et on ne pouvait mieux rétablir, dans une période avilissante, la hiérarchie des vertus civiques et militaires chez des collégiens. Il serait défendu d'y dire du mal de son prochain, d'y faire métier de suspecter les gens en place et la porte y serait fermée aux écrivains qui n'écrivent pas et aux beaux jeunes gens qui font les dégoûtés. Pour comble, on ne s'y réunirait presque jamais et il serait défendu d'y passer une soirée sans prendre une décision pratique...

CHARLES D'YDEWALLE

## Catholicisme espagnol et République

Entre d'autres conséquences graves qui se développeront peu à peu, le résultat des élections aux Cortès constituantes a fait nettement apparaître la faiblesse du catholicisme espagnol devant l'Etat républicain. Certes, le chiffre des députés qui manifesteront des tendances favorables à la religion n'est pas connu jusqu'à présent : il ne pourrait l'être, parce que aucun parti, sauf l'Action Nationale et les autonomistes basques, n'a affiché cette attitude dans son programme.

Aux toutes meilleures sources, on évalue à une bonne cinquantaine le nombre des élus franchement catholiques ; en certaines circonstances, pense-t-on, ce groupe pourrait grossir jusqu'à se

rapprocher de la centaine. Ce sont là conjectures que, seuls, des votes importants pourront mettre à l'épreuve. Quoi qu'il en soit, les catholiques déterminés et agissants en sont réduits à ne former, dans l'assemblée qui va décider de la constitution de l'Espagne, qu'une petite minorité seulement. Avec eux, l'Eglise se voit abandonnée à l'arbitraire des radicaux et des socialistes.

En reconnaissant ce fait dans l'attente de tout ce qu'il peut entraîner, il faudrait pourtant se garder d'interprétations démesurément pessimistes. La fraction catholique aux Cortès n'est pas équivalente à la part d'influence profonde du catholicisme au sein de la nation.

Trop évidemment, cette correspondance se trouve faussée par plusieurs facteurs qui jouèrent, dans la récente lutte, d'une façon prépondérante. C'est tout d'abord l'engouement d'un peuple impressionnable à l'excès, plein d'enthousiasmes fébriles et de foi en la panacée, pour cette République que seule représente avec vigueur la « conjonction » des gauches. Quand on compare, à l'abîme de discrédit dans lequel végétaient, il y a un an encore, des hommes tels que le radical Lerroux et le catalaniste Macia, le comble de popularité auquel ils sont arrivés aujourd'hui, jusqu'à incarner aux yeux des foules, l'un l'idéal de l'Espagne et l'autre l'idéal de la Catalogne, on se rend compte de la brusquerie des revirements dont le peuple espagnol est capable. Ajoutez à cela que la représentation des minorités, telle que l'admet le régime électoral espagnol, n'est pas proportionnelle, qu'une bonne partie du peuple des campagnes a gardé la funeste habitude de ne pas voter ou de suivre simplement, comme au temps des « partis tournants », les indications officielles, que ces suggestions officielles ont tourné presque entièrement au profit des gauches, et très peu à l'appui de la droite républicaine de MM. Alcala Zamora et Miguel Maura. Pour compléter le contraste, notons encore qu'il se produisit un courant d'abstentionnisme résolu, auquel adhèrent un grand nombre de monarchistes irréductibles, et que, en face du parti socialiste solidement constitué, le seul qui garda ses cadres durant la dictature, il n'existait à droite aucun groupement capable d'engager une lutte vraiment organique. La campagne électorale ne put donc être, de la part des éléments catholiques, qu'une rapide improvisation. On voit bien, après ce croquis, dans quelles conditions anormales la bataille s'est déroulée, et qu'il serait inique de mesurer la vigueur du catholicisme espagnol au nombre de catholiques qui collaboreront à dresser la constitution nouvelle de l'Espagne.

\* \* \*

Le fait n'en demeure pas moins, incontestable et tragique, que le statut légal de l'Eglise, et avec lui l'enseignement religieux, le régime du mariage, la liberté des congrégations, le temporel du culte, se trouve, dans un pays de longue tradition catholique comme l'Espagne, livré à la merci des partis qui se sont fait de l'anticléricalisme une enseigne.

Que ce fait soit sans précédent, il ne faudrait pas l'affirmer. On ignorerait la substance même de l'histoire de l'Espagne au XIX<sup>e</sup> siècle si l'on ne savait par quelles rudes épreuves l'Eglise y a déjà passé. Les lois de « désamortisation » du célèbre Mendizabal vers 1835, la dépouillèrent de tous ses biens, lesquels étaient d'ailleurs fort excessifs, et lui infligèrent maintes offenses. Plus tard, la République de 1873 renvoya une deuxième fois les congrégations religieuses sur les chemins de l'exil. Chaque fois, il semblait que tout fût perdu, et que la glorieuse tradition fût, par cette agression du pouvoir, définitivement renversée. Il est d'autres époques que la nôtre, même sous la monarchie, où le mot de persécution n'était pas trop fort pour qualifier l'attitude du gouvernement espagnol envers l'Eglise. Et cependant, le vent

tourna. Si les lois de désamortisation se consolidèrent, le concordat de 1851 en limita les ravages. La première République s'effondra dans l'anarchie au bout de quelques mois, et avec elle disparut l'entreprise déchristianisatrice. Quant aux campagnes de Canalejas et du parti libéral qui disposaient cependant, en 1910, d'une majorité parlementaire, toute leur véhémence n'aboutit pas à mettre en œuvre leur programme laïcisateur.

Les catholiques d'Espagne auraient bien tort, cependant, de se reposer, sur ces quelques témoignages du passé, dans la foi aux résurrections magiques. La situation n'est plus, en 1931, ce qu'elle était en 1835 ou en 1873. La politique, était alors l'œuvre d'équipes qui s'emparaient du pouvoir par toutes sortes de moyens, légaux ou illégaux, à l'exception du consentement populaire. Soutenues par des camarillas militaires ou par des clubs bourgeois, ces équipes travaillaient en marge de la nation. Celle-ci n'avait guère part à l'affaire : On ne la consultait pas et elle ne réclamait guère, sauf lorsqu'on en venait à la brutaliser trop. Fruits d'une émeute ou plus souvent d'une conjuration de généraux, ces gouvernements portaient partout dans leur œuvre leur propre instabilité.

L'importance historique de la Révolution de 1931 consiste précisément, au contraire, en ce qu'elle rompt l'antique artifice. Cette fois, le peuple est intervenu largement dans la décision. La Monarchie a été renversée par des élections municipales; la République se voit confirmée par des élections législatives auxquelles la participation populaire fut plus nombreuse et plus spontanée qu'jamais. Ni le 12 avril, ni le 28 juin ne furent des truquages à l'ancienne manière. Si le problème capital de l'Espagne était hier de relier la nation à l'Etat en l'intéressant à la chose publique, voilà ce problème à peu près résolu. Le peuple a voulu parler; il a parlé. Le peuple s'est rué aux urnes. Il entend travailler de ses mains à la reconstruction de son pays et se faire l'architecte de l'Etat futur.

Si entachées de toutes sortes de vices, d'irréflexion et d'hypersensibilité surtout, que l'on doive qualifier les élections aux Cortes constituantes ce caractère saute aux yeux. La véritable Révolution espagnole, c'est en cela qu'elle consiste. A l'artifice démocratique, établi par la Constitution de 1876, une poussée soudaine vient de substituer la réalité d'une démocratie ardente, résolue à briser tous les cadres qui pourraient encore la comprimer.

\* \* \*

Or, le peuple d'Espagne, en s'emparant pour la première fois du pouvoir, s'est prononcé en faveur des hommes qui entendent briser la tradition religieuse.

Voilà donc un pays où, depuis plus de cinquante ans, pour ne parler que du présent, le catholicisme jouit de toutes les libertés, où il possède plus que la liberté, puisqu'il est reconnu et honoré comme religion d'Etat. Le droit national, dans ce pays, s'adapte automatiquement au droit canonique, en des matières aussi importantes que le régime familial. Tous les enfants y sont baptisés; dans toutes les écoles, la doctrine catholique fait partie du programme obligatoire de l'enseignement; sauf une infime minorité, tous les mariages se contractent devant le prêtre; point de mariage civil, sinon pour les rares dissidents déclarés, et point de divorce. Pour toute la population, les actes essentiels de la vie demeurent intimement liés à la religion. L'Eglise jouit en ce pays de toute la considération officielle : elle participe aux manifestations de l'Etat et aucune cérémonie publique n'a lieu sans la présence de l'évêque ou du curé. Voilà le pays dont la jeune génération, formée tout entière sous ce régime, s'est prononcée pour un radicalisme et un socialisme également irréligieux.

Le cas de l'Espagne est typique. Il montrerait aux plus aveugles que la protection publique ne peut suffire à l'Eglise, et que la vigueur du catholicisme n'est jamais l'effet des seules lois. L'Espagne offrirait le spectacle le plus parfait de l'Eglise reconnue comme une institution, avec toutes les prérogatives de son rang. Au bout d'un demi-siècle, cette position privilégiée ne la laisse pas moins désemparée devant une majorité politique directement émanée du peuple qu'elle a enseigné. Que conclure de ce terrible aboutissement, sinon que les catholiques d'Espagne n'ont pas su profiter des leçons infligées autrefois à l'Eglise de France ou à celle d'Italie, et qu'ils se sont trop contentés de faire de l'Eglise une institution, sans veiller à ce qu'elle soit surtout une vie, une vie rayonnante et expansive?

Ce n'est pas l'énergie, assurément, qui leur fit autrefois défaut. Si le statut juridique dont nous venons de parler était satisfaisant, c'est que, contre la poussée libérale qui prétendait à l'égalité des cultes et à la neutralité de l'Etat, les catholiques d'Espagne surent mener, durant une moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une lutte sans défaillance. Lutte à l'espagnole, qui usait des moyens extrêmes pour soutenir un programme sans souplesse. Lutte où l'intérêt dynastique se mêla inextricablement à l'idéal religieux. Le traditionalisme — c'est-à-dire, là-bas, le catholicisme agissant — se confondit, dès le début, avec le carlisme, et le carlisme menait la guerre civile. Ainsi, la doctrine catholique trouvait en Espagne ses champions non point dans la presse ou au Parlement, comme en d'autres pays, mais dans les armées de Don Carlos. Le procédé n'était pas évangélique; l'intransigeance espagnole lui reconnut, en revanche, l'avantage d'être décisif. Il le fut en effet; le carlisme ne l'emporta pas sur les champs de bataille, mais il fallut tenir compte d'une telle puissance dans l'organisation de l'Etat. Si la Constitution de 1876 et la Restauration alphonisiste ne furent pas tout imprégnées de libéralisme, ce n'est pas à la foi du peuple espagnol qu'on le dut, mais au fait que cette foi s'était incarnée dans une force redoutable.

D'une manière qu'on n'eût pas recommandée ailleurs, mais qui s'adaptait à la véhémence des idées et au régime de contrainte régnant en Espagne, les catholiques de ce pays surent donc résoudre à leur avantage la crise du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Etat espagnol resta catholique.

\* \* \*

Cette superbe énergie ne s'est malheureusement pas employée à affronter les problèmes que la fin du XIX<sup>e</sup> siècle allait poser à son tour. Magnifique dans la défense des droits, elle ne sut se montrer créatrice et constructive, quand elle en fut requise. La Constitution de 1876 marque en Espagne la fin de la dernière croisade.

A ce moment, les traditionalistes ont imposé quelques précieuses idées, mais ils ne sont pas arrivés à gouverner. Dans l'ensemble, le loyalisme carliste les en empêcha. De son côté, le parti libéral-conservateur, qui soutiendra dès lors dans l'Etat, par les moyens constitutionnels, la cause de la religion, n'a vraiment rien qui lui donne l'allure apostolique. C'est une équipe d'hommes d'affaires, préoccupés avant tout de penser des plaies et d'assurer à l'Espagne une sûre convalescence. Canovas del Castillo, son chef, n'est un grand politique, précisément, que parce qu'il réussit à amortir des antagonismes farouches pour rendre l'Espagne « vivable » à ses enfants. Toute la politique devint une œuvre d'amollissement mutuel. De cette situation, les catholiques furent victimes; ils oublièrent, hélas! de régénérer leur énergie. Le carlisme leur avait tant coûté qu'ils se crurent en droit de se reposer, comme le faisait toute l'Espagne, et de laisser le soin de la politique à des professionnels. Ils se reposèrent donc, à l'ombre des bonnes

lois dans lesquelles ils avaient une totale confiance, et ce repos prit bientôt la forme d'un profond sommeil.

Ne jetons pas la pierre à qui ne la mérite point. Le catholicisme ne s'est pas engourdi en Espagne au point de méconnaître ses devoirs essentiels : dans l'ordre spirituel, l'essor des congrégations religieuses, qui avaient été si longtemps traquées, marqua sa vitalité; sur le terrain de l'enseignement, l'école libre prit une magnifique efflorescence dans ce pays où il semblait qu'elle fût superflue. Il serait bien injuste de dire que la religion se ramène en Espagne à des processions pittoresques et à des cérémonies officielles. Ne jetons surtout pas la pierre à ces pionniers des œuvres sociales, qui s'efforcèrent de renouveler l'action catholique, en suscitant les syndicats, les œuvres populaires, la grande presse. Ceux-là, au contraire, admirons-les doublement, car ils se sont sacrifiés à la tâche.

Nous touchons ici au nœud du problème et à l'explication de la douloureuse déchéance. Alors que, dans les autres pays, spécialement en Allemagne, en Autriche, en Hollande, en Belgique, le catholicisme correspondait à la poussée populaire par un geste de large accueil et que sa face se rajeunissait avec le siècle, il semble qu'en Espagne ceux qui représentaient l'Église aux yeux du peuple n'aient pas eu cette intuition des besoins nouveaux. Alors que les idées socialistes s'emparaient des masses ouvrières sous leurs aspects les plus extrêmes : l'anarchisme et le syndicalisme violent, on ne voyait rien venir; alors même que l'esprit révolutionnaire avait fait ses preuves, le quietisme demeurait de mise dans les classes dirigeantes. La bourgeoisie catholique a commis ailleurs de grosses bévues; elle a partout retardé, par sa dureté d'entendement, l'avènement des idées proclamées par Léon XIII. Mais le pays où elle les ignore le plus complètement, c'est à coup sûr l'Espagne.

Écoutons à ce sujet l'un des hommes les plus avertis qui soient parmi les catholiques espagnols, celui qui réussit à doter l'Espagne d'un journal catholique de premier ordre, M. Angel Herrera. « Les graves paroles, ainsi s'exprime-t-il, que le Pape vient de lancer à l'adresse des sociétés inhumainement conservatrices — je le dis avec douleur, mais c'est la vérité — s'appliquent à peu de peuples aussi justement qu'au peuple espagnol. Durs sont les jugements formulés par les étrangers sur la stagnation de l'Espagne conservatrice. C'est cependant une réalité, et ceux qui s'emploient à la nier ne sont point faits pour les temps nouveaux. Systématiquement, on a contesté ici au monde du travail ses droits les plus certains et les quelques hommes qui se sont élancés avec énergie et avec zèle dans les voies de salut n'ont récolté qu'une bien maigre moisson sociale, en comparaison des amertumes et des souffrances personnelles qui leur furent prodiguées. (1) » M. Herrera, cet esprit modéré, exempt de tout entraînement passionné, a certainement pesé ces paroles. Elles ne nous étonnent pas. Ce ton est trop conforme à celui que nous avons trouvé, l'an dernier, sur les lèvres des principaux dirigeants du mouvement social chrétien. Leur langage à tous reflétait la déception de l'homme convaincu d'avoir passé sa vie à prêcher dans le désert. Certes, ce désert a reverdi par places : le mouvement agricole catholique est une belle réalité en Espagne, et cette organisation s'est récemment traduite dans certaines provinces par des résultats électoraux. Le mouvement ouvrier, par contre, est resté très faible, et les 50.000 syndiqués catholiques ne sont que fêtu de paille en regard des masses profondes du socialisme et du syndicalisme. Dans l'ensemble, l'action sociale chrétienne a manqué là-bas d'audace et même de franchise; on ne lui a pas laissé la liberté dont elle jouissait ailleurs et qui permit à l'Église des autres pays de renouveler, par des services économique-sociaux, ses titres à l'estime générale. L'Église d'Espagne est demeurée

très orthodoxe, très pieuse, très zélée même; mais les catholiques d'Espagne n'ont pas su déployer, dans les conditions modernes de la vie publique, les qualités d'entreprise qui furent l'honneur de leurs pères au temps des luttes contre le Maure ou de l'évangélisation de l'Amérique.

Ne faisons pas leur procès. Le climat psychologique de l'Espagne avec sa tendance aux extrêmes, avec son alternance de fièvre et de somnolence, expliquerait sans doute bien des choses. Des vagues de renouvellement sont d'ailleurs passées, à certains moments, sur ce sol aride. Le traditionalisme, après avoir déposé les armes, n'a point abdiqué toute énergie : si, parmi ses adeptes, les intégristes se confinèrent de plus en plus étroitement, les carlistes de nouveau style : « les jaimistes » marquèrent parfois plus d'éveil. C'est des rangs traditionalistes que sont issus plusieurs des meilleurs protagonistes de la démocratie chrétienne, comme M. Severino Aznar, le président du groupe. Avec Antonio Maura, le magnifique prédicateur du civisme, beaucoup furent qu'apparaissait le prophète attendu, et le maurisme, vers 1910, galvanisa les jeunes énergies catholiques. Beaucoup de dirigeants actuels des catholiques sur le terrain politique, des hommes tels que Ossorio y Gallardo ou Goicoechea, sont d'anciens mauristes. Ce ne fut, hélas! qu'une brève flambée, comme tant d'autres. Plus tard, la dictature à ses débuts recueillit bien des adhésions ferventes, et une pléiade de jeunes catholiques lui offrit son dévouement. On sait ce qu'il en est advenu. Ces expériences révèlent que les catholiques espagnols ne boudent, ni par principe ni par mollesse, à la vie publique; mais elles disent aussi, malheureusement, qu'il leur a manqué, depuis cinquante ans, l'esprit d'organisation nécessaire pour constituer, au service d'une politique créatrice, la puissance qu'il fallait.

Les voilà aujourd'hui bien dépourvus. Nos amis d'Espagne en sont réduits à escompter de leurs adversaires assez de largeur de vues et de sens gouvernemental pour sauver ce qui peut être sauvé. Parmi ces adversaires, il faut le reconnaître, certains émondent leur langage et estompent leur extrémisme. Lerroux, cet anticlérical acharné d'autrefois, trouve maintenant des mots magnifiques pour dire que la République doit être vraiment la chose de tous et pour stigmatiser les attentats contre les couvents. Lui qui devait être le Gambetta de la Révolution, s'appliquerait-il à y faire figure d'un autre Thiers? Le parti socialiste, d'autre part, se trouve harcelé à tel point par les syndicalistes qu'il apparaît, dans sa lutte contre les méthodes de violence, comme une sorte de rempart de l'ordre. Qu'on prenne garde : il pourrait y avoir là de redoutables erreurs d'optique : beaucoup d'électeurs, en tout cas, s'y sont laissé séduire; et les catholiques sont évidemment pour beaucoup dans le triomphe de Lerroux et d'Indalecio Prieto.

Le pire risque que cette épreuve fasse courir au catholicisme espagnol, serait de lui communiquer la mentalité du vaincu qui n'attend plus son salut que de la grâce du vainqueur. On peut être assuré, pensons-nous, qu'il n'en arrivera pas à ce degré d'abattement. Une élite très avisée, très consciente des nécessités nouvelles, très décidée à renoncer au vieux principe espagnol du tout ou rien, a su prendre ses responsabilités dès le jour même où tomba la Monarchie. Il lui appartient d'éviter l'isolement qui réduit à l'impuissance, avant elle, l'élite de plusieurs autres générations et de veiller à se constituer une large base de grandes masses populaires. Elle y est attentive. Que Dieu l'assiste et que la sympathie du monde catholique l'entoure!

GIOVANNI HOJOIS.

(1) *El Debate*, 13 juin.

## La monarchie, condition de la Belgique

Le Belge est royaliste par tradition et par instinct. Il n'est pas habituellement philosophe et préfère les indications du bon sens aux déductions de l'analyse. Il réfléchit peu sur les motifs profonds de son loyalisme. Il n'est pas chauvin pour un sou. Il n'est pas exagérément sentimental et sa fidélité à ses Princes ne cherche pas son expression dans le fanatisme. Ce défaut de frémissement et d'exaltation, qui est une qualité si précieuse, en général, prive le patriotisme belge de ce complément de passion, nécessaire pour achever tout mouvement du cœur qui ne s'appuie pas, d'autre part, sur de fermes arguments de raison.

A cet égard, le Belge n'est pas assez monarchiste. Il est mal éclairé sur l'ensemble de faits et de principes qui justifie le service spontané qu'il apporte à la cause du Roi.

Son esprit critique, si tôt en éveil — le peuple belge est le moins gobeur de la planète — le défend faiblement contre les relâchements du scepticisme. La nature du Belge n'est, à la fois, ni assez violente, ni assez confiante pour que le sentiment suffise à remplacer, dans l'efficacité de l'action, les solides fondements d'une doctrine.

Les Belges manquent, en général, de doctrine monarchique. Elle est pourtant bien nécessaire, d'autant que se manifestent parfois, çà et là, des préférences impertinentes pour l'idéal républicain : préférences ambitieuses ou naïves, pour la plupart platoniques, et combinées avec un loyalisme respectueux, mais préférences dangereuses et stupides.

Un républicain, en Belgique, non seulement manque de clairvoyance : il manque, au surplus, de gratitude. Ces utopies malfaisantes ne méritent point l'honneur d'un débat. Mais comme ces esprits béats ont la prétention de justifier leurs illusions généreuses ou ineptes par des théories éclatantes, il arrive que le royaliste de tradition se trouve à court d'arguments dans la dispute, et risque d'être décontenancé par la dialectique captieuse du sophiste.

Il importe donc que le Belge prenne conscience des raisons de la fidélité qui l'incline devant son Roi.

Quel est, d'abord, le principe politique de la monarchie ? Il est trop élémentaire de dire que c'est le gouvernement par un seul ; c'est, plus exactement, le gouvernement par quelqu'un.

Et nous voici, d'emblée, en contradiction avec le principe politique de la démocratie, dont il n'est même pas vrai de dire qu'il est le gouvernement par tout le monde, puisqu'il n'est, en réalité, que le gouvernement par personne.

La démocratie est l'état politique d'un peuple qui se gouverne théoriquement lui-même ; la monarchie est l'état politique d'un peuple qui est gouverné. En monarchie, il y a un chef ; en démocratie, il n'y a que des délégués au pouvoir. Il faut même aller plus loin ; et dire qu'à proprement parler il n'y a pas de pouvoir en démocratie. L'expression de la volonté générale, dernière maîtresse du jeu, dans un Etat démocratique pur, ne suffira jamais à fonder un pouvoir. Elle manifeste une force, voilà tout. Il n'y a de pouvoir, qu'indépendant : le pouvoir cesse où commence la dépendance. Un pouvoir est toujours pratiquement absolu, dans la sphère de son action. Ou, il n'est point. On peut, on doit limiter cette sphère d'action et la conformer strictement aux exigences du bien commun. Mais poser le principe que le pouvoir politique, en soi, est réglé et fondé par le vœu de la collectivité ; dire, par exemple, qu'il émane de la nation, c'est contredire sa définition même.

La marque essentielle de la Souveraineté, c'est l'indépendance ; et il n'est point douteux qu'il n'y a pas de pouvoir sans risque et sans arbitraire ; toute l'illusion de la doctrine démocratique tend à vouloir concilier ces deux notions incompatibles : une autorité effective et le droit au contrôle absolu de cette autorité.

La monarchie est la forme la plus naturelle de l'organisation politique du commandement. N'est-ce pas le prudent Ulysse qui disait : « Délibérer est le fait de plusieurs ; agir est le fait d'un seul ». Et M. Léon Daudet a écrit quelque part : « L'Etat, c'est toujours quelqu'un » ; il entendait par là que, même sous le couvert des grands principes révolutionnaires, il n'est point de gouvernement, qui, à un moment donné et pour tel cas déterminé, ne soit repré-

senté par un particulier : la main qui écrit ou la bouche qui dicte un ordre, résume alors tout l'Etat. Lorsque Louis XIV affirmait que l'Etat, c'était lui, il exprimait avec franchise et avec clarté ce qui est l'humble et éternelle vérité du mécanisme élémentaire de tout pouvoir humain.

La monarchie est le système d'organisation politique conforme aux exigences naturelles de l'autorité. Il est peut-être bien regrettable qu'il n'y ait pas de civilisation sans discipline. Mais les choses sont ainsi. Qu'un peuple soit libre, d'accord ; mais pour qu'il soit, d'abord qu'un peuple soit régi.

On a toujours distingué trois régimes principaux d'organisation politique : la monarchie, l'aristocratie et la démocratie. Si la classification est simple, je ne suis pas absolument sûr qu'elle est la meilleure.

Il vaudrait mieux, me paraît-il, opposer, d'un point de vue plus général et plus profond, deux conceptions de la vie politique des hommes : d'une part, la monarchie, c'est-à-dire l'état d'un peuple où un pouvoir est systématiquement organisé ; et, d'autre part, l'anarchie, c'est-à-dire l'état d'un peuple où le pouvoir est systématiquement désorganisé ; d'une part, la civilisation et, d'autre part, la barbarie.

La monarchie mitigée aboutit à l'aristocratie, qui est le partage, entre quelques-uns, du pouvoir ; l'anarchie mitigée aboutit à la démocratie, qui est le partage fraternel entre tous d'une égale liberté. Cette proposition n'est pas si paradoxale qu'elle paraît.

Jean-Jacques Rousseau n'avait-il pas espéré concilier ces deux notions contradictoires qu'il appelait la Société et la Nature ? Mais son contrat social n'a jamais été qu'un compromis ; et tous les théoriciens de la démocratie politique n'ont jamais essayé — sous couvert d'individualisme — que de discipliner dans la stricte mesure des nécessités de la vie en commun, cette anarchie qu'ils respectent au nom même de la liberté.

Le principe monarchique, c'est-à-dire, fondamentalement, le principe qui attribue une autorité effective à quelqu'un dans l'Etat, est le seul qui assure et qui garantisse l'organisation politique de la cité.

\* \* \*

La forme la plus naturelle de la monarchie, la forme normale, la forme idéale de la monarchie, c'est la Royauté.

Pour une raison bien simple. N'est-ce pas Claude Bernard qui disait que le seul remède qu'on ait encore trouvé contre la mort, c'est la famille ?

La monarchie royale est celle où le pouvoir appartient à une famille. Nous voilà dans les grandes lois, dans l'ordre même de la nature : la famille est le groupe exemplaire, le groupe démonstratif de la condition politique de l'homme. Il n'y a pas de progrès humain, sans famille ; ni de progrès familial sans cité. La famille est le groupe par quoi l'homme dure et se perpétue ; la cité est le groupe par quoi la famille continue et se perfectionne. Si la famille est à l'origine de la cité — comme elle est à l'origine de l'homme — la cité est devenue, en fédérant les familles, le facteur tutélaire par excellence de leur entr'aide commune. On ne réfléchit pas assez aux indications de l'étymologie : c'est la cité qui fait la civilisation.

A la cité, il faut un ordre. La cité, c'est proprement l'expression politique de l'ordre ; pas d'ordre d'autre part sans différenciation, sans classement, sans hiérarchie, sans autorité. Autant de conditions pratiques qui s'engendrent. L'autorité vivante, l'autorité durable, l'autorité humaine au service du groupe vivant, durable, humain, c'est la Royauté héréditaire.

Si la famille représente, en effet, le type organique de la cellule sociale, la transmission de la vie par la famille représente le type de la permanence, dans le temps, de la cellule sociale.

Il n'y a pas de durée humaine sans continuité familiale ; il n'y a pas de pouvoir politique durable sans continuité dynastique : en d'autres termes, la forme normale de l'autorité dans l'Etat, c'est la Royauté. J'aime le Roi, comme j'aime un chêne, parce qu'après l'hiver, il y aura le printemps.

De la sorte, il est clair que le pouvoir royal, qui est le plus stable parce qu'il est le plus indépendant, est au surplus le plus efficace, parce qu'il est, naturellement, le plus constant.

D'essence spirituelle, la civilisation est, quant au développement pratique de son bienfait, une affaire de siècles.

*Tout passe. L'ari robuste  
Seul a l'éternité.  
Le buste  
Survit à la cité.*

Le poète a raison. Mais s'il avait poursuivi son analyse, il trait exprimé — avec infiniment plus de grâce persuasive qu'on le fait ici — que la Cité survit au citoyen. Dès lors, le pouvoir qui commande à la Cité doit dépasser, pour le service de tous, la pure existence de bénéficiaires passagers de la vie commune organisée. La propre de la Royauté héréditaire est de maintenir à tel pouvoir.

Ferme, durable, raisonnablement indépendant du temps et de la brigade, le pouvoir royal intéresse enfin la Famille qui le détient la prospérité de la collectivité nationale dont le sort est, par lui, réglé.

S'il est vrai qu'une nation, que telle nation, ne serait pas, ne se maintiendrait point sans roi, il est clair que la nation est l'unique raison d'être du roi; elle n'est pas faite pour lui — même, comme il arrive souvent, quand elle est faite par lui — c'est lui qui est fait pour elle. Le bonheur et la paix de la Patrie sont les magnifiques devoirs des rois; ils en sont responsables, du moins dans la mesure où les constitutions leur laissent la liberté d'y travailler. Mais aussi cet épanouissement d'un peuple dans une gloire heureuse est plus grand honneur du Prince; et le prestige et la sécurité de la maison sont inséparables de la prospérité florissante de la Patrie. L'institution monarchique met au service de la nation l'énergie habitieuse et l'égoïsme même du Roi.

\* \* \*

Le 21 juillet 1931, il y aura cent ans que la Belgique fait la preuve et l'expérience de ces vérités politiques.

Trois princes, dont il n'est pas téméraire d'être certain que les lois de l'hérédité les ont désignés avec plus de bonheur que ne les auraient tirés au sort les fantaisies prétentieuses d'aucun scrutin, ont, depuis un siècle, fondé, affermi, agrandi et sauvé la Patrie. Quelles que soient les vertus excellentes et enviables du peuple belge — au sens strict des mots, le rédempteur de la latinité en 1840 —, tous ses efforts vers l'unité et l'indépendance eussent été vains, et stérile le sang généreux de la Révolution nationale, sans l'action personnelle et les vertus dynastiques de ses Chefs.

Si la Belgique a fait ses Rois, en ce sens qu'après avoir librement et sagement élu le premier, elle a nationalisé les autres : il faut affirmer que ce sont ses Rois qui ont fait la Belgique contemporaine. Le Belge ne serait ce qu'il est, je ne serais pas ce que je suis, sans le bienfait des princes de Cobourg.

On serait honteux de commenter ces évidences si l'on n'exprimait par là l'aveu de la plus respectueuse gratitude.

Un Belge qui ne serait pas royaliste est traité à son nom. Il est indigne. Il est raisonnablement incapable de le porter. Il est le rond qui veut être carré; ou si l'on préfère à la rigueur le sens propre le symbole du sens figuré, c'est l'angle qui prétend être qu'obtuse.

A ne considérer que les effets essentiels et profonds, que les effets caractéristiques de la monarchie au cours de nos cent ans d'indépendance, il n'est pas douteux que la Dynastie qui gouverne le royaume en Belgique a été et reste condition capitale de la continuité et de l'autonomie nationales.

La Bruyère a écrit un jour, avec autant de finesse que de vérité : « Nommer le Roi, père du peuple, ce n'est pas faire son éloge; c'est proprement faire sa définition ». Il faut dire que nos Rois sont pères de notre Patrie, non point pour faire leur éloge, mais pour définir leur action.

Quand on observe, et surtout quand on compare les discours, les gestes, les actes de nos Rois, on est moins frappé par l'originalité, la personnalité, la particularité de chacun d'eux, que par la communauté profonde, d'orientation de pensée et de détermination pratique qui marque, invariablement chez tous, la conscience, la connaissance et le souci scrupuleux de leur fonction dynastique.

Nos Princes ont notamment le sens tranquille de leur durée.

« Mes enfants — disait Léopold I<sup>er</sup> — seront avec vous quand je n'y serai plus. »

Au mois de novembre 1868, le petit prince royal s'acheminait vers la mort; le président de la Chambre, M. Dolez, se rendit au Palais pour exprimer l'angoisse de la nation. Léopold II, le cœur ému déjà, lui répondit : « Dites à la Chambre, en réponse à ses vœux, que la vie de notre jeune fils, se rattache non seulement notre tendresse et notre sollicitude, mais encore l'espoir des services qu'il pourrait rendre au pays, en lui consacrant, comme nous, tout son mouvement ».

Et le 10 septembre 1930, S. M. Albert I<sup>er</sup>, recevant les bureaux des deux Assemblées, à l'occasion de l'heureuse naissance de S. A. R. Mgr le Comte de Hainaut, pouvait dire à son tour, fidèle, avec une simplicité souveraine, à la même pensée de continuité dynastique : « Depuis 1830, la monarchie belge s'est tracée une ligne de conduite invariable en conformant toujours ses actes aux grands principes qui régissent notre vie publique. »

« Quant à moi, j'ai puisé le respect de ces principes dans les exemples, laissés par mes deux illustres prédécesseurs, dont la Nation reconnaît unanimement les hauts mérites et les éminents services. »

« Mon fils entend suivre ces mêmes traditions. A son tour, il tiendra à cœur de les inculquer à ses enfants, afin que la Dynastie reste inébranlablement fidèle à ses devoirs et continue à travailler inlassablement, avec une abnégation et un dévouement absolus à la grandeur de la Patrie. »

Indépendamment de la valeur exceptionnelle de ses trois premiers Rois — le Fondateur, l'Emancipateur et le Conservateur de la Nation — il est remarquable que c'est à la fonction royale proprement dite que la Belgique est redevable de la bienfaisance de ses chefs : c'est à leur dignité souveraine que nos Princes, eux-mêmes, doivent le plus clair de l'efficacité de leurs mérites.

On peut déclarer que la monarchie est condition fondamentale de la Belgique contemporaine, parce que, dans la fécondité de l'action, la valeur personnelle de chacun de nos Rois dépend et bénéficie de l'éminence et de l'hérédité de leur caractère politique dans l'Etat.

L'Etat royal ajoute à la personne qu'il investit un potentiellement incalculable. Si le serment constitutionnel limite et définit, chez nous, l'étendue des pouvoirs du Prince, le Prince ne tient son titre primordial à ces droits, ni de la Charte, ni de la Nation : il le tient de son Sang.

Il hérite d'une œuvre à faire : mais l'œuvre est commencée; il n'accomplira pas toute sa tâche : mais il sait qu'un autre, après lui, l'accomplira. Son intérêt, ni son instinct, ni son goût n'attache le Roi à un parti. Il a l'immense privilège de n'être l'élu de personne. Il n'est l'obligé que de sa maison.

Par sa naissance, par son destin, par sa fonction, le Roi appartient à la Patrie; par les privilèges héréditaires le Roi reste, dans l'Etat, contemporain de la durée de la Patrie; il est la Patrie qui survit.

Il n'y a rien de plus national que le Roi.

Sans un chef d'Etat royal, la Belgique n'eût pas assuré son indépendance en 1831; elle n'eût pas assuré le champ nécessaire à son expansion en 1908; elle n'eût pas assuré en 1914 ni maintenant, pour l'avenir, son unité.

Le 21 juillet 1931 est la plus grande date du Centenaire; jubilé séculaire et glorieux de cette Royauté sans laquelle, disait, déjà en 1845, Van de Weyer, la Belgique n'existerait point.

ALBERT FASBENDER.

## Lamennais

### ou le prêtre malgré lui<sup>(1)</sup>

Partout le même, ce triste monde

Cependant que Villèle s'efforce ainsi d'accoucher d'une Chambre à son image avec les fers de tous ses préfets, Lamennais, contraint par le mauvais état de ses affaires de librairie de tirer un peu d'argent de sa plume, traduit *l'Imitation* et, bercé par les accents désabusés du livre qui avait consolé les langueries de sa jeunesse, regarde, avec une stupeur amère, la monarchie, de l'air égaré qu'ont les somnambules, creuser elle-même sa fosse...

Ah! si Rome voulait parler! Depuis quelque temps un grand désir le pousse d'aller voir là-bas ce qui se passe au fond des cœurs... Pie VII est mort le 20 juillet 1823. Le 28 septembre, au matin, le

(1) Voir la *Revue catholique* des 3 et 10 avril, 3 et 10 juillet 1931.

Conclave a élu Annibal della Genga qui a pris le nom de Léon XII. On le dit de santé précaire mais non d'humeur à transiger avec la Révolution. Sera-t-il le grand pape que Lamennais attend et qui pourrait suppléer aux grands rois? Qui sait si enfin il ne rendra pas un grand hommage vengeur aux doctrines mennaisiennes? Les éloges de trois théologiens romains qui viennent d'honorer la traduction de la *Défense de l'Essai* par le Père Ventura, revêtus qu'ils sont de l'imprimatur du Père Aufossi, maître du Sacré Palais, ne prouvent-ils pas que si Lamennais a des détracteurs, il a aussi des alliés fervents?

Il se voit déjà s'entretenant filialement avec ce pape du bien immense qui pourrait se faire en France si le clergé n'était pas aussi asservi au Pouvoir par ses préjugés gallicans, si, plus instruits de leur mission, les professeurs de séminaire croyaient plus en saint Thomas qu'en Descartes, si, enfin, l'histoire de l'Eglise était mieux connue dans ses rapports avec les puissances temporelles. Il exposerait le fameux plan de réforme qui bouillonne dans sa tête depuis le soir lointain de novembre 1807 où, il y a dix-sept ans, à la Chênaie, son frère lui avait déroulé sa vision du triomphe de l'Eglise... Il évoquerait les besoins de ces jeunes gens de la Sorbonne et de Henri IV que son Apologétique a conquis, il parlerait de ce *Mémorial religieux* que Salinis et Gerbet viennent de fonder sous son patronage et qui peut devenir l'organe rêvé pour défendre le Siège de Pierre si d'augustes encouragements veulent bien l'accréditer...

Justement, un prêtre extraordinaire, l'abbé Vuarin, est venu le voir à Paris, pendant son dernier séjour, et lui a proposé d'aller à Rome avec lui. Joseph de Maistre les avait mis en rapport et depuis 1810 une correspondance s'échangeait entre eux au sujet de la réunion des églises.

Il y avait vingt-cinq ans, ce prêtre savoisien avait décidé de célébrer la messe, la nuit de Noël, à Genève, dans cette citadelle que, depuis plus de deux cents ans, les diableries romaines n'avaient pas osé profaner. Avec stupeur, la cité de Calvin avait assisté au retour du papisme. Pourchassé de partout, lapidé pendant la célébration des mystères, ce prêtre avait tenu bon. Aujourd'hui, il dirigeait une paroisse de plusieurs milliers d'âmes, possédait l'église Saint-Germain, un cimetière et une communauté de secours de Saint-Vincent de Paul. Il désirait obtenir de Rome le rattachement de sa paroisse à l'évêché de Lausanne. Lamennais ne pouvait désirer meilleur compagnon de voyage; et au début d'avril, il allait le rejoindre à Genève.

\* \* \*

Quel voyage! Tourmente de neige, grêle, vent glacé si violent que son coche a versé près de Lyon. L'arrivée n'est pas meilleure. Pas la moindre apparence de verdure; climat plus froid qu'en Bretagne; paysage triste et mort; habitants aussi lugubres; les vieillards des deux sexes et surtout les femmes ont l'air de sortir de l'enfer ou d'y rentrer. On n'a pas de sourire à Genève depuis Calvin. Il paraît qu'en été le sol se réchauffe, mais les habitants, jamais. Il n'y a point de saison pour le calvinisme. C'est toujours l'hiver. « Les voyageurs flattent ce triste monde; il est à peu près le même partout : quand on le supporte, on est en règle; il ne peut rien exiger de plus. »

Ainsi bougonne le petit Celte écrasé par ces énormes montagnes qui narguent de haut sa taille de gnome; elles pèsent sur son cœur qui a déjà du mal à respirer dans ses forêts natales. De plus, Vuarin, toujours pressé à cause de ses affaires, le laisse à lui-même et il ne paraît qu'à table, et là même, si préoccupé qu'il n'y a point de conversation. Confiné dans sa chambre par le mauvais temps, ne voyant personne, Lamennais rongé son frein. Pour un peu, il repasserait les Alpes. Il profite d'ailleurs de ces délais

pour achever sa traduction de *l'Imitation* qu'il envoie à Benoît d'Azy; il n'oublie pas non plus de recruter des abonnements pour le *Mémorial* chez les curés de Savoie ni d'écouler dans le pays une cinquantaine d'exemplaires de son *Essai* chez des ecclésiastiques; combinaison ingénieuse, ils les paieront en acquittant des messes de la grande aumônerie que Jean leur fournira... En somme, il a bien fait de venir et il apprend ici plus de choses qu'en dix ans d'études...

Des novateurs, qu'on appelle ici par dérision *mômiers*, ont été excommuniés par la vénérable compagnie des Pasteurs parce qu'ils voulaient revenir au calvinisme primitif. Lamennais distrait son ennui à écrire une brochure anonyme dans laquelle il feint de prendre la défense des Pasteurs. Les mômiers accusaient les vénérables ministres d'apostasie parce qu'ils avaient proscrit de leur enseignement le péché originel, la Rédemption, la nécessité de la grâce, les peines éternelles et la divinité de Jésus-Christ. Cette accusation est vide de sens, argumente Lamennais, parce qu'elle supposerait un symbole commun, un symbole fixe, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus opposé au protestantisme qui repose essentiellement sur le libre-examen de chacun. Pour maintenir ce principe, la vénérable compagnie a dû nécessairement renoncer aux opinions qu'on lui fait un crime d'avoir abandonnées et les mômiers ne peuvent opposer à ce principe tutélaire que des maximes de foi qui les obligent, s'ils sont conséquents, à rentrer dans l'Eglise romaine et donc à n'être plus protestants.

Cette brochure d'une ironie féroce est voilée d'une telle onction et charpentée avec une logique si implacable que la vénérable compagnie des Pasteurs en est dupe un moment.

Mais Vuarin ne se décide toujours pas à partir et voilà même qu'un jour il doit se rendre à Lyon et plante là son hôte. Lamennais visite Chamoni et le Jura bernois mais n'en retire que plus de mauvaise humeur contre un pays qu'il estime le plus ennuyeux du monde. La belle merveille qu'un rocher pointu avec la neige dessus! Il aime mieux ses tisons. D'ailleurs, ce sont les gouvernements et les institutions qui l'intéressent, non les spectacles de la nature. « Les anciens voyageaient plus que nous et ils nous disent peu de choses des lieux et des paysages. Solon, Hérodote, Pythagore, Platon, s'en allaient de temple en temple, s'enquérant de l'origine des peuples, de leurs lois, et surtout des lois éternelles transmises par la tradition qui les ramenait par mille routes à la Divinité qui les manifesta primitivement à l'homme. »

Enfin, au bout d'un mois, le 28 mai, Vuarin se dispose à partir par petites étapes. Les voyageurs s'arrêtent à Turin où ils logent chez la comtesse de Maistre, à Gènes où l'archevêque, Mgr Lambruschini, les reçoit à merveille. Lamennais subit les charmes de cette ville, de son climat, de ses palmiers et de ses palais, de son peuple, dont la foi vivifie et ennoblit tous les instants et tous les actes sans qu'il s'en doute lui-même. Le prélat aussi l'a conquis par sa distinction, sa finesse, sa courtoisie. Il ignorait bien des choses de France et Lamennais s'est chargé de l'en instruire à sa manière. Et comme l'archevêque s'est abonné au *Mémorial*, il n'en faut pas plus pour que Lamennais écrive à son frère : « Plus on le connaît plus on l'aime et le respecte. Ce serait des hommes comme lui qu'il faudrait là où nous allons. »

Le 27 juin à midi, ils entraient à Rome par la porte du Peuple. Un billet de Mgr Mazziò les y attendait qui les invitait à descendre chez lui. Trois jours après, le pape lui-même retenait pour eux deux chambres au Collège romain. La première audience eut lieu le 9 juillet. Léon XII, d'après les détails assez sobres de Lamennais, resta dans les généralités. Une seconde audience n'avança pas davantage les affaires du réformateur. La secrétairerie d'Etat, renseignée par sa nunciature à Paris, tenait Lamennais pour un prêtre de grand mérite mais beaucoup trop exalté pour la prudente diplomatie romaine. Si l'on en croit une dépêche d'Artaud,

notre chargé d'affaires, à qui la présence à Rome du redoutable ultramontain ne plaisait pas, le pape aurait dit de lui : « C'est un de ces amants de la perfection qui, si on les laissait faire, bouleverseraient le monde. »

Comme il compte sur une troisième visite, il prolonge encore son séjour, malgré la chaleur torride et sans ombre dans cette ville qui a des statues au lieu d'arbres et où seuls quelques chênes verts taillés comme des murs offrent un peu de verdure. Mais au fond, il est déçu sans vouloir trop le paraître. Il s'est aperçu qu'on le connaissait à peine. Personne ne peut se procurer les deux volumes de l'*Essai*. Ses articles du *Drapeau blanc* sont aussi ignorés, ainsi que sa brochure sur le *Devoir dans les temps actuels* où il avait fait si bien la leçon aux gens du juste milieu. Cependant il a lié de précieuses amitiés, avec le Père Ventura, futur général des Théatins, qui traduit sa *Défense*, avec le père Micara, général des Capucins, qui deviendra cardinal, le carme Mazelli, le dominicain Olivieri, commissaire du Saint-Office. Par eux, il sait que Léon XII estime son action utile dans la controverse gallicane et songerait même à la garder près de lui en l'attachant à une bibliothèque. On lui donnerait un canonicat, voire une prélature...

Mais Lamennais n'a qu'un désir, qu'il exprime à l'attaché militaire de France, et qui est de retourner en Bretagne pour se consacrer, loin des luttes politiques, à des ouvrages de pure philosophie. De plus, il sait aussi que l'ensemble des théologiens n'approuve pas ses doctrines. Après un séjour de trois semaines à Naples, où l'a invité dans son couvent le père Ventura et où l'accueil du religieux ne le guérit pas du dégoût grandissant qu'il a des hommes, il revient à Rome le 6 septembre. Le pape le reçoit une troisième fois et lui prodigue des marques de sympathie d'autant plus chaleureuses qu'elles demeurent volontairement plus vagues.

Laisant Vuarin à Rome, Lamennais repart pour Paris où le appellent l'embarras toujours croissant de ses affaires de librairie et aussi l'impatience anxieuse du cataclysme qu'il prédit depuis dix ans.

ROBERT VALLÉRY-RADOT.

(A suivre.)

## Les livres et la vie

### Eloge ou refus de l'inquiétude?... (1)

Les lecteurs de cette revue n'ignorent aucune de nos « Positions » en face du problème de l'inquiétude et de sa valeur. Ils ont pu lire une étude déjà ancienne, à l'essentiel de laquelle M. Paul Archambault lui-même a l'indulgence de se référer. Nous n'en renions ni le mouvement, ni les thèses fondamentales. Le temps cependant laisse toujours après lui son regret. Si nous avions à écrire encore de la « valeur de l'inquiétude », sans doute essaierions-nous de nous faire plus compréhensifs et plus souples, d'ajouter ici quelque nécessaire restriction, là quelque nuance de jugement. L'occasion nous en est offerte par le livre de M. Archambault. Ce *Plaidoyer pour l'inquiétude* affronte l'ensemble du débat. Pour en parler comme il se doit, il faudrait bien plus d'une chronique! Il ne nous reste qu'à essayer d'inscrire en marge quelques notes...

Avouons d'abord notre inclination pour la méthode de

M. Archambault. Il s'applique de suite à montrer le sentiment dont il s'occupe non pas « comme un fait semblable aux autres », mais comme « le fait essentiel et constitutif ». Voilà bien comme il faut partir! Cela nous rappelle l'analyse qui ouvre l'*Action* et où M. Blondel paraphrasant un *Homme libre* de Maurice Barrès trouve les prémisses de son système. Dans un cas aussi bien que dans l'autre, ce contact avec le réel, cette manière de situer d'abord en pleine âme un problème intellectuel, confère à l'étude qui suit une singulière valeur humaine, une force ardente d'adhésion. M. Paul Archambault en tire-t-il tout le profit qu'il eût pu en espérer? Nous ne le pensons pas. Montrer l'inquiétude comme un fait universel (et la première partie de son œuvre s'y applique par l'analyse et la réduction successive des divers refus que lui opposent nos contemporains), ne suffit pas à la faire voir comme « le fait premier, essentiel ». Le dogmatisme ici, peut-être, reprend ses droits et guide l'analyse elle-même. Nous eussions aimé que partant du fait, on nous imposât l'inquiétude comme inhérente à la nature. Il reste une étude à écrire, du pur point de vue psychologique, pour montrer comment l'angoisse trouvée comme existante d'abord est une angoisse nécessaire. L'attention de Jacques Rivière l'eût sans doute menée à bien... S'il poursuit l'évolution qu'il nous semble avoir commencée peut-être, M. Marcel Arland la tentera-t-il quelque jour?... On en trouverait les amorces dans le livre de M. Archambault, et c'est déjà un grand mérite que d'avoir entrepris la tâche. Il donne l'envie d'y revenir.

\* \* \*

Ce que nous aimons dans ce livre, c'est un certain penchant de l'âme à épouser les tendances d'autrui exactement jusqu'au point où la compréhension ferait place à une sorte de complicité. C'était, en effet, un jeu dangereux que de reprendre toutes les solutions données au problème — des fins de non-recevoir aux complaisances gardées dans ses termes — sans travestir et diminuer aucune attitude. Non pas que M. Archambault nous apporte des vues nouvelles sur Valéry ou sur Benda, sur Claudel ou sur André Gide, le plus souvent même il commente (et quelquefois jusqu'à l'excès), mais il excelle à saisir dans l'œuvre dont il traite, ce qui va dans le mouvement de son sujet, à le rassembler, à en rendre l'accent secret, le son personnel. Il n'est pas de ceux chez lesquels les jeux sont faits, les jugements portés avant d'aborder la connaissance d'une tentative ou d'une œuvre. Presque jamais on ne devine à la première ligne du chapitre ce que pourra être la dernière. Au sens valable et sain du mot, il est un homme sans parti pris. Les rares fois où il en montre un, son analyse s'en trouve toute paralysée et gauchie, il est malhabile à le celer. On s'en aperçoit malgré tout dans ce qu'il dit de Charles Maurras. Un peu plus de détachement ici, de sympathie et d'attention eussent conféré aux conclusions (dont je partage les principes) une plus pertinente justesse.

Avant tout M. Archambault s'applique à montrer l'attitude de Charles Maurras devant la vie comme « une sagesse » obtenue par l'exclusion de toute inquiétude quant aux problèmes de l'au-delà. « La souffrance nous guette à chaque tournant de notre route : ne l'exaspérons pas en nous raidissant contre elle, enlevons-lui la pointe qu'elle tient de notre révolte », voilà pour lui l'enseignement du maître de *Romantisme et Révolution*. Pour nous, au contraire, les œuvres de M. Maurras sont autant de recherches ardentes qui, si elles n'aboutissent pas sur tous les plans, n'en excluent du moins aucun par un refus *a priori*. C'est M. Henri Massis, il me semble, qui a expliqué toute l'œuvre de M. Maurras par cette conviction « qu'il y a dans le monde quelque chose qui peut ne pas mourir ». Ce « quelque chose » M. Maurras s'efforce de le sauver là où il pense l'apercevoir. Il peut ne pas découvrir en tout l'âme permanente, il tente du moins de la dégager des éléments qu'il tient en ses mains. Aucune réflexion n'est rejetée de son esprit qui va volontiers à la fine pointe des problèmes, et s'il n'a pas abouti, en métaphysique, il ne faut pas voir en cela une volonté préconçue, mais une lumière insuffisante. On trouverait à ce propos d'excellentes données de recherche dans le petit livre de Jacques Maritain sur *Charles Maurras et l'attitude des catholiques*; l'auteur a pu prendre depuis des positions différentes, cette étude n'en exprime pas moins, selon nous, plus d'une juste constatation et d'une vérité bienfaisante.

M. Paul Archambault discute la citation de Charles Maurras qu'Henri Massis proposait à Jacques Rivière comme un éloge de

(1) PAUL ARCHAMBAULT, *Plaidoyer pour l'inquiétude* (Spes). — PAUL VALÉRY, *Regards sur le monde actuel* (Stock). — CHARLES MAURRAS, *Triptyque de Paul Bourget* (A. Rédiér). — RENÉ SCHWOB, *Ni Grec, ni Juif* (Plon).

l'inquiétude. « Consentir au malaise de la surprise, désirer la secousse de l'inconnu, aimer à se trouver désorienté et perplexe, cultiver la sensation de l'inquiétude, y disait Maurras, constitue la préface nécessaire à tout mouvement méthodique de la raison. » M. Paul Archambault voit là « un son assez épicurien ». Pour nous, c'est une sorte d'enquête sur la méthode qu'il faut employer en face des problèmes vitaux, et elle nous paraît excellente si l'on n'en fait qu'une « préface » ; elle prouve que dans l'ordre même des simples lois de la nature, la pensée de M. Maurras n'est pas une pensée toute faite. Que la découverte, si un jour le don lui est fait, des perspectives surnaturelles amène l'auteur d'*Anthinea* à modifier profondément l'architecture de son système, nul n'en est plus convaincu que nous. Mais ces perspectives elles-mêmes ne sont pas exclues de son œuvre, elles apparaîtraient mieux peut-être si M. Maurras raisonnait plus souvent sur l'homme (considéré comme personne), alors qu'il part plus volontiers de la notion d'un ordre social. Lorsqu'il pose la question de l'homme, M. Maurras ne préjuge jamais de l'existence « d'un autre ordre » que celui des lois naturelles. Si à la question qu'il pose à son sujet, aucune voix ne répond en lui qui affirme d'une manière précise, il n'en conçoit pas moins comment d'autres, sans doute plus heureux, peuvent obtenir des paroles révélatrices. Qu'on se réfère à la seconde étude du *Triptyque de Paul Bourget*, on verra comment la démarche spirituelle de l'auteur d'*Outre-Mer* n'a pas échappé à M. Maurras, comment il en voit l'importance, il en discerne les raisons, il en pressent la secrète douceur et l'aiguillon proprement divin. « Le premier imbécile venu peut observer, sans autre instrument que sa perspicacité naturelle, quel souci de la vie morale accompagne l'auteur de *Mensonges*, de *Cruelle Enigme* et de *Crime d'amour* dans les plus scabreuses enquêtes. « Qu'est-ce qui est bien ? Et qu'est-ce qui est mal ? » Il en a décidé fort tard. Il n'avait jamais arrêté d'y porter sa curiosité.

Or, ce sont bien là des curiosités surnaturelles. La nature et l'expérience ne posent nulle part en termes absolus la question morale. Le premier maître de Bourget, Taine, n'y croyait guère. Mais Bourget sentit l'aiguillon presque continu. Un *stoïcisme tendu* le gardait pur de paganisme.

Il y aurait, du point de vue même du livre de M. Archambault, plus d'une réflexion à faire autour de ce « stoïcisme tendu ». L'inquiétude existe, en effet, là où subsistent tout à la fois la possibilité d'une pitié, d'une atteinte, voire d'une défaite (quelque chose qui n'est pas fermé sur soi-même, durci) et une résignation toute humaine aux joies et aux douleurs du monde. Le mot de M. Maurras me semble peindre merveilleusement l'attitude d'une âme qui, si elle n'est pas possédée actuellement par l'inquiétude métaphysique, y demeure apte néanmoins... Un « stoïcisme tendu », en effet, exclut à la fois tout refus et toute complaisance. Il porte invinciblement l'homme à se reconnaître comme une âme, ce qui est la première étape et l'étrécelle préparatoire de toute recherche spirituelle.

\* \* \*

Du chapitre qu'il consacre au refus de M. Valéry de consentir à quelque inquiétude que ce soit, il faut retenir tous les termes. M. Archambault y définit très exactement « cet ondoyant réseau de formes, de rapports, d'harmonies dont s'enchantent l'art et la méditation » de l'auteur de *Charmes*. On saisit mieux le secret de cette impuissance à décider ou à souffrir lorsqu'on voit M. Valéry aux prises avec des problèmes concrets comme il l'est dans son dernier livre : *Regards sur le monde actuel*. Qu'il s'agisse de « réflexions mêlées » ou de « notes sur la grandeur et la décadence de l'Europe », on éprouve par une expérience directe tout ce qu'il y a d'arbitraire dans sa méthode. Devant une question, prendre une thèse, par de subtils détours logiques en tirer toutes les conclusions (sauf la seule qui montrerait trop évidemment que la thèse choisie répond mal aux exigences de la question!) — voilà le premier temps de la démarche de M. Valéry. Prendre aussitôt l'antithèse, en extraire par la même habile alchimie toutes les conséquences extrêmes, en constitue le second temps. Rejoindre ensuite la conclusion dernière de la thèse avec celle de l'antithèse : c'est le couronnement de la méthode de composition de l'essayiste de la *Crise de l'esprit*.

M. Valéry est un artiste, et il sait dissimuler par les prestiges de mots harmonieux et d'enchaînements délicats ce qu'une telle opération comporte d'artificiel. Qu'on interroge néanmoins chaque chapitre de son dernier livre, on s'apercevra que les « trois temps »

décrits plus haut y existent bien ! Bien plus qu'un penseur, en effet, M. Valéry est un alchimiste du verbe et du nombre. Si sa pensée plus d'une fois paraît inhumaine, c'est qu'elle est plus une logique harmonieuse qu'une pénétration effective. Qu'ici ou là, la rigueur même de son analyse lui fasse atteindre à de justes observations, ce n'est pas nous qui le nierons. Il n'en reste pas moins pourtant que la « suffisance » même où paraît vouloir se tenir la méditation de M. Valéry est un signe certain de faiblesse. Il n'est pas vrai parce qu'il ne tient qu'aux apparences de la cohérence dialectique. Il lui manque d'atteindre à l'être. Tout l'édifice qu'il construit semble suspendre sur du vide. A « ce ciel d'essences » qu'il contemple, l'existence seule fait défaut pour que l'atteignent nos yeux humains. Mais M. Valéry se dérobe. Avec l'existence réapparaît l'angoisse du mystère. Seules les essences sont pures pour qui refuse le choc de la vie et ce qu'il comporte d'inquiétude. Pascal souffrait parce qu'insatisfait de raisonner, il voulait connaître d'une connaissance qu'il ne pouvait

\* \* \*

Et, en dépit des anti-Pascal, ce comportement devant le monde est le seul qui permette d'affirmer d'un homme qu'il est lui-même et qu'il se possède. M. Archambault l'a bien vu qui fait partir de cette notion de la personne toute son analyse de la valeur et des limites de l'inquiétude.

J'aurais aimé qu'il indiquât mieux dès l'origine, comment tout le problème de l'angoisse et tout le problème de l'action se réduisent à celui de l'être. Exister d'abord, être quelque chose dont la présence importe à autrui et au monde : voilà le sens du destin de l'homme. Être davantage, réaliser chaque jour une somme croissante de puissances qui multiplient elles-mêmes les désirs : voilà la source de toute inquiétude constructive.

M. Archambault montre excellentement qu'une telle attitude exclut la complaisance trouvée en soi-même. « Sophisme, entre tous captieux, écrit-il, de cette sincérité qui semble ne pouvoir être parfaite que dans une parfaite soumission à soi-même. » C'est le sophisme de M. Gide, c'est celui-là même que, malgré leur actuelle profession de foi professent encore certains de ses disciples mal affranchis de troubles ferveurs. Il mène à une sorte de paralysie du jugement qui est à l'intelligence ce que l'abolie est à la volonté. On en observe les symptômes chez M. du Bos, par exemple, ou chez M. Gabriel Marcel. Ces « âmes survolantes », selon le mot de M. Bert, sont incapables d'aller jusqu'au bout. Leur analyse, pour être subtile, n'en devient pas moins à la longue aussi vague qu'indéfinie. Ils semblent traiter le catholicisme comme une « expérience religieuse » d'où toute décision est absente. Le livre de M. René Schwob, *Ni Grec ni Juif...* est symptomatique sur ce point. Outre qu'il révèle une scandaleuse insouciance du métier même de l'écrivain, il paraît faire une sorte de matière littéraire des mouvements de grâces dans une âme. Les *Confessions* de saint Augustin ont une autre ardeur volontaire, une autre vigueur intellectuelle ! Cette « soumission à soi-même », tolérable dans un carnet intime devient un scandale lorsqu'il s'agit de publication et d'exemple. *Moi Juif* était un témoignage. *Ni Grec, ni Juif* devient un procédé. Quant au lecteur, on semble n'en avoir nul souci. Le pire verbiage, les pages entières de développements sans issue n'ont été ni éloignés, ni même resserrés. Nous haïssons cette littérature toujours aux confins de la mystique et qui n'est que littérature ! M. René Schwob a trop de mépris pour le métier... il devrait comprendre qu'un écrivain est tenu à certains efforts, et que toute la mystique du monde ne dispense pas un chrétien de faire sa tâche avec honnêteté. Nous le disons avec d'autant plus de vigueur que M. Schwob a assez d'esprit, assez de talent et de cœur pour en être capable. *Profondeurs de l'Espagne* (qui est jusqu'ici son meilleur livre) en témoigne. Que cessant ses journaux intimes ou les gardant dans ses tiroirs, il nous donne des œuvres construites et des recueils qui soient des livres. Sa foi, son amour, son espoir y paraîtront comme une lumière d'autant plus attirante et noble qu'ils éclaireront d'autres perspectives que les méandres de soi-même.

\* \* \*

On voit que le livre de M. Archambault est assez riche, j'allais dire assez foisonnant pour qu'on puisse accrocher à son analyse,



sans en rompre néanmoins le cours, trois des livres les plus personnels de la production de ce mois. Il appellerait d'autres réflexions, mais nous ne saurions en épuiser l'ample matière en un simple article. Qu'il nous suffise de témoigner qu'il est une œuvre haute et vivante, l'une des plus attachantes synthèses qui aient été tentées du monde moderne et des exigences catholiques. Il est de ces travaux qui, alors même qu'on en discute certains aspects, n'en apportent qu'un bienfait plus grand. Un esprit libre s'y révèle, une attentive méditation, une générosité réelle. Il fait mieux que de découvrir des points de vue, il rassemble des réflexions et dirige des désirs humains.

JEAN MAXENCE.

## Le vrai visage de Saint Alphonse de Liguori<sup>(1)</sup>

Tel est le titre d'un petit livre, fort bien présenté, fort bien illustré, que vient de publier le R. P. Charles Keusch, de l'ordre du Saint-Rédempteur. Le P. Keusch s'est, depuis de longues années, attaché à l'étude de saint Alphonse de Liguori. Il a consacré déjà d'importantes études à la spiritualité de saint Alphonse et il a publié, en allemand-alsacien, le P. Heusch est bilingue, un gros ouvrage sur son ascétique, ouvrage dont une réadaptation française nous est annoncée. Travaux préparatoires à un grand ouvrage d'ensemble, en plusieurs volumes. On le voit, le P. Keusch est un spécialiste.

\* \* \*

Toute l'histoire de saint-Alphonse de Liguori est à refaire. Ce qui a nui à ce docteur de l'Eglise, c'est d'être un saint du XVIII<sup>me</sup> siècle. Vous trouverez dans le dictionnaire des idées reçues, qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le catholicisme est en décadence, sa pensée contrainte à la défensive et au recul devant l'assaut, de ce qu'on appelle en allemand l'*Aufklärung* et en français la « philosophie », son art totalement anémié, sa morale réduite à une casuistique qui a perdu complètement contact avec la vie et la nature humaine. Il va sans dire, ou plutôt cela va beaucoup mieux en le disant, que cette idée est fautive, comme toutes les idées reçues. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que le XVIII<sup>e</sup> siècle soit un grand siècle religieux. Nous ne nierons point l'affaiblissement général de la foi qui le caractérise, l'état de moindre résistance où se trouvait alors l'Eglise. Devant le progrès des sciences et l'afflux des idées nouvelles, le catholicisme s'est senti d'autant plus désemparé, qu'il vivait alors surtout d'acquis. Il vivait des restes que lui avait laissés le XVII<sup>e</sup> siècle, lequel fut un grand siècle religieux, si grand qu'il faut remonter dans le moyen âge et jusqu'aux premiers siècles de l'Eglise pour trouver des sommets qui l'égalent ou qui le dépassent. Mais, après lui, comme après toutes les époques d'activité intense, de créations originales, on constate une fatigue, un ralentissement un rétrécissement. De même que l'idéal classique se rétrécit et se dessèche, l'idéal religieux s'abaisse et s'obscurcit. La dissociation des éléments dont le XVII<sup>e</sup> siècle avait réussi à opérer la synthèse, la dissociation en particulier de la raison et de la foi, conséquence d'un cartésianisme que Descartes eût renié, rejette le catholicisme à l'écart, hors de la route, croit-on, du progrès, en réalité hors de la route qui aboutit à la Révolution, une révolution qui dure encore.

Tout cela, dans ces grandes lignes, est incontestable. Mais ce

(1) Paris, BLOUD et GAV, 1931.

qui est contestable, c'est de déclarer que le catholicisme est alors sans vie. Il n'occupe plus le devant de la scène comme au temps des saint François de Sales, des saint Vincent de Paul, des Bérulle, des Olier, et de Pascal, et de Bossuet; il a cédé la place à Voltaire, puis à Rousseau, à Diderot et aux encyclopédistes. Il leur a laissé prendre les leviers de commande : la science, l'art, la vie de société. Mais il n'est ni un vaincu, ni un impuissant, comme on veut nous le faire croire. Le jour où l'on se mettra sérieusement à étudier le catholicisme au XVIII<sup>e</sup> siècle, où l'on écartera, ne fût-ce qu'un instant, les grands hommes ou les pseudo-grands hommes qui l'offusquent, on sera fort étonné de tout ce que l'on ne manquera point de découvrir. Une histoire des écrivains catholiques, rien qu'en France, au XVIII<sup>e</sup> siècle, réhabiliterait bien des noms, comme celui de Fréron, ou de Lefranc de Pompignan, on nous en révélerait beaucoup qui sont demeurés injustement méconnus, inconnus, oubliés, comme le P. Lallemand, ce grand mystique.

\* \* \*

Eh! bien, je ne dis point qu'une telle aventure soit arrivée à Alphonse de Liguori. Mais l'atmosphère du siècle l'a enveloppé de telle sorte que nous ne voyons plus son vrai visage. C'est à le retrouver, à le dégager qui s'est consacré le R. P. Heusch. D'abord au sens spirituel; je suis très persuadé que la morale de saint Alphonse n'offre pas ce caractère de grandeur et de santé que nous présente la morale de saint Thomas; mais je suis tout aussi persuadé qu'on n'a pas très bien compris cette morale, parce qu'on l'a, peut-être, commentée jusqu'ici d'une manière trop abstraite, sans tenir compte de l'homme, du temps et du milieu. Mais prenons ensuite ce mot de visage au sens matériel. Ici surtout, Alphonse fut une victime, et c'est ce que le P. Keusch démontre sans difficulté.

Jusqu'à présent, l'iconographie de saint Alphonse, iconographie peu abondante d'ailleurs, ne nous offre que des portraits déformés jusques à en être des caricatures. A quoi cela tient-il? Premier fait : la modestie du saint qui ne consentit jamais à laisser prendre son portrait, et qu'il fallut dessiner hâtivement, en cachette, sans qu'il s'en aperçut. Second fait : l'âge où saint Alphonse fut ainsi croqué à son insu, était celui de la vieillesse et de la déchéance physique, car, à la fin de sa vie, son pauvre corps était complètement déformé par l'arthritisme. Troisième fait : la médiocrité des artistes, peintres ou sculpteurs, qui, jusqu'à présent, se sont attachés à nous représenter saint Alphonse. Quatrième fait : le moment où le type de saint Alphonse s'est fixé était celui où l'art baroque se trouvait en pleine dégénérescence. L'art baroque, on le sait, est un art dynamique, mouvementé, qui revient à la ligne courbe, qui porte l'accent, jusqu'à l'exagérer, sur le caractère essentiel du modèle. Il advient facilement ainsi que, lorsqu'ils ne sont pas de la main d'un grand maître, tels portraits, telles gravures, telles statues tournent à la caricature. Cinquième fait : saint Alphonse de Liguori n'a jamais eu l'extrême popularité, ni la grande gloire d'un saint Louis roi de France, ni même d'un saint Louis de Gonzague; toute son iconographie s'en est ressentie. Ce sont les raisons qui expliquent pourquoi le saint Alphonse que la tradition a fixé est un faux saint Alphonse.

\* \* \*

Comment parvenir à reconstituer le vrai? C'est tout l'intérêt, et il n'est pas médiocre, du livre que nous sommes occupé à résumer. Nous avons d'abord le témoignage d'un contemporain, d'un disciple, le P. Antoine-Marie Tannoia, témoignage écrit, mais de la plus grande importance car c'est un portrait physique et psychologique. Nous avons ensuite un masque mortuaire. Si

l'on confronte, et le témoignage. et le masque; si, cette confrontation faite, on va chercher dans les portraits, quelque caricaturaux qu'ils paraissent, d'un Caraviello ou d'un Crosta quelques traits essentiels; si l'on s'efforce enfin de représenter le saint, non au moment de sa décrépitude physique, mais à celui de la plénitude et de la maturité, on arrive à un tout autre type. Un beau type de gentilhomme latin, méditerranéen, fin, énergique et doux, avec quelque chose d'un Espagnol de Velasquès. On a tout au moins les données pour y arriver. Les essais tentés, sous la direction du P. Keusch par le sculpteur Regazzoni ou par le portraitiste Fièrè, ne sont pas encore très concluants, mais ils contiennent des indications précieuses. Il suffira qu'un artiste de grand talent, sinon un grand artiste, s'empare de ces données. pour que nous ayons une véritable réhabilitation plastique.

Ce qui m'a surtout intéressé dans le petit ouvrage du P. Keusch, c'est sa méthode. Elle me paraît très sûre, du point de vue critique. Moins sûre du point de vue esthétique : je ne choquerais pas le P. Keusch en lui disant qu'il connaît encore assez mal l'art contemporain, et que, le connaissant mal, il s'en méfie trop. Il reproduit à la fin de son ouvrage des tableaux ou des fresques qui sont tout simplement de la mauvaise imagerie religieuse. Je préfère cent fois les déformations de Caraviello et de Crosta, car elles ont du caractère, à cette imagerie qui n'en a pas. Mais c'est une remarque faite en passant.

GONZAGUE DE REYNOLD,  
Professeur à l'Université de Berne  
Membre suisse à la Commission de Coopération  
intellectuelle à la S. D. N.

## L'éminence grise<sup>(1)</sup>

Dans son *Testament politique*, Richelieu a brossé, pour le Roi, un tableau magistral de ce qu'était la France avant son arrivée au pouvoir: « Je puis dire, avec vérité, que les huguenots partageaient le pouvoir avec Votre Majesté, que les grands se conduisoient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets et les plus puissants gouverneurs des provinces comme s'ils eussent été souverains en leurs charges... les alliances étrangères étoient méprisées, les intérêts particuliers préférés aux publics... »

Il se hâta de mettre bon ordre à tout cela.

En cette énorme tâche, Ezéchieli (2) épaula son ami. L'historien Henri Martin, malgré qu'il semble ne pas connaître avec exactitude le rôle joué par le P. Joseph et en fasse l'un des chefs du parti « ultra catholique » ne peut s'empêcher de lui rendre parfois justice. C'est ainsi qu'il écrit : « Le capucin Joseph fut l'agent fidèle, infatigable, inépuisable en expédients et en ressources, qui sans titres et sans caractère officiel (au début) a plus efficacement servi Richelieu que tous les secrétaires d'Etat à portefeuilles ».

A dire vrai, le P. Joseph fut exactement ce que les pamphlétaires de l'époque appelèrent l'*Eminence Grise*. Il fut mêlé à toutes les affaires tant civiles que militaires, tant religieuses que diplomatiques, et bien souvent c'est lui qui trouva les moyens de sortir avec honneur d'une situation jugée sans issue.

Dès 1617, ce qu'il est convenu d'appeler les *Mémoires* de Richelieu parlent du moine comme d'un homme « qui me donne de bons avis » et, deux ans plus tard, qui « a grande passion au rétablissement de mes affaires ». En 1623, après la lettre de gratitude que venait de lui porter le baron du Tremblay, notre héros reçut deux autres missives. Elles lui donnaient des ordres formels. L'une venait du Procureur de son ordre et, en lui accordant les obédiences nécessaires, lui enjoignait « d'aller en cour et de servir le Roi en ce qu'il lui commanderait », l'autre, signée du nonce, lui disait à peu près la même chose.

Obéissant au triple appel qui venait de l'atteindre, le P. Joseph

(2) Sobriquet affectueux donné par Richelieu au P. Joseph et visant ses révélations et son aspect prophétique.

se rendit donc auprès du ministre. Il ne devait en être séparé que par la mort, après treize années de lutttes et de labeur passées dans une communion d'idées qui ne se relâcha pas.

Mais, de toutes les obédiences, le collaborateur de Richelieu, qui fut toujours un ascète, n'usa guère qu'en cas de nécessité absolue; s'il fut bien, comme le dit Henri Martin, le « capucin-ministre du cardinal-roi », il vécut, par contre, comme un capucin et non comme un ministre et, bien des fois, les puissants du jour ou les agents diplomatiques des princes étrangers durent aller le chercher en quelque couvent faubourien et le découvrirent en train de prêcher ou de faire dure et roide pénitence.

En acceptant d'aider son ami à jouer le rôle d'Atlas, le religieux n'obéissait pas à des préoccupations humaines. Il voyait surtout une occasion magnifique de servir l'Eglise, d'assurer l'avenir du catholicisme français et de réaliser enfin, grâce à son plan de croisade, cette paix entre les nations chrétiennes dont le désir hantait constamment son âme aussi tendre qu'intrépide. Il pensait aussi qu'il serait, pour ce cardinal dont il reconnaissait à merveille les faiblesses et les défauts, un censeur et un guide, une sorte d'ange gardien visible.

Quand Richelieu prit le pouvoir, la situation extérieure de la France était aussi mauvaise que ses affaires intérieures. Tracassé, inquiet, bravé chez lui par les réformés, amené à les briser, en tant que puissance politique, le Roi très chrétien n'en demeurait pas moins l'allié des princes protestants du nord et de l'est. Ces appuis servaient de contre-poids à la puissance de l'Espagne.

Celle-ci se montrait aussi active, aussi habile, aussi dangereuse qu'aux temps de François 1<sup>er</sup>. Elle ne cessait d'être une menace sur les bastions, encore mal assurés, du royaume formé par le labeur des capétiens. Elle ne cessait de regretter l'époque où, grâce aux guerres religieuses, elle pesait de toutes ses forces sur les affaires de France, inspirait la sainte Ligue et entretenait une garnison à Paris.

Elle commençait pourtant à donner des signes certains de décadence. Elle se dépeuplait, au point qu'on y affranchissait d'impôts pour quatre années tout sujet se fiançant, et à perpétuité tout père de six enfants. Son gouvernement attirait à prix d'or les laboureurs et les artisans étrangers. Malgré cela, cette nation ne laissait pas d'être redoutable : outre d'excellentes armées de métier, elle avait à sa disposition les inépuisables trésors des deux Indes. Sa puissance ne faisait que croître en Allemagne. Elle visait toujours à la reconstitution de l'empire de Charles-Quint.

Au moment où le cardinal reçut la charge des affaires publiques, les deux branches de la Maison d'Autriche venaient de se rejoindre, par le Palatinat, le Bas-Rhin et la Valteline. La Valteline, vallée suisse, était l'un des points névralgiques de l'Europe. Elle permettait aux Impériaux de passer en Italie, c'est-à-dire formait un dangereux trait d'union entre l'Autriche et l'Espagne. Il fallait empêcher cela, sans toutefois courir le risque d'une guerre. La France ne pouvait pas agir tant qu'elle aurait, dans le dos, le poignard des réformés alliés à l'Angleterre.

La seule solution pouvant alors convenir à Richelieu, c'était l'usage de la diplomatie. Mais il fallait que celle-ci fût hors de pair.

En l'occurrence, le capucin Joseph fut, comme le disent les Anglais, *the right man in the right place*. Il était né conciliateur, négociateur, temporisateur. Son caractère personnel et sa robe de bure faisaient de lui un homme de paix. Ses interventions dans les affaires politiques récentes et jusqu'au sein de la famille royale prouvaient ses mérites. De plus, ne l'avait-on pas vu, depuis des années, courir de Paris à Rome, ou à Madrid, ébranler celui-ci, troubler celui-là, à dater du jour où il s'était déclaré hautement le protecteur du projet de croisade? Toutes les cours de l'Europe finissaient par le connaître personnellement.

Il n'est pas question de léser ici sur les louanges qu'on doit aux facultés du cardinal; on ne le diminue pas en écrivant qu'en politique extérieure l'expérience lui faisait défaut, du moins à son arrivée au pouvoir. L'appui de son ami lui fut précieux, d'autant plus précieux que, directeur des Missions, le moine recevait, par ses frères errants les capucins, des renseignements recueillis de première main.

Dès son entrée au cabinet ministériel, le P. Joseph soumit à Richelieu, et par écrit, le système qu'il préconisait : pacifier l'Europe, grâce à la France, et la jeter, unie et forte, sur les Infidèles. L'Autriche et l'Espagne, travaillées par ce qu'on appelle aujourd'hui l'esprit impérialiste, s'opposaient plus ou moins franchement à cette conception. Il fallait donc les affaiblir, les

soler, et donner à Louis XIII le rôle d'arbitre. Richelieu approuva son confident, laissant prudemment aux circonstances le soin de modifier le plan initial.

Ce fut donc par des négociations que débuta le nouveau diplomate. Son cerveau ne fut jamais à court, afin d'éviter une rupture, l'expédients ou de compromis. Il se heurta d'ailleurs, presque tout le suite, à de grosses difficultés en même temps qu'à des religieux tels le P. Hyacinthe et le P. Alexandre d'Alais, défenseurs de Maximilien et de la Maison d'Autriche. Ceux-ci feignirent d'entrer dans ses vues larges et généreuses. Ils lui demandèrent seulement l'immoler à l'Union catholique rêvée les princes protestants alliés du roi de France.

Mais le P. Joseph ne fut jamais de ceux qui lâchent la proie pour l'ombre, et si cher que lui fût le plan de reconstitution de la République chrétienne, il ne se sentait ni le droit ni le pouvoir de brûler des vaisseaux si utiles à l'intérêt du royaume. Il le fit entendre aux négociateurs.

Cela lui valut d'être dénoncé à Rome comme « bon Français » et esprit « machiavélique ». Ne voyant que le conflit de deux religions, les deux Pères ne pouvaient admettre que le Roi trouvât utile de s'allier, au dehors, avec ce protestantisme qu'il méditait de ruiner, chez lui, répétons-le, en tant que parti politique et parce qu'il formait un Etat dans l'Etat.

C'est à dater de cette époque que fut crainte et détestée, en Europe, la façon de négocier du P. Joseph. On a ce témoignage du nonce Spada, s'adressant au cardinal-neveu Barberin :

« Ce capucin peut être un homme de bien, c'est certainement un négociateur habile, mais sa manière est pleine de réticences et de faux-fuyants. Il ne fait qu'un avec Richelieu... » Voilà le grand mot lâché. A la vérité, le nonce apostolique eût préféré voir le moins possible du sort de sa patrie. Il devait d'ailleurs revenir, en la connaissant mieux, à de plus justes sentiments, et aussi peut-être en s'apercevant que l'art du diplomate est parfois de jouer au plus fin, souvent d'amuser le tapis et, plus souvent encore, de savoir peu parler en écoutant beaucoup.

De son côté, le capucin vint en Ignace, de la famille du légat, et vint à l'Empereur : « On dit que, quand le cardinal de Richelieu eut fait quelque bon tour, pour ne pas dire quelque fourberie, se sert toujours de personnes pieuses. Un autre disait : « On se sert des louables intentions du bon Père à seule fin de l'amuser quelque temps encore, en attendant le résultat de la campagne engagée ». Celui-là montrait quelque finesse. A la vérité, Richelieu gagnait parfois du temps et attendait les événements, pour savoir si il devait se contenter d'accepter ce qu'avait obtenu le plus habile de ses agents.

Pour en revenir à ce qui composait le « génie » diplomatique du P. Joseph, il convient de citer une des pages les plus remarquables de Gustave Fagniez : « En enveloppant de voiles sa pensée, le P. Joseph obéissait à la fois à sa nature et à un calcul. Dans toutes les négociations, il faut savoir parler beaucoup pour rien dire, détourner l'attention de l'interlocuteur de la question en litige par des considérations générales, par des protestations conciliantes et, à la faveur des ces digressions, lui surprendre quelque concession involontaire; il faut, du moins, s'il est trop habile pour s'y laisser entraîner, pénétrer la latitude que son gouvernement lui laisse et les sacrifices qu'il est autorisé à faire. Cet art était pratiqué par le P. Joseph de façon supérieure. Il devait cette supériorité à sa pénétration psychologique, à la souplesse à la ténacité avec lesquelles il s'avancait à son but par des approches en quelque sorte concentriques, à une bonhomie qui dissimulait et par cela même atténuait les difficultés, à une verve qui faisait parler les plus discrets, à une inspiration élevée qui envenimait les plus froids.

« Il faut ajouter cependant qu'à la séduction qu'il exerçait mêlait une certaine défiance. Le ton pressant presque impérieux de son argumentation, les disparates qui apparaissaient déjà entre ses idées et celles que sa robe faisait attendre, inspiraient un peu d'étonnement, d'inquiétude et de réserve. Les diplomates attendent rarement dans leur langage tant d'élévation et de véhémence; on finissait toujours, en l'écoutant, par être touché et entraîné, mais non sans avoir passé par la surprise et le doute. »

Tâche ingrate que celle assumée par cet homme d'église à une époque où Rome possédait une politique temporelle bien caractérisée, où la France ne pouvait pas abandonner et renier ses alliés protestants! Tâche ingrate, surtout, pour un religieux qui eût

rougi de mentir et que le cosmopolitisme chrétien ne devait pas empêcher de songer à l'intérêt de son souverain! Pour tout autre que notre héros, pareille œuvre eût été délicate. Pour lui, elle était toute hérissee d'épines...

Il devint bientôt le véritable ministre des Affaires étrangères de Richelieu. Il dicta des instructions à nos représentants. Ces instructions, dit Henri Martin qui les attribue à Richelieu « sont autant de chefs-d'œuvre dignes éternellement d'être médités par des hommes d'Etat. L'esprit en était aussi conforme aux intérêts généraux de l'Europe qu'aux intérêts de la France ». Le P. Joseph confiait aussi quelques-unes de ses pensées à des émissaires non officiels : ses chers capucins.

Richelieu, qui appréciait autant ses conseils que ses facilités de travail prodigieuses, déclarait ne pas pouvoir se passer de lui. Il dut pourtant l'envoyer parfois en mission, quand il fallait, sur un terrain dangereux, que fût présent un autre lui-même. C'est ainsi que le capucin dut assister à cette diète de Ratisbonne d'où pouvaient, comme de la boîte de Pandore, sortir des maux infinis. N'était-il pas d'ailleurs le promoteur de l'accord entre la France et la ligue catholique projetée?

A cette occasion, le religieux n'ayant aucun titre gouvernemental, on lui adjoignit un diplomate de carrière, notre ambassadeur en Suisse, Brulart, prieur de Léon. Accrédité auprès de l'Empereur, le P. Joseph pouvait parler au nom du Roi, mais non l'engager. Il était sous la dépendance de Brulart, et pourtant nul n'ignorait sa position réelle près du cardinal-ministre. C'était là une de ces situations singulières où notre personnage se trouvait à l'aise.

A Ratisbonne, il avait un adversaire particulièrement dangereux en la personne de Ferdinand II. Arrière-petit-fils de Charles-Quint, roi de Bohême (1617), de Hongrie (1618), empereur d'Allemagne (1619), ce Prince méditait de violer la constitution fédérative de l'Empire afin de le transformer en monarchie absolue. De plus, il briguaient pour son fils le trône du roi des Romains, c'est-à-dire de le faire désigner comme son futur successeur.

La diète de Ratisbonne devait procéder à cette élection. Elle était attendue de tous. Mais, en la personne du P. Joseph, ce fut la main de la France qui tira les ficelles secrètes. Le but apparent de l'adversaire du dévot Ferdinand II, c'était de négocier la paix d'Italie; son but réel, consistait en ceci : désarmer l'Empereur et empêcher l'élection de son fils.

Ferdinand II se laissa manœuvrer. Il licencia dix-huit mille cavaliers, réduisit son armée d'Allemagne à quarante mille hommes et accepta même de sacrifier son terrible général Waldstein. Mais quand il crut pouvoir cueillir les fruits de ce qu'il pensait être son habileté, il eut le désagrément de constater qu'il s'était frotté à plus fort que lui : la diète n'élut pas son fils.

C'est alors qu'il dut prononcer cette phrase lourde de dépit : « Ce pauvre moine me désarme avec son rosaire et, tout étroit qu'il est, il sait faire entrer, dans son capuchon, six bonnets électoraux ». Les historiens ont donné plusieurs versions de ces paroles; toutes disent, au fond, la même chose et révèlent le même état d'esprit.

L'Empereur n'était pas le seul à en vouloir au Père de trop bien servir les intérêts de son prince. Certaines personnalités allèrent même jusqu'à l'injurier en public, rendant ainsi un éclatant hommage au patriotisme du religieux qui, fort de ce qu'il venait de voir et d'entendre, allait, dès son retour à Paris, conseiller à son ami de poursuivre sans défaillance la lutte contre cette Maison d'Autriche rapace et envahissante qui avait su, aux yeux de bien des gens, identifier sa cause avec celle de la religion catholique.

Pour cette entreprise, le Père avait son plan, qu'approuva le cardinal : mettre l'Allemagne sous notre influence. On se servirait des dissentiments qui la travaillaient. On prendrait en tutelle ses forces rivales. On la soustrairait ainsi aux convoitises espagnoles et autrichiennes.

Le religieux n'était nullement ce « moine guerrier » dont parle avec trop de légèreté Henri Martin. Un peu après la diète de Ratisbonne nos affaires furent en si bonne posture que Louis XIII et Richelieu furent sur le point de déclarer la guerre. L'occasion semblait excellente. Notre allié protestant, Gustave-Adolphe, venait de remporter une série de victoires et les électeurs offraient au roi de France la couronne de roi des Romains, avec la possession définitive des trois évêchés.

Certes, le monarque capétien, pas plus que son ministre, n'avaient garde d'accepter le dangereux cadeau qu'était ce trône. Mais

ils désiraient passionnément posséder Metz, Toul et Verdun et ils pensaient bien pouvoir faire accorder la couronne impériale à un prince protégé par la France. Et peut-être, surtout afin de fermer une bonne fois la brèche de l'est toujours béante, eussent-ils écouté les tentateurs, sans l'intervention du moine.

Celui-ci ne croyait pas la guerre indispensable. Il la déconseilla fortement. Il proposa de la remplacer par des négociations qui auraient l'avantage de ne pas nous faire traiter de conquérants et de nous conserver ainsi la sympathie de nos alliés et des neutres.

Le veto de son ami fut si formel que Richelieu, de qui dépendaient seules la guerre et la paix, passa une nuit entière à réfléchir sur les graves problèmes de l'heure.

A l'aube, il appela le capucin et lui fit part de sa décision. Le roi ne prendrait pas les armes. Il saurait toutefois se faire craindre et respecter. On négocierait. Si la manière douce échouait, si l'équilibre souhaité se trouvait compromis, on emploierait la force.

C'était là faire une politique essentiellement française : « Nous qui voulons toujours raison garder... », comme disait Philippe le Bel. Elle prouve la pondération du roi et de son ministre. Elle honore grandement leur conseiller, autant comme homme d'Etat que comme oint du Seigneur.

Bientôt, de concert, ils allaient loyalement essayer d'obtenir de la paix des résultats que Bellone n'accorde pas toujours.

\* \* \*

Peu après, les événements changèrent en Europe où Gustave-Adolphe, roi de Suède et allié de Louis XIII, avait fait longtemps l'office d'épée française. Sa mort, en pleine victoire — à Lutzen, le 16 novembre 1632 — consterna ses alliés. Les princes protestants de l'Allemagne parlèrent de déposer les armes. Ils dirent que si le roi de France ne se décidait pas à entrer en scène, ils auraient contre eux les forces réunies de la Maison d'Autriche.

Cette fois, c'était une affaire de vie ou de mort pour la politique française, car nul n'ignorait que, sitôt ses alliés mis hors de cause, le roi aurait à subir tout seul le formidable assaut espagnol et autrichien.

On vit donc le P. Joseph se rendre chez le nonce apostolique pour lui dire ceci : la France se trouve devant une alternative, la paix honorable ou la guerre. Il comptait bien que le Saint-Siège s'emploierait dès lors à modérer les prétentions de nos adversaires et se mit à travailler d'abord à la paix.

Celle-ci, selon les espérances du cardinal de Richelieu, ne pouvait être qu'une paix française et, comme en politique on ne fait rien pour rien, elle devait nous assurer de quoi posséder enfin, du côté de la Germanie, une couverture solide : la rive gauche du Rhin et quelques places importantes sur la rive droite.

Le seul profit qu'on tira des négociations fut l'acquisition de Nancy. Elle n'était pas à dédaigner. On la doit aux seuls talents du P. Joseph.

En effet, après deux conférences avec le duc de Lorraine, à Charlemagne, Richelieu n'avait pu rien obtenir de ce prince. Il lui dépêcha le capucin. Celui-ci fut plus heureux et un jeu de mots se mit à courir la France : « Le P. Joseph a charmé le duc de Lorraine ». Il avait, en effet, convaincu le prince de cette bonne vérité : « Mieux vaut être le vassal du roi de France, que son ennemi ».

Bientôt, il apparut, aux yeux du gouvernement royal, que le conflit ne pourrait être évité, et c'est alors que le Père dut se dépasser lui-même, en tentant des efforts désespérés en faveur de la paix. Alors cloué, par la goutte et la fièvre, sur sa paille de moine mendiant, il n'en donnait pas moins audience aux diplomates étrangers. Tout à son labeur patriotique, il lui arrivait d'oublier si bien l'état de sa santé que ses interlocuteurs s'apercevaient les premiers qu'il se trouvait à bout de forces.

Le 19 mai 1635, on dut se résigner à déclarer la guerre à la Maison d'Autriche.

A cette occasion, Richelieu écrivit à un de nos ambassadeurs : « Le P. Joseph répond des affaires d'Allemagne, pourvu que je face ce que ses pensées enthousiastiques lui diront ».

Magnifique preuve de l'estime où le Cardinal tenait son ami !

Quant à celui-ci, ayant épuisé tous les moyens de conciliation, il ne renonçait pas à la paix. Il entendait la conquérir, puisqu'on l'y obligeait, à l'aide de 200.000 hommes. Témoin cette missive au comte d'Avaux : « La vraie intention du Roy est de faire le

plutôt qu'il se pourra une paix générale avec garantie mutuelle pour l'advenir, ce qui serait un siècle d'or et comme le temps d'Auguste. Le moyen qu'il tient pour cela est d'appuyer toutes sortes de bonnes négociations et ouvertures de paix avec plusieurs armées... ».

Ainsi se manifeste, sous la plume du moine, le vieil esprit français, ennemi des folles entreprises, visant des objectifs précis et limités, ne perdant jamais de vue le réel, cherchant un sage équilibre et regardant les olives et les épis des jours tranquilles comme les plus enviables des biens.

Ces « bonnes négociations » ne cessèrent qu'avec la vie de notre héros. Il ne les menait pas toujours en pleine lumière, non sans raisons. Il se servait de plusieurs « manières » pour le bien du roi. Il commandait non seulement aux capucins errants, mais encore à une nuée d'observateurs.

« On peut le considérer comme l'instigateur et le centre de toute cette diplomatie occulte qui a pour objet, soit de précipiter la défaite de nos adversaires en surprenant leurs places, en fomentant des défactions, soit, au contraire, de préparer la paix par des ouvertures confidentielles », dit Gustave Fagniez.

Parfois, quand Richelieu s'impatientait de la longue résistance d'une place, son ami lui disait : « Elle va tomber... ». S'il s'agissait d'un ennemi dangereux, il murmurait : « Il est à nous... ».

Et c'est alors que, lui frappant sur l'épaule, ahuri de ses menées obscures, mais tout heureux d'en profiter, il lui répétait ce sobriquet décerné un jour de belle humeur : *tenebroso cavernoso!*

Entrés tous deux, contre leur gré, dans cette conflagration européenne, que l'Histoire appelle la Guerre de Trente Ans, le Cardinal et le capucin se résolurent à en faire bénéficier le royaume, en donnant au « pré carré » des capétiens ses limites naturelles par l'acquisition de l'Alsace, de l'Artois et du Roussillon.

Mais avant que d'obtenir les succès éclatants qui ensoleillèrent les dernières journées de Louis XIII et de Richelieu et de signer le traité de Westphalie (1648) donnant au roi Bourbon la prééminence en Europe, comme la lutte devait être rude et longue!

Pendant ces heures noires, le P. Joseph fut surtout, selon le propre aveu du grand prélat, « sa consolation et son appui ».

En 1636, une série de succès faillit ouvrir aux ennemis la route de Paris, alors encore bien plus près qu'aujourd'hui de la frontière du nord. Des fourrageurs impériaux descendirent la vallée de l'Oise. En ville, on cria que Richelieu pactisait avec l'étranger et que l'enceinte offrait une large brèche, à cause du percement de sa rue et des travaux faits à son palais. L'émeute gronda sous ses fenêtres. Il entendit monter jusqu'à lui des cris de mort.

Il était malade. Certaines incommodités le martyrisaient. Le Roi se montrait glacial. Alors, il appela la mort comme une délivrance, parla de quitter le pouvoir et fit même ordonner les préparatifs nécessaires à son prompt départ.

Mais le froc gris du religieux se dressa devant lui. « Votre faiblesse, s'écria le Père, est-elle le moyen d'attirer la divine miséricorde? N'est-elle pas faite plutôt pour exciter la colère de Dieu et enflammer sa vengeance? »

Car, pour lui, la persévérance humaine est un devoir religieux. Il va plus loin. Il annonce que Corbie, le dernier verrou fermant le chemin de Paris, sera prochainement repris par nos troupes. Une révélation a fait prévoir cette première victoire à une calvaire. Et y en aura d'autres!

Et voici le vieillard debout, plus résolu que jamais.

Le lendemain, seul, sans gardes, il se fait traîner en carrosse, au pas, dans les rues les plus populaires. Il parle au peuple. Il proclame la résolution du roi et la sienne. Cela finit par un triomphe, à l'Hôtel de ville.

C'est une époque où jamais l'intimité ne fut plus grande entre ces deux hommes. Ministre d'Etat, futur cardinal, désigné par Richelieu lui-même comme devant être éventuellement son successeur, agréé par Louis XIII en ces deux qualités, le capucin portait sur ses épaules maigres et voûtées le poids des plus grosses affaires.

De 2 à 5 heures du matin, il travaillait avec le Premier ministre. Il disait ensuite sa messe, recevait ses émissaires, donnait audience aux ambassadeurs et agents diplomatiques ou s'entretenait avec ses missionnaires. Après quoi, il dictait le courrier à ses quatre secrétaires, allait le soumettre à Richelieu encore au lit, et lui résumait ce qu'il venait de lire ou d'entendre. Cela menait jusqu'à 11 heures. Il expédiait alors un frugal repas et accordait ce qu'il convenait aux oraisons et aux méditations. Ensuite, il reprenait allègrement

le harnois : recevoir, lire, dicter, annoter, méditer, jusqu'à l'heure du souper, celle du dîner actuel.

La soirée était réservée au Cardinal.

Enfin, venait le tour du sommeil... On s'étonne que la constitution d'un homme déjà sur l'âge ait pu résister longtemps à un pareil régime.

#### Et son successeur éventuel

Pendant l'hiver de 1633, la joie fut grande parmi tous ceux — ils étaient légion — qui haïssaient le Cardinal et lui souhaitaient « mal de mort ». Il semblait perdu. Livré aux soins homicides des chirurgiens pour une opération aussi délicate que douloureuse et souffrant d'inconvénients fort graves, le ministre crut sa dernière heure venue et, suivant le témoignage de l'ambassadeur de Venise écrivant au Doge, tomba « en des foiblesses et chagrins auxquels il avoit besoin d'estre conforté par le P. Joseph ».

Armand du Plessis ne craint pas de mourir, mais il redoute de laisser la France en des mains inexpérimentées. Peut-il compter sur le frère du roi, Gaston d'Orléans, sur Louis XIII lui-même, l'ami de feu M. de Luynes? Autour du Ministre ne manquent pas cependant les hommes remarquables, dont le cardinal de la Valette, mais aucun d'eux ne lui inspire une aussi parfaite confiance que son ami des bons et des mauvais jours, le capucin. Seul, celui-ci est le dépositaire de ses projets, l'intime confident de ses pensées.

En donnant au roi le P. Joseph, il laissera au pouvoir un autre lui-même.

Pressenti, Louis XIII approuva ce choix.

Beaucoup s'attendaient à cela, surtout parmi les agents diplomatiques étrangers. Dès 1620, le nonce Bagni signalait à son gouvernement le crédit croissant et le rôle chaque jour plus important et plus étendu de ce moine diplomate et homme d'Etat.

En 1631, le résident impérial force la note en écrivant que Richelieu, qui gouverne tout, se laisse gouverner par son ami; en 1632, le résident toscan précise que, vu son état maladif, le Premier ministre s'est remis aux mains du capucin, « qui est son bras droit », et songe à lui faire obtenir une éminente dignité; d'autres disent que notre personnage est « le cœur et l'âme » du cardinal.

Bientôt la nouvelle transpira dans le public : le roi s'appréta à signer la présentation au cardinalat du P. Joseph.

Cela fit crier bien des gens, surtout dans le monde religieux. Des réguliers s'indignèrent d'apprendre qu'un capucin serait revêtu de la pourpre romaine. On leur objecta que le propre frère du Saint-Père, le cardinal San Onofrio, fut d'abord, lui aussi, un enfant de saint François.

Urbain VIII ne vit pas le projet d'un œil bien favorable. Autour de lui grouillaient ragots et calomnies. Ceux qui n'avaient pas eu à se louer d'être entrés en lutte, diplomatiquement, avec le religieux, menaçaient d'embrasser l'hérésie au cas où le chapeau lui serait accordé. On colporta des pauvretés : le Père s'enrichissait... il vivait dans un luxe scandaleux...

Le pape haussait les épaules et souriait quand on osait lui faire part de ces rumeurs, car il estimait fort les vertus du ministre français et savait de quelle brûlante chrétienne brûlait ce grand cœur; il croyait toutefois plus prudent de temporiser. Il ne jugeait pas habile de donner à la France un gage retentissant de sympathie, en nommant au cardinalat un adversaire aussi déterminé de la très catholique Maison d'Autriche. Peut-être aussi gardait-il un peu de dépit, au plus profond de son cœur, en se souvenant que le P. Joseph devenait un fils indocile dès qu'on lui demandait d'accomplir des actes contraires à l'intérêt du roi très chrétien? Urbain VIII ne détestait pas d'être obéi *perinde ac cadaver*.

Le maréchal de Bassompierre, en ses curieux mémoires, écrit ceci : « Ce qui faschoit le roy et monsieur le cardinal, fut que le P. Joseph, présenté depuis neuf ans au pape pour estre fait cardinal, avoit esté constamment refusé par Sa Sainteté, et offert au roy d'en faire un autre en cas qu'il voulut en avoir, et que le pape le feroit; mais le roy s'y estoit tellement opiniastreté qu'il ne s'en voulut jamais désister, et le pape s'obstina aussy, de telle sorte qu'il aimait mieux ne point faire de promotion que d'y admettre le P. Josef ».

En effet, pendant neuf années, le Saint-Père, pour ne point mécontenter l'Autriche et l'Espagne, ne répondit aux instances de Louis XIII qu'en lui opposant la force d'inertie. Il ne fit aucune promotion.

Devenu officiellement ministre d'Etat, le P. Joseph « fait la

guerre ». Il rédige des manifestes destinés à répondre à ceux dont nos ennemis inondent les chancelleries. Il continue à entretenir, sous le manteau, des intelligences avec tout ce qui peut servir notre cause. Il se souvient qu'il fut d'abord un homme d'épée, en collaborant avec nos généraux. Il rédige, pour la *Gazette de France*, des comptes rendus de bataille.

C'est encore lui qui, personnellement, négocie l'alliance avec Bernard de Saxe-Weimar en recevant, bien que très malade, son envoyé Ponice au couvent des capucins de la rue Saint-Honoré. On possède une lettre où ce prince le remercie « de l'affection dont il l'honore depuis longtemps ».

Il est à croire que Richelieu, de son côté, se louait de l'intrusion de son ami dans toutes les affaires de l'Etat, car il enjoit à Servien, secrétaire d'Etat à la Guerre, futur signataire de la paix de Munster (1648), et futur académicien, d'aller lui soumettre un de ses plans. Et il se laisse morigéner, car, tout à sa dévorante activité, le capucin souffre de voir le ministre et le roi organiser ballets et comédies « quand nos troupes estoient mal assistées et en très mauvais estat, n'ayant pas été payées... ».

A toutes les difficultés de la guerre venait s'ajouter une angoisse : nos troupes ne valaient pas grand'chose. Elles tenaient mal devant nos adversaires, déjà entraînés par de longues et dures campagnes. Braves, certes, mais légères et nerveuses, très indisciplinées, vite découragées, promptes à se croire trahies, elles faisaient mauvaise figure en face de la merveilleuse cavalerie impériale. Il fallut leur adjoindre, ce qui était fort onéreux, des Suisses, des Liégeois, des Allemands et des Eccésis. Ceux-là obéissaient comme des automates, et pour de l'argent, se faisaient tuer sur place quand il le fallait.

On subit des revers. On dut déjouer d'infâmes complots. Pour en finir avec le ministre détesté, Gaston d'Orléans et le comte de Soissons armèrent, sous les yeux de l'ennemi, les mains du comte de Montrésor et du sieur de Saint-Ibal.

Si l'on ajoute à cela une situation financière exécrationnelle — legs de la régence et des favoris — et l'impopularité qui siffle toujours, en France, les gouvernements malheureux à la guerre, on aura une faible idée des difficultés que durent surmonter, à peu près seuls, le cardinal et son ami.

Une consolation leur fut pourtant permise : saluer la naissance de Louis XIV. Grâce à la venue de cet enfant, puis de son frère cadet, ils eurent du moins la certitude que Gaston d'Orléans ne prendrait pas place sur le trône, afin d'anéantir le fruit de leur effort.

Cela faisait oublier à l'ardent capucin les menaces de la mort. Des éruptions le tourmentaient; sa vue baissait de plus en plus et, à la suite d'une congestion cérébrale, sa parole demeurait embarrassée. Mais, habitué à mépriser son corps, il ne voulut pas changer son existence et continua à ne se faire grâce de rien.

C'était à l'époque où Bernard de Saxe-Weimar, devenu maître de Brisgau, assiégeait Brisach, la « ville la plus forte de l'Europe ». Nos ennemis en avaient fait leur place d'armes. Elle leur permettait, par son pont fortifié, de pénétrer au cœur de l'Alsace.

Le siège dura plus d'un an, sous les yeux de la chrétienté attentive, coupé d'incessants combats où se distinguaient Turenne et Guébriant.

Les péripéties de cette longue lutte n'empêchaient pas pourtant le roi et le cardinal de regarder vers Rome. Ils attendaient le chapeau demandé pour le P. Joseph. Sans cesse, le Saint-Père annonçait la promotion, puis l'ajournait.

Douze chapeaux étaient disponibles.

Enfin, après que le capucin eut joué, une fois encore, auprès de son ami, le rôle d'un pacificateur, en obtenant la surséance d'un arrêt qui déplaisait au gouvernement pontifical, Urbain VIII se décida...

Mais le P. Joseph ne devait goûter, en ce bas monde, aucune récompense. Ayant été toujours à la peine, il ne serait pas à l'honneur. « La mort, comme l'écrit son biographe Lepré-Balain, le priva de la pourpre dont son humilité l'avait jusqu'alors garanti. »

A peine Richelieu fut-il informé des nouvelles dispositions du Saint-Père qu'une seconde attaque d'apoplexie annonça l'envol prochain de cette âme intrépide. Le roi dut écrire au pape : « C'est avec beaucoup de déplaisir que nous sommes obligé de faire savoir à Votre Sainteté que le P. Joseph est retombé, pour la seconde fois, dans une apoplexie qui nous ôte entièrement l'espérance de la vie et des fonctions de son esprit, parce qu'étant très zélé et très capable de grandes affaires, il eût pu, dans la dignité

de cardinal, servir très utilement l'Eglise et cet Etat... Nous supplions Votre Sainteté de trouver bon que nous révoquions, par cette lettre, la nomination que nous avons faite... » De son côté, le secrétaire d'Etat Chavigny faisait savoir à Mazarin : « le P. Joseph étant en état de mourir comme les médecins le croient, dans un jour ou deux, Mgr le Cardinal a jeté les yeux sur vous »...

Le 13 décembre 1638, vers 6 heures du matin, notre héros venait d'exhorter ses chères religieuses du Marais, quand il fut pris de soudains vomissements. Il retint cependant ses filles spirituelles et, pesant sur son mal, parvint à terminer son sermon, qui dura plus de deux heures. Se sentant un peu faiblir, il força sa voix, ayant le scrupule de demander à ses auditrices éloignées si elles l'entendaient nettement.

Mais cet effort l'avait épuisé. Il prit du repos, restreignit le nombre de ses visiteurs et se fit entendre en confession. Le soir venu, il appela près de lui la Supérieure et deux assistantes, afin de s'entretenir avec elles de leur commune préoccupation : la délivrance des Lieux-Saints.

Le lendemain matin, il se sentit mieux, put dire sa messe et donner la communion à son saint troupeau.

On le crut sauvé. Lui-même pensa que Dieu lui accordait un nouveau délai. Il parla de retourner à Rueil, où logeait le cardinal. Jamais, il n'avait paru en meilleure santé, depuis l'attaque subie à Compiègne, le 11 mai précédent, ce qui réjouit fort Richelieu. Celui-ci le pria, en riant, d'assister à un divertissement qu'on allait lui donner. « Je vais faire la comédie avec mon bréviaire », répondit le moine.

Il fit comme il avait dit et prit une légère collation, pendant laquelle il écouta la lecture traditionnelle de l'*Histoire de la conquête de la Terre-Sainte*. Au moment précis où on se levait de table, un nouvel assaut du mal le terrassa. Il perdit à la fois la couleur, la parole et le sentiment.

Une hémorragie cérébrale commençait son œuvre, en plongeant le Père dans le coma.

Aussitôt prévenu, Richelieu, abandonna la représentation et accourut, bouleversé, ne retenant pas ses larmes.

On conte que le grand Armand, soit pour tenter de donner à son ami une suprême joie terrestre, soit dans le désarroi de son chagrin, avec l'espoir de le ranimer, lui aurait fait rouvrir les yeux en criant :

— Père Joseph, nous avons pris Brisach!

A la vérité, Brisach venait de capituler la veille, nous donnant la possession de l'Alsace, coupant le passage aux Espagnols entre le Milanais et les Pays-Bas, et nous ouvrant, par la vallée du Danube, les avenues du cœur de l'Autriche. Richelieu cependant n'apprit la nouvelle de cette victoire que sept jours après la mort du P. Joseph. Mais peut-être avait-il reçu de telles assurances qu'il considérait la chute de la ville comme absolument fatale?

Le moribond se ranima-t-il, parvint-il à sourire, en entendant proclamer la prise de la place-forte? Certains historiens le prétendent. Il serait imprudent de l'affirmer, parce que la Prieure du Calvaire, de qui l'on tient le testament du P. Joseph et le récit de ses dernières heures, indique seulement qu'il donna quelques signes de connaissances devant le général de son ordre, le P. Jean de Moncaliéri et le P. Léonard de Paris, gardien du Couvent de Saint-Honoré.

Ce fut son compagnon habituel, à la fois son secrétaire intime et son confesseur, le P. Ange de Mortagne, qui lui donna l'extrême-onction.

Il expira le samedi 18 décembre, vers midi, âgé de soixante-deux ans.

On l'inhuma le lendemain, dans l'église des Capucins du faubourg Saint-Honoré, devant le maître-autel. La foule fit toucher des rosaires à son cercueil. On vit le Cardinal verser des larmes, en s'agenouillant sur la dalle funèbre.

Certes, en perdant l'ami de sa jeunesse, Richelieu ne voyait pas descendre sous les ombres son génie politique et son indomptable énergie. Rien ne parut changé en France quand il n'y eut plus d'Éminence Grise. Mais, privé d'un conseiller sûr, d'un guide lucide, d'un censeur toujours en éveil et d'un collaborateur en toutes choses, il sentit peser plus lourdement sur ses épaules la charge du pouvoir et la solitude le cerner d'une façon définitive. L'histoire a recueilli cette plainte de l'illustre vieillard accablé : « J'ai perdu ma consolation et mon appui! »

Dans le domaine du temporel, ce soupir arraché par la douleur à la bouche d'un tel homme n'est-il pas une éloquente oraison funèbre (1)?

HENRI D'YVING NAC.

## Le plan Hoover et la politique américaine

En abordant la question des dettes de guerre et des réparations, il faut abandonner le point de vue juridique. En effet, l'importance même de ces créances en change la nature en ce sens que le déplacement de valeurs de cette envergure a non seulement l'effet juridique de créer ou d'éteindre des obligations, mais aussi celui de modifier complètement l'aspect et la structure économique du monde. Il n'est plus permis de considérer le créancier comme essentiellement intéressé au paiement, même avant l'échéance; au contraire, le paiement international se faisant en marchandises et en or, toute la structure industrielle et commerciale d'un pays peut se trouver déséquilibrée par l'afflux soudain des importations que représentent ces paiements. L'aménagement des créances internationales issues de la guerre est donc essentiel aux diverses parties en cause et leur distribution sur de longues périodes est nécessaire pour permettre de modifier les politiques commerciales en vue de situations stables réalisant des équilibres nouveaux.

Le résultat économique international de la guerre a été fondamentalement la brusque ascension des Etats-Unis d'Amérique au rang de puissance créditrice. Cette ascension soudaine et prématurée ne pouvait être favorable aux Etats-Unis et au monde que si le peuple subitement établi dans la situation dirigeante y adoptait une politique de compréhension et de largeur de vues, généralement fruit d'une longue expérience des réalités internationales. Il n'en a rien été cependant; aucun pays du monde n'était moins préparé à cette mission que la grande république repliée sur elle-même ne connaissant en diplomatie que la doctrine de Monroe. Elle ne disait très justement à l'Academy of Political Science, M. De Witt Clinton Poole : « Internationalement, ce pays est juste dans l'adolescence, même en matières financières ». Dès lors, il n'y a guère de chances qu'il soit à la hauteur de sa tâche.

La démocratie américaine éduquée dans la fierté de son isolement et dans le mépris de l'étranger a adopté après la guerre, où elle fut le grand vainqueur, une attitude strictement identique à celle qu'elle prenait avant le conflit. Peu expérimentée en matières internationales, pourvue d'un droit public où le souci de l'équilibre établit la lenteur et presque l'immobilité, elle craint toujours ce qu'elle appelle *Foreign entanglements*. Elle a refusé de signer le traité de Versailles et d'entrer dans la Société des Nations; elle a persisté à tenir pour sacrée une situation juridique de créancière simple des dettes interalliées que la réalité économique établissait complexe et conditionnelle et, surtout, elle s'est mise dans l'impossibilité de recevoir les paiements qui lui étaient dus en érigeant des barrières douanières prohibitives. Or, les importations de marchandises constituent le seul mode de paiement utile; l'or dont les Etats-Unis regorgent ne leur sert à rien; en importer ne fait qu'exagérer les extravagances de crédit dont tout le pays a tant souffert.

L'expérience protectionniste de l'Espagne, qui se trouvait à la fin de la guerre dans une situation créditrice excellente et qui par nationalisme économique, en empêchant les paiements en nature, a réduit à néant ses avantages et déséquilibré sa balance internationale, n'a malheureusement pas appris aux Etats-Unis que les règlements internationaux se font en marchandises ou sont néfastes.

Cette même politique américaine allait être néfaste pour les pays débiteurs. L'Europe, ravagée par la guerre, ne devait pas seulement faire face aux obligations contractées pendant les hostilités avec une énergie désespérée; elle devait emprunter encore pour réédifier sa structure. L'Amérique, seule assez riche pour

(1) Ces pages font partie d'un ouvrage *L'Éminence Grise* (le P. Joseph) qui paraîtra bientôt aux Editions de Dauphin, rue Vaneau, 39, à Paris, et qui formera le premier volume d'une collection nouvelle : Les grands hommes d'Etat catholique.

prêter, n'avait malheureusement pas assez d'expérience pour discerner les placements les plus productifs et les plus sûrs; les distributions de crédit auxquelles elle procéda furent désordonnées et injustifiables; elles ont une lourde responsabilité dans l'inflation et la spéculation qui ravagèrent le monde. D'autre part, à cause de la politique protectionniste empêchant le troc, seul mode de paiement possible pour des Etats ruinés, le recours au crédit américain pour payer l'Amérique devint une source supplémentaire de désordre dans le labyrinthe financier des prêts internationaux.

Sans doute, la situation de l'Europe était d'avance désastreuse; sa vie économique s'était centralisée pendant un demi-siècle en Allemagne, où la patience et la discipline du pays avaient réussi à constituer le grand marché économique des trois empires russe, autrichien et allemand; la sécurité et la stabilité de l'Europe centrale formaient la base de la vigueur européenne. Après la guerre, l'innombrables petits Etats se donnant tous le luxe onéreux de la démocratie nationaliste s'appliquèrent à bouleverser les courants commerciaux établis. La gabegie fiscale s'y superposa à l'anarchie économique et, dès lors, pour leur restituer la santé, il eût fallu un créancier habile et fort, capable de voir clairement le plan nouveau qu'il fallait suivre et d'imposer, avec tact et persévérance, son application. Les Etats-Unis furent tout le contraire; ils investirent à l'étranger des sommes considérables, mais il leur reste aujourd'hui des immobilisations tellement pesantes qu'ils en prouvent le vertige. C'est pourquoi le plan Hoover est apparu. Il est bien autrement important que le plan Young ou le plan Dawes; en effet, il émane du gouvernement américain lui-même qui, spontanément, établit un lien juridique entre les réparations et les dettes interalliées, reconnaissant la faillite de son expérience l'isolement.

Jusqu'à présent, l'Amérique n'a pas voulu et ne veut pas du règlement des dettes en nature; elle ne peut que souffrir et faire offrir le monde d'un déséquilibre des moyens de crédit et des marchés en exigeant leur paiement autrement. Mais de ces vérités assez dures, elle refusait de voir l'évidence et l'immense majorité de son peuple répétait simplement la parole de l'ex-président Coolidge: « Mais enfin, ils ont emprunté de l'argent, n'est-ce pas? ».

Si, par son geste magnifique, le président Hoover a reconnu la faiblesse de ce point de vue exclusivement juridique et la relation réelle existant entre les dettes interalliées et les réparations, entre le problème des dettes internationales et la prospérité de l'Amérique, il a accompli d'un seul coup un redressement complet de la politique de son pays, un revirement si profond que sa fragilité est extrême dans une nation aussi fidèle à ses préjugés que les Etats-Unis.

Le Président a accompli ce geste en rentrant d'un voyage dans le Middle West où l'extrême tension de la crise économique lui avait révélé l'impossibilité d'une reprise des affaires qui ne fût pas mondiale. Il a saisi l'importance essentielle des exportations américaines pour la prospérité du pays et par conséquent la nécessité d'établir à l'étranger une puissance d'achat convenable. Débordé par la rapidité des événements, il s'est vu obligé d'agir sans avoir pu concerter son action.

Les dettes de guerre sont dues à des fournitures de marchandises livrées à des prix exorbitants; il est certain que leur remboursement aurait toutes les apparences de celui d'un prêt usuraire. De même, les estimations du plan Young faites tout au sommet du cycle des prix représentent aujourd'hui beaucoup plus en marchandises qu'au moment de son élaboration. Et il faut ajouter que les prix ne doivent pas de longtemps revenir à leur taux de 1929. Cette simple constatation ébranle fortement la stabilité des règlements internationaux en vigueur. S'il faut les réviser, l'initiateur de cette révision aura vraisemblablement un avantage diplomatique sur ceux qu'il y entraînera. Le président Hoover peut l'avoir compris et, conscient de la nécessité inéluctable pour son pays de sortir d'un splendide isolement où 15 milliards de dollars de dépenses sur l'étranger ne permettent pas de demeurer, peut-être, n'a-t-il voulu lui faire une place directrice au moment de rentrer dans le concert des puissances.

Mais il reste à savoir si ce plan diplomatique embrassant l'Europe, joint à un autre plan concernant l'Amérique latine et réparant sans doute un troisième plan pour l'Extrême-Orient, reste à savoir si le peuple américain en voudra? L'on doit bien

reconnaître que le président Hoover s'est révélé jusqu'à présent déplorable manœuvrier parlementaire; quand le Congrès est en session, il n'est pas de jour que Pennsylvania Avenue reliant la Maison Blanche au Capitole ne soit trop courte pour amortir les critiques acerbes qui partent du Capitole. Et de plus, quelle que soit l'urgence économique, le peuple américain n'est pas mûr pour jouer un rôle mondial. Hoover sera-t-il un autre Wilson?

Le Congrès est en congé jusqu'en décembre; il devra approuver le plan du Président; dans ce Congrès, le parti républicain a une majorité infime et divisée. Pour avoir des gages sur lui, le Président a pris l'avis de ses chefs les plus importants et a obtenu leur accord, mais cet accord existait pour un plan déterminé dont les contingences diplomatiques ont fait abandonner quelques points. Dès lors, l'engagement pris par les parlementaires pourra leur paraître boiteux et qu'arrivera-t-il en décembre?

La psychologie américaine est très idéaliste et rarement positive en ce qui concerne l'étranger; avec une inconsciente vanité de peuple modèle, les augures d'outre-Atlantique voudraient imposer à l'Europe une conduite morale. S'il leur est nécessaire d'abandonner la position juridique qu'ils ont formulée avec persévérance, ils veulent au moins nous imposer leur conception morale de la paix. Pour un Américain, rien ne serait plus odieux que de céder au vieux monde des richesses, grâce auxquelles nos pays se permettraient des armements toujours trop grands.

Dès lors, nous devons nous attendre en Europe à ce que la diplomatie américaine essaie de lier la question des dettes à celle du désarmement. Ce sera le dilemme: Désarmez ou payez. Ce raisonnement (le même que celui dont la presse nous parle chaque jour à l'égard de l'Allemagne) est profondément souhaité par les masses américaines et si le Président échoue pour le faire adopter en Europe, son plan risquera beaucoup de blessures devant le Congrès, et sa vie politique souffrira très durement. Il le sait et d'après des dépêches récentes, la mission du secrétaire d'Etat Stimson est de préparer un succès de l'idéal américain à la conférence du désarmement.

Le sénateur Borah ne vient-il pas d'écrire dans *The Idaho Statesman*: « Si un moratoire est accordé, cela donnera du temps pour considérer la situation et ajuster les affaires, et si pendant ce temps les armements sont énergiquement (*drastically*) réduits et les réparations révisées, la reprise de la prospérité pourrait bien s'ensuivre ». Il y a beaucoup de choses à retenir dans ce passage.

Sans doute, le premier mouvement de l'opinion aux Etats-Unis à l'exception de la presse Hearst a été d'applaudir unanimement à l'acte de leur président et la fierté nationale s'en est réjouie. La plupart des journaux reconnaissent que ce geste a rétabli les Etats-Unis dans leur rôle de puissance mondiale. Mais les discussions commencent au sujet de l'exercice de cette puissance. La *Chicago Tribune* et d'autres feuilles non moins importantes s'opposent vigoureusement à toute révision de la question des dettes et il est certain que le vieux fond républicain du pays n'a pas plus d'enthousiasme que l'ex-président Coolidge écrivant: « L'effet immédiat de la proposition du Président pour le renflouement de l'Allemagne paraît être bon ».

D'autre part, il faut se rappeler ce que le président du Comité des Affaires étrangères du Sénat, le sénateur Borah, a en tête, parce qu'il n'y a pas d'homme plus influent, plus entêté ni plus violent dans le Congrès; il ne faut pas ignorer l'amertume du *World Telegram* de New-York approuvant le geste *in extremis* du président Hoover, mais lui déniait l'efficacité curative « jusqu'à ce qu'on ait supprimé la concurrence des armements, les malajustements territoriaux et les tarifs prohibitifs ». C'est beaucoup demander à la fois.

Il ne suffit pas de se décider à intervenir en Europe, il faut savoir ce qu'on y fera. Et si l'*Evening Post* de New-York compare le président Hoover aujourd'hui au président Wilson de 1918, n'est-ce pas pour nous rappeler une expérience somme toute assez récente?

Lorsque le Congrès se réunira en décembre, le monde sera à la veille de la conférence du désarmement.

Baron SNOY D'OPPUERS.

# Les idées et les faits

## Chronique des idées

### « Blaise Pascal et sa sœur Jacqueline »

Comme François Mauriac ne cesse de se dépasser ! Comme Mauriac historien l'emporte sur Mauriac romancier ! Assurément, l'historien utilise les dons prestigieux du romancier : le talent de l'observation aiguë, l'art de scruter le cœur humain, de suivre et de démêler le jeu des passions et des appétits. Mais on dirait qu'à ranimer les morts illustres, ces dons lui servent davantage encore qu'à susciter des contemporains landais ou bordelais. Son admirable talent, me semble-t-il, se déploie avec plus de maîtrise dans le passé que dans le présent. Pourquoi ? Parce qu'il parvient à s'assimiler de plus grandes âmes, un Racine, un Pascal, que les créations de son esprit, et à les faire revivre devant nous comme si elles nous étaient contemporaines. De s'attaquer à un pareil sujet sur lequel plus de deux siècles et demi se sont épuisés, c'est déjà d'une belle audace. Refaire un Pascal authentique, sans donner dans le panégyrique à outrance des pascalisants, tout au moins de pas mal d'entre eux, sans souscrire d'autre part à toutes les critiques de ceux-là qui ont de bonnes raisons pour maudire l'auteur des *Provinciales*, s'efforcer d'être impartial même devant le génie, dégager l'homme du géomètre, du logicien, de l'hérésiarque, du pamphlétaire : quelle tâche ardue et compliquée, il faut ajouter, quelle savante réussite !

C'est cela même qu'a osé François Mauriac : il a pénétré assez profondément son héros pour y découvrir l'homme. A force de l'analyser, il s'est enjéré de cette humanité, il en a perçu les résonances profondes et il a le don de nous les faire entendre. A cette humanité, il a su arracher même quelques secrets qui charmeront les lecteurs d'âmes. Sous les cimes de cet âpre génie il a senti passer comme une fraîcheur, dans cette impérieuse nature palpiter une profonde tendresse.

Et ce qu'il a tout d'abord découvert et mis en relief, c'est que ce génie effrayant, qui découvre Euclide à cinq ans, qui plonge, sans un battement de cil, dans les abîmes de la nature et du cœur de l'homme, n'est qu'un petit enfant devant sa sœur Jacqueline qui le domine, le subjuge, l'envoûte. Sans doute, on n'ignorait pas que ces deux cœurs n'en faisaient qu'un seul ; on n'avait pas suffisamment « réalisé » l'empire de cette femme sur cet esprit altier, on n'avait pas assez vu comment l'aigle fut mené par cet agneau.

L'éminent critique de la *Revue générale*, le baron de Gerlache, dans la pénétrante étude qu'il a consacrée à ce livre, ne peut se rallier à cette conclusion. A ses yeux Jacqueline est une « fausse-enfant prodige », orgueilleuse sans l'excuse d'une intelligence supérieure, une pédante sermonneuse que Mauriac a surfaite et qui n'a pu exercer sur la fière pensée de Blaise une aussi décisive influence. Déployant alors les ressources d'une subtile exégèse, M. de Gerlache recourt à la communion des saints, au dogme de la réversibilité des mérites pour expliquer la seconde conversion de son frère. Elle lui avait déchiré le cœur et comme brisé sa vie, en mettant les grilles du couvent de Port-Royal entre elle et lui. Jaloux, meurtri, pour oublier son chagrin, il se lance dans la vie mondaine et se laisse posséder par la superbe scientifique. Cependant, il ne tarde pas à sentir le vide lamentable que creuse dans son âme l'oubli de Dieu, il est saisi d'un immense dégoût, il retourne à cette petite moniale, sa sœur, qui ne l'a pas oublié, qui s'est tenue de prières et de mortifications pour le tirer de son « bourbier » et le ramener à la ferveur. Et Dieu, redressant les intentions de la médiatrice pour laquelle il n'y a pas de salut hors de Port-Royal, donnera à Blaise sa grâce, sa grâce victorieuse de l'orgueil, de la passion de la gloire. Cette grâce « violente » par la prière de Jacqueline éveillera en lui cet admirable esprit d'enfance, cette humble soumission à l'Eglise qu'il a fait paraître, au témoignage du curé de Saint-Sulpice, le P. Beurrier, dans sa sainte mort.

Nous ne contesterons pas le bien-fondé de cette thèse. Il est certain que les prières ne vont pas au bois et qu'il est au pouvoir

de Dieu d'en rectifier la direction, de corriger une requête imprudente par la manière bienfaisante de l'exaucer. Il est certain qu'ailleurs que Dieu daigne nous associer à son œuvre rédemptrice et demander la collaboration de nos efforts, de nos prières, de nos sacrifices, pour le salut des âmes. C'est, comme on le sait de reste, le pivot dogmatique sur lequel tourne cette Association grandiose de l'Apostolat de la prière qui forme l'aile auxiliaire de l'armée des missionnaires. Il ne peut être mis en oubli, d'autre part, que la prière pour autrui, considérée en principe, dans l'absolu, n'a pas la même infaillible efficacité que celle-là que l'impétrant formule pour lui-même, le tiers intéressé gardant sa liberté de faire obstacle à l'octroi de la grâce sollicitée en sa faveur. Mais nous touchons ici à ce mystère du concours de la grâce et de la liberté, que n'ont pu éclaircir encore, que n'éclairciront jamais les discussions infinies des théologiens, parce que sur la ligne de contact du fini et de l'infini nous sommes pris de vertige. Il est assuré néanmoins, en dépit du baianisme, du jansénisme, que l'homme n'est pas l'automate manœuvré par un Dieu despote, que la volonté s'incline librement à la grâce. Augustin est le fils de Monique, engendré à la grâce par ses larmes et ses supplications, mais la page immortelle des *Confessions* qui raconte la victoire définitive de la grâce ne tait pas l'héroïque effort de l'esclave du péché qui brisa enfin ses chaînes.

Je ne sache pas non plus que la communion des saints, comme l'affirme M. de Gerlache, ait été absolument rejetée, dans son principe, par les tenants du jansénisme. Leur position dogmatique revient à ceci : la volonté est une balance fléchissant du côté du poids le plus lourd, c'est-à-dire, soit de la délectation terrestre qui est la concupiscence, soit de la délectation céleste, qui est la grâce. Irrésistible est la grâce, fatal est le péché. Dieu ne donne pas à tous la grâce, il la réserve à ses élus, aux prédestinés pour lesquels le Christ a offert son sang. Entre eux donc peut jouer la communion des saints. Cette minorité est susceptible d'accroissement, puisque Pascal a écrit une sublime apologie, *Les Pensées*, qui visent l'indifférent pour l'incliner à la grâce.

Je n'estime donc pas la conversion de Pascal suffisante à la réputation du jansénisme.

Mauriac, me semble-t-il, a vu clair quand il a reconnu dans Jacqueline plus qu'une tendre amie de Blaise, mais son directeur un directeur écouté, sans l'avis duquel il appréhende de rien faire.

Admettons qu'il doive aux prières de Jacqueline la nuit célèbre la nuit de feu du 23 novembre 1654 (que j'ai entendu commenter par Barrès devant un auditoire en majeure partie incroyant), qu'il lui arracha des larmes, qu'il donna tout entier à Jésus-Christ.

A supposer cette efficacité prodigieuse à la prière de Jacqueline il est établi par les textes que, malgré sa conversion, quoiqu'il fût intérieurement sollicité de ne pas se soumettre à la direction de disciples de Saint-Cyran et qu'il fût même poussé vers « ses pasteurs naturels », il ne put résister à la ténacité de Jacqueline qui le livre à un directeur janséniste, M. Singlin. Jacqueline triompha de cette humilité qui le soumet même à elle, elle l'embarqua dans la mêlée des luttes théologiques, elle réveillera pour l'honneur de la *Maison*, toutes ces passions assoupies par la grâce, « l'orgueil l'impulsivité, la colère, l'injustice, le mépris, la haine, la vaine gloire ». C'est avec ces brandons et le souffle impétueux de son génie que s'allume le feu des *Provinciales*.

J'attendais l'auteur à ce chapitre où l'on a tant déraisonné à propos duquel nous avons entendu M. l'abbé Bremond retirer les *Provinciales* à Pascal, pour les adjoindre à *de Montalte*, le pseudo-nyme signataire des Lettres !

C'était donner au dédoublement de la personnalité, thèse chère aux théosophes, une application littéraire aussi ingénieuse que gratuite. Mauriac montre ici, ce qu'il montre à toutes les pages de ce livre, sa force d'équilibre. Il louera la septième Provinciale qui est « admirable d'indignation et d'horreur mal cachées sous la raillerie ». Mais il observe judicieusement que : « Si certains casuistes sont ridicules, lorsqu'ils ruse avec Dieu et qu'il opposent à sa justice une procédure imbécile et retorse, les jansénistes sont encore plus affreux lorsqu'ils assignent des bornes, à l'



miséricorde infinie et qu'ils en fixent les lois. Et l'Eglise infallible les a, les uns et les autres, condamnés ».

Même pondération de jugement sur ce point essentiel de la pratique janséniste, qui fut le blocus eucharistique organisé par le livre du grand Arnauld *De la fréquente Communion*, mal intitulé pour *De l'infréquente Communion*. Voilà ce que c'est, écrivait Pascal, d'avoir des Jésuites par toute la terre... Il n'importe que les tables de Jésus-Christ soient remplies d'abomination, pourvu que vos églises soient pleines de monde... »

A cette diatribe, Mauriac fait répondre par un Jésuite d'aujourd'hui « que la Compagnie de Jésus a eu l'honneur de prévenir le désir de l'Eglise, touchant la Communion fréquente, et qu'au contraire les jansénistes ont détourné du Pain de vie des âmes innombrables. » Cruelle constatation ! La désertion de la Table-Sainte fut le premier triomphe de la secte. M<sup>me</sup> de Choisy écrivait à propos des libertins : « Avant toutes ces questions-ci, quand Pâques arrivait, ils étaient étonnés comme des fondeurs de cloches, ne sachant où se fourrer et ayant de grands scrupules. Présentement, ils ont gaillards et ne songent plus à se confesser, disant « *Ce qui st écrit est écrit* ».

Comment s'expliquer l'adhésion fougueuse, acharnée de Pascal au jansénisme ? Qu'est-ce qu'il y avait donc de si séduisant pour ce immense intelligence comme la sienne, dans ces théories extraites par Saint-Cyran des deux mille pages de l'in-folio de Jorueille Janssen, évêque d'Ypres, qui prétendait avoir découvert dans saint Augustin, le plus harmonieux génie du christianisme, des conceptions forcenées de Calvin, anéantissement de la liberté, dogme de fer de la prédestination du plus insolent bon-plaisir d'un dieu despote ?

Il faut toute la souplesse du talent de Mauriac pour nous montrer, dès l'enfance de Blaise et de Jacqueline, l'orgueil de l'humilité et de l'humiliation. « Blaise est comme tous les grands orgueilleux, profondément frappé par l'état misérable de l'homme. » Cet orgueil-là en faisait une proie facile pour le jansénisme qui voyait dans le péché originel la ruine totale de l'humanité. L'esprit géométrique transposant la rigueur absolue de ses raisonnements en matière de dogme et de morale, la logique outrancière poussant ses déductions jusqu'au paradoxe, l'attrait d'un rigorisme absolu d'une fière nature, sans ménagement pour la faiblesse humaine : voilà assez pour asservir un esprit orgueilleux à l'hérésie condamnée par l'Eglise.

Malgré cela, nous aurons toujours quelque peine à comprendre la profondeur d'emprise de la secte sur des esprits puissants et des cœurs généreux. Devant ce premier formulaire de l'archevêque de Paris, donné à souscrire aux jansénistes, auquel Pascal avait collaboré, Jacqueline sentit en elle une si violente douleur qu'elle en mourut. Ce formulaire demandait de reconnaître la condamnation des cinq propositions, telles quelles, tirées de l'Augustinus, et des jansénistes y souscrivirent, en réservant la question de fait, à savoir si ces propositions étaient vraiment l'expression de la pensée de Jansénius. Un second formulaire signait le fait au droit et spécifia que les propositions étaient censurées avec le sens qu'elles comportaient dans l'Augustinus. Alors Pascal jeta feu et flammes, en apprenant que les messieurs

de Port-Royal, uniquement soucieux de sauver la *Maison*, étaient prêts à signer. Pascal n'en mourut point, comme sa sœur, mais il tomba en syncope et pensa mourir.

Il vécut deux ans encore, absorbé par ses *Pensées* qui sont un vaste projet d'Apologie, une des plus splendides constructions de l'esprit humain, hélas, ébauchée seulement, mais dont quelques parties ont été poussées jusqu'à la perfection. Mauriac ne croit pas les *Pensées* gâtées par le fidéisme et le rigorisme jansénistes. Beaucoup de bons esprits sont revenus à une interprétation plus équitable, et il paraît bien que leur sentiment s'approche davantage de la vérité.

Les plus belles pages du livre sont les dernières, elles racontent la mort de Pascal comme elle le méritait, mort chrétienne, où se révèlent d'admirables vertus. La préoccupation janséniste paraît bien étrangère à Pascal mourant. Son plus ardent désir est de communier et ses médecins imbéciles lui ont fait expier le jansénisme anti-eucharistique en retardant indéfiniment l'administration. Mais, enfin, il est venu « Celui qu'il avait tant désiré. » Gilberte Périar, sa sœur, vit couler des larmes de foi et d'amour sur cette pauvre figure. Elle l'entendit prononcer aussi la prière du parchemin. « Que je n'en sois jamais séparé ! » Et ses dernières paroles furent encore : « Que Dieu ne m'abandonne jamais ! »

C'était le 19 août 1662.

Mauriac a su assigner à Blaise Pascal la place de choix qui lui revient dans l'histoire religieuse.

Qu'il ne s'inquiète pas de n'avoir, peut-être, pas recueilli les suffrages de tous les pascalisants. Il aura certes tous les suffrages des âmes droites et l'admiration reconnaissante de tous ceux auxquels il a restitué Pascal dans sa vérité complète.

J. SCHYRGENS.

## A vendre à tout prix

### Cause d'Aggrandissements

Machine à vapeur 100 CV. compound avec condensation, toute complète, comme neuve, consommation très économique.

Installation Gazogène, complète, 35 CV. sans moteur.

Machines de Meuneries, Malteries, et Rizeries d'occasion et neuves.

S'adresser : BUREAUX TECHNIQUES

Avenue Tendorp, 18, VIEUX-DIEU-lez-ANVERS

## ANCIENNE BANQUE G. DE KINDER

SOC. ANONYME

ANVERS

835

## Home pour enfants 'T ZONNEKE

(anciennement l'Ermitage)

Avenue Léopold II, OOSTDUINKERKE

Cure idéale: mer et campagne - Confort

Vie familiale - Leçons particulières

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Téléph. Coxyde 55

# CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital et Réserves : 408,000,000

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -  
Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres  
(taux variable) Coffres-Forts

## Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles  
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;  
Parvis St-Gilles, St-Gilles;  
Square Saintelette, 17, Bruxelles;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;  
Place Liedts, 18, Schaerbeek;  
Rue du Bailly, 79, Ixelles.

## Caisse Hypothécaire Anversoise

Société Anonyme — Fondée en 1881 — Registre du Commerce d'Anvers n° 1168

CAPITAL : frs. 40,000,000  
RÉSERVES : frs. 58,384,198 33

FONDS SOCIAL : frs 98.384.198,33

Siège Social :  
ANVERS, rue des Tanneurs, 35

Tél. N° 302.30-302.31

Siège de Bruxelles  
44, Boulevard du Régent, 44

Tél. N° 12 44 97 - 12 84 64

SUCCURSALE DE LIÈGE : Boulev. d'Avroy, 40 - Tél. 29.101

**PRÊTS SUR IMMEUBLES ET POUR BATIR**

Obligations Foncières

Caisse d'Épargne Intérêts 3.60 % : 5 % et 5.50 %

Agences dans les villes et les principales communes du Pays

LOCATION DE COFFRES-FORTS

672

## BANQUE

DE

## l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Longue rue Neuve, 107-109-111, Anvers

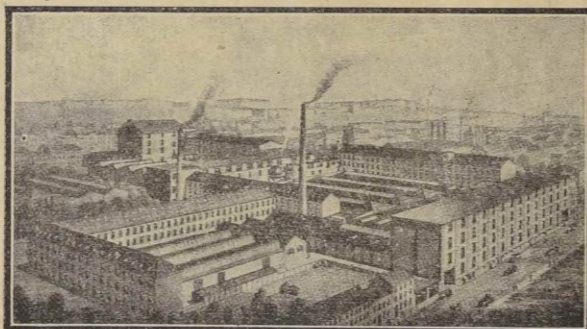
Succursales :

36, Longue rue Loobroeck — 2, rue Th. Roucourt, Berchem  
93, Chaussée de Turnhout, Borgerhout

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Caisse d'Épargne

Location Coffres-forts



Anciens Établissements

## DOMKEN Frères

Verviers-Belgique

Société Anonyme

Maison fondée en 1870

FABRIQUE D'ÉTOFFES

HAUTES NOUVEAUTÉS

en pure laine pour hommes

Serges - Draps noirs et bleus

Bedford - Whipcord, Gabardine

Costumes classiques et fantaisie

876